la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro

20e année. — N° 348. — Nouvelle série n° 47. FEVRIER 1951. — Prix : 50 francs

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois	280 fr.
Un an	500 fr.

EXTERIEUR

Six mois	375 fr.
Un an	625 fr.

Le numéro : 50 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la

Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2e)

Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures le samedi, de 17 à 19 heures.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :

Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 47 - Février 1951

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire, en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;*

2° *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1951 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à la division et à l'impuissance. La politique de la présence, sans mandat ni garanties, rend la C.G.T. dépendante du gouvernement ;*

3° *De rappeler que l'unité syndicale implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4° *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire ;*

5° *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale mondiale. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bureau international du Travail ni avec l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;*

6° *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ;*

7° *De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.*

Lettre annuelle à nos lecteurs

Dans sa réunion du 7 janvier, le « noyau » m'a chargé de trois commissions pour vous :

1° Vous présenter la situation de la revue à fin 1950 ;

2° Vous donner les raisons pour lesquelles nous gardons notre titre : « La Révolution Prolétarienne » ;

3° Vous soumettre un plan de travail pour 1951.

VOICI DES CHIFFRES

Si vous le permettez, je vais commencer par les chiffres. Je sais bien, les chiffres, c'est rasoir. Pourtant, il faut les lire, essayer de les comprendre — surtout s'ils sont désagréables, comme c'est justement le cas.

Pourquoi, désagréables ? Mais parce qu'ils annoncent un déficit, un déficit important. Voici :

RECETTES DE L'ANNEE 1950

Abonnements ordinaires	452.371
Abonnements de soutien	117.560
Souscription	74.884
Vente au numéro	63.788
Publicité	26.852
Total	735.455

DEPENSES DE L'ANNEE 1950

Impression et papier	737.589
Routage, timbrage, expéditions	107.757
Téléphone	15.612
Frais généraux	25.802
Total	886.760

Soit un déficit de 151.305 francs pour l'année. C'est brutal. Pour vous, c'est probablement inattendu. Pas pour moi, qui, tout au long de l'année, ai vu monter les prix.

En janvier 1950, le numéro tiré à 2.300 exemplaires nous coûtait en tout, papier compris, 53.404 francs. En décembre 1950, pour le même tirage, il nous est revenu à 69.495 francs. C'est dire que le déficit de 1950 résulte essentiellement de l'augmentation des dépenses. Elles ont atteint 886.760 francs contre 764.090 francs en 1949, soit 122.670 francs de plus.

Je vous dirai tout à l'heure un mot de la part qui revient, dans le déficit, à la diminution des recettes.

L'attention du « noyau » s'est d'abord fixée sur l'accroissement des dépenses. Nous en sommes en grande partie responsables pour avoir utilisé, depuis juin, un papier plus coûteux. Le stock de papier journal ordinaire acheté en septembre 1948, à des conditions économiques, tirait à sa fin. Nous avons choisi un papier meilleur, mais plus cher. Devons-nous aujourd'hui revenir à l'ancien papier, si défectueux pour une revue ? Nous ne l'avons pas pensé.

Nous avons dû, à la fin de l'année, subir, d'autre part, l'élévation des tarifs d'impression consécutive à l'augmentation des salaires. Cette hausse est inévitable et incompressible. Il faut même en prévoir d'autres pour 1951, en raison même du développement des dépenses de la « pré-guerre ». Que devions-nous, que pouvions-nous faire ?

L'augmentation des tarifs d'abonnement — que nous aurions voulu éviter — s'imposait. Même en revenant à l'ancien papier — qui nous coûterait d'ailleurs plus cher qu'en 1948 — elle était inévitable.

Voici donc les nouveaux tarifs :

France : Six mois, 280 francs ; un an, 500 francs.

Extérieur : Six mois, 375 francs ; un an, 625 francs.

Le numéro : 50 francs.

Croyez-moi, il était impossible de faire autrement. Nous ne voulons pas vendre la revue au-dessous de son prix de revient. Pour 1951, avec un tirage moyen de 2.300 exemplaires, il faut envisager une dépense totale d'un million de francs. Quinze cents abonnés payants donneront, à 500 francs l'an, 750.000 francs de recettes. Deux cent cinquante mille francs devront être demandés à la vente au numéro (si faible !), à la souscription, au supplément versé par les abonnés de soutien, à la publicité enfin, dans la mesure où nous pouvons l'accepter.

Quinze cents abonnés ? Les avons-nous ? Nos chiffres l'indiquent. Mais ils comprennent un certain nombre de retardataires. Par notre faute. Ces retardataires, nous avons cru qu'il ne fallait pas les rayer, comme nous le faisions en 1949, deux mois après la fin d'un abonnement non renouvelé. Par peur de perdre, avec cette sévérité administrative, des abonnés que nous pourrions conserver en fin de compte. Pourtant, il va falloir les rappeler à l'ordre, leur présenter la traite. Combien en perdrons-nous ? En tout cas, le recensement habituel ne pourra honnêtement se faire que lorsque nous connaîtrons le déchet.

Nous venons d'essayer une méthode suggérée par plusieurs d'entre vous. Nous indiquons, sur la bande du dernier numéro à servir, la fin de l'abonnement au moyen d'un cachet. Puis nous attendons, un mois, un mois et demi, presque deux mois, les renouvellements spontanés. Ensuite, nous présenterons la quittance à ceux qui n'ont pas bougé. C'est une économie de frais. Mais il s'ensuit, forcément, un décalage dans les rentrées. Avec l'accroissement du nombre des retardataires, ce décalage explique que les recettes aient baissé de 35.666 francs en 1950 par rapport à 1949.

Pour être complet sans être trop long, il me reste trois choses à ajouter.

Dans le passif au 31 décembre 1950, j'ai tenu compte de tout ce que nous devions, 117.743 francs. Tandis que l'actif ne représente rigoureusement que ce que nous possédions, 112.683 francs. Il y manque ce qui nous est dû, tant pour les abonnements en retard que pour la vente au numéro.

— Mais dites donc, un actif de 112.683 francs et un passif de 117.743 francs, cela ne donne qu'un déficit de 5.060 francs, au lieu des 151.305 francs annoncés !

Explication simple. Nous avions constitué, en 1947 et 1948, une provision comptable pour « Impression à prévoir » de 146.245 francs, qui constituait notre excédent à fin 1949 (annoncé dans la « R.P. » de janvier 1950). Cette provision a été déduite du déficit de 1950, elle a été absorbée par lui. La somme de 5.060 francs représente, en réalité, le déficit général de la « R.P. » au 31 décembre 1950.

Enfin, désormais, nous paraîtrons le premier du mois.

Que faire pour boucler notre budget ? Que faire pour élargir notre cercle de lecteurs ? Que faire pour augmenter notre chiffre d'abonnés ? Que faire pour organiser notre vente au numéro ? Réfléchissez à ces questions comme nous y réfléchissons. Ensuite faites votre possible comme nous tâchons de le faire de notre côté.

NOUS GARDONS NOTRE TITRE

Comme d'habitude, nous ne vous cachons rien. De cet exposé de notre situation matérielle, se dégage la conclusion que l'année 1950 a été pour la « Révolution Prolétarienne » la moins bonne des années depuis sa reparution en 1947. Pourquoi cette année a-t-elle été moins bonne ? Aurions-nous été inférieurs à notre tâche ? Ce léger relâchement dans les réabonnements, cette abstention presque générale de toute propagande pour la revue sont-ils des manifestations de mécontentement ?

Je vous pose la question, amis. Car, entre nous, il ne peut y avoir de gêne, d'équivoque, de malentendu. Il est possible, il est même certain que tout ce que nous publions n'est pas du goût de tous les lecteurs. Nous n'offrons, c'est vrai — et c'est, je crois, notre originalité — aucun catéchisme. Nous pratiquons la liberté. Mais cette pratique a son revers. Elle nous oblige à donner des choses qui déplaisent à certains, tout en plaisant à d'autres. C'est si peu dans les habitudes des publications d'aujourd'hui que cela choque parfois.

La soif de connaître la pensée du lecteur nous a fait publier, en juin, la lettre du camarade Régany : « Notre titre est-il absurde ? » Pour savoir ce que l'on pense de notre effort, nous n'avons pas craint de laisser mettre en cause sa base même, de laisser poser des questions comme celles-ci : Y a-t-il encore un prolétariat français ? Veut-il encore quelque chose, et vaut-il encore quelque chose ? La révolution prolétarienne n'est-elle pas devenue une absurdité ?

La lettre de Régany a été suivie d'un nombre assez important de réponses que nous avons toutes publiées et que nous avons lues avec la plus grande attention.

Maintenant, il faut conclure.

Nous pensons généralement que le contenu de la revue importe plus que son titre, et que le problème consiste à améliorer sans cesse la confection des numéros. Nous avons pourtant décidé de garder notre titre pour une raison majeure, que voici. Il n'est pas vrai que le prolétariat français ait disparu. Les usines et les chantiers, les mines et les chemins de fer, les écoles et les P.T.T., tout continue d'exister et de vivre. Tous les jours, des millions d'hommes et de femmes se rendent à leur travail et produisent. Leur seule fortune, c'est leurs bras, c'est leur cerveau. Ils doivent échanger, chaque jour, leur activité contre un salaire ou un traitement qui leur permet, tant bien que mal, plutôt mal que bien, de se nourrir, de se vêtir, de se loger. Et chaque jour, ils ont à se préoccuper, individuellement et tous ensemble, de défendre ce salaire, de protéger et d'améliorer leurs conditions de travail.

Ce prolétariat est divisé, c'est vrai. Il est amorphe, parfois égoïste, c'est encore vrai. Il se laisse rouler par des charlatans, c'est encore plus vrai. Mais il n'a pas cessé d'être. *Et puisqu'il ne cesse pas d'être, il ne faut point cesser de lui dire comment il pourrait, s'il le voulait, se défendre mieux, ni cesser de lui dire, encore plus fort s'il se peut, que la vraie solution de ses maux et de ses souffrances, que sa liberté et son émancipation ne seront, ne s'obtiendront que par une révolution de l'économie, faite par lui et pour lui, mais sur laquelle il lui faudra veiller jalousement, instruit par l'exemple douloureux de la Révolution russe, et pour laquelle il lui faudra peiner longtemps.*

Rien n'est jamais simple — ni facile. Mais les difficultés incessantes, ces bras cassés par la menace de la nouvelle guerre mondiale (Alors, ça n'est pas plutôt fini que ça recommence ?), la scission syndicale permanente et qui semble irréparable, la floraison des égoïsmes de catégorie, l'idée que rien n'est plus possible, tous ces marécages où nous nous traînons ne doivent ni ne peuvent nous faire oublier le but. Notre titre est notre but.

Il ne serait pas honnête de cacher ce but. Non plus de cacher que peut-être il n'est pas proche. Mais il ne serait pas plus honnête de cacher au prolétariat que c'est pour lui le grand, le vrai remède. Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de nier la nécessité ni l'utilité de l'effort quotidien de défense et d'amélioration. Tout au contraire, c'est un des articles de notre foi syndicaliste. Mais, comme le dit la Charte d'Amiens, « ...cette besogne n'est « qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il « prépare l'émancipation intégrale qui ne peut « se réaliser que par l'expropriation capita- « liste ; il préconise comme moyen d'action la « grève générale et il considère que le syndi- « cat, aujourd'hui groupement de résistance, « sera, dans l'avenir, le groupement de pro- « duction et de répartition, base de réorgani- « sation sociale... »

— Serait-ce donc, pour vous, le catéchisme ?

Mais bien sûr que non ! Nous voulons l'émancipation par l'effort de chaque jour et par l'effort intégral, mais nous voulons aussi la liberté, pour tous et pour chacun, de choisir entre les idées, les méthodes et les moyens, de tenir compte des facteurs nouveaux et de l'évolution des circonstances et des esprits. Seulement, nous ne voulons pas oublier et nous ne voulons pas qu'on oublie ce qui constitue à la fois le but et le moteur de l'action.

La question posée par Régany en 1950, nous nous l'étions posée, plus exactement elle nous avait été posée déjà avant la reprise de la « R.P. », par plusieurs camarades, notamment par Giauffret. Nous l'avions examinée alors. Notre réponse en 1946 a été la même qu'en 1951.

ESQUISSE D'UN PLAN DE TRAVAIL

Voilà pour le titre.

Reste le contenu.

A relire la collection de l'année 1950, nous nous disons que la « Révolution Prolétarienne » n'a pas pas si mal travaillé. Qui donc, autour de nous, a publié des études valant le Jules Vallès, de Brupbacher, la conférence de Jean Rounault : Pourquoi j'ai écrit « Mon ami Vassia », l'Esquisse de la géographie économique du monde, de Louzon ; la controverse Browder-Shachtman, « La Russie est-elle une communauté socialiste ? », l'étude de Michel Collinet sur les travailleurs nord-africains de Paris, les souvenirs de Rosmer sur Trotsky à Paris pendant la première guerre mondiale ?

Serions-nous orgueilleux ? Certes non. Mais nous ne pratiquons pas la fausse modestie.

Pourtant, nous voudrions faire mieux. Lorsque nous sommes repartis, nous nous étions fixé une règle : Ne rien publier de banal, qui se puisse trouver ailleurs, ne donner que des choses inédites — et bien faites. Il est sûr que nous sommes loin de compte et qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir.

Chaque numéro de la revue doit se composer d'une, ou de deux, au maximum de trois « études » sur les problèmes posés ou évoqués par l'actualité, et des rubriques : Dans l'Internationale ; les Notes d'économie et de politique de Louzon ; la Renaissance du syndicalisme ; les Livres ; les Faits et Documents, sans oublier le Parmi nos lettres (qui n'est pas une nouveauté pour nos lecteurs).

Etudes et rubriques doivent, à notre avis, obéir à la double préoccupation qui était celle de la revue la « Vie Ouvrière » : éducation et action, inséparables l'une de l'autre. Mais il convient de marquer une différence. L'ancienne « Vie Ouvrière » était dans le grand courant de son époque. Son « noyau » et ses collaborateurs étaient lancés dans l'action quotidienne d'un mouvement dont ils étaient les principaux animateurs. Le flot les portait. Aujourd'hui, nous allons à contre-courant. Nous sommes une poignée d'hérétiques serrés, coincés entre le stalinisme et le réformisme. L'action à l'intérieur de la C.G.T. est difficile, pour ne pas dire impossible. Dans la C.G.T. Force Ouvrière, elle est possible, mais elle se heurte à des préventions qui ne sont pas toutes désintéressées. Les mouvements autonomes ont trop tendance à vivre en vase clos.

Pour forcer l'attention, pour devenir autant que faire se peut la revue d'éducation et d'action dont nous rêvons, il nous faut faire de la « Révolution Prolétarienne » une bonne revue, une revue indispensable aux militants des syndicats de toutes tendances.

Aussi bien ne pouvons-nous pas publier n'importe quoi. Nous devons nous garder de ressembler à l'hebdomadaire. Ne pas donner de petites choses sur de grands sujets. Mais surtout ne pas craindre d'aborder ces grands sujets. Ici, je ne résiste pas à l'envie, que j'ai depuis longtemps, de placer sous vos yeux quelques conseils tirés d'un vieil article de Charles Guiyesse, dans « Pages Libres » du 10 *février* 1906 *:*

> *Peut-être n'est-il pas inutile* — écrivait Guiyesse — *d'appeler l'attention de nos abonnés sur la façon dont se prépare un article, j'entends un article sérieux. Je vais évidemment m'appuyer sur la manière dont je procède, mais tous les auteurs procèdent, je crois bien, à peu près de même.*
>
> *On travaille une question. Qu'est-ce que travailler une question ? C'est lire les principaux ouvrages écrits, c'est consulter avec soin les documents, c'est recueillir les opinions caractéristiques et importantes. c'est mettre en ordre les impressions personnelles et les idées* a priori *plus ou moins vagues qu'on a soi-même sur le sujet. Avec tous ces éléments, va-t-on simplement former un tout par juxtaposition, par entassement ? Nullement. On les manie, on les scrute, on les « digère » ; on cherche à dégager une opinion, à juger, à établir une thèse ; on s'efforce de voir l'ensemble. Puis, quand on a bien scruté les événements et quand on a vu l'ensemble, on commence à écrire. Et ce qu'on écrit, en somme, c'est toujours une description...*
>
> *On ne peut pas procéder autrement dans une revue de la dimension de « Pages Libres », à laquelle ses abonnés demandent ce qu'ils lui demandent. Dans une revue technique, dans une revue d'érudition, il faut faire autrement ; l'auteur doit étaler devant les lecteurs tous les éléments qui ont fait sa conviction, il a de la place, et c'est ce qu'on lui demande. Mais si dans « Pages Libres » nous procédions ainsi, on ne lirait plus « Pages Libres », qui deviendrait une revue assommante.*
>
> *Dans nos articles, les éléments de nos convictions apparaissent de-ci de-là. Nous citons des auteurs, nous reproduisons des documents. Mais ne vous y trompez pas ! Ces citations et ces documents n'ont nullement la valeur qu'ils auraient dans une revue technique faite pour les spécialistes. Parmi tous les documents que dans un article je pourrais publier, je choisis avec soin ceux qui vous frapperont le plus, détermineront chez vous une émotion légère en faveur de la thèse que je vous présente. Et je m'applique à les faire valoir, ces documents que je vous donne. Tous les auteurs font de même.*
>
> *Tout le travail qu'a nécessité un article sérieusement et honnêtement fait, il est absolument impossible au lecteur de l'apercevoir. Vouloir le mesurer à l'aide de quelques documents, citations ou chiffres publiés, c'est le réduire à infiniment peu de chose. Ce ne sont pas les articles les plus longs et les plus bourrés de faits qui ont exigé de l'auteur la plus grande somme de travail.*

Ces vues d'ensemble, nous ne les avons pas encore données sur un grand nombre de sujets à l'ordre du jour. Je cite, un peu au hasard : Le déficit des chemins de fer et la dualité du rail et de la route ; Où en sont et que peuvent encore donner les Comités d'entreprise ? ; L'unité syndicale est-elle encore possible ? A quelles conditions ? ; Le nouveau régime des salaires et les conventions collectives ; La réforme fiscale, du point de vue ouvrier ; Comment fonctionne l'organisation patronale : le C.N.P.F. ; La réforme de la Sécurité sociale ; Les prix industriels et les prix agricoles ; Le développement du bureaucratisme.

Sur le plan international, nous n'avons pas encore donné la grande étude sur la Corée, ni sur la Chine, ni sur le Japon, ni sur l'Inde, et pourtant la grande guerre est maintenant engagée. Il serait nécessaire de dégager une vue d'ensemble de la Yougoslavie de Tito. Et il nous faudrait une rubrique régulière sur la Stalinie et les pays satellites. Nous devrions suivre de plus près l'expérience travailliste. Sans oublier le rude effort des syndicats américains pour jouer dans leur pays un jour prochain le rôle décisif.

Quant aux rubriques, nous les avons négligées ; il importe de les tenir plus soigneusement et plus régulièrement, en se délivrant de l'inutile. Dans chaque numéro, elles devraient constituer une mise à jour de l'essentiel.

Pierre Monatte a une affection particulière pour cette formule : « Le plus difficile, ce n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître. » Si vous voulez m'en croire, amis, cherchons ensemble, cette année, à discerner de plus en plus clairement le devoir du militant... et à le remplir.

M. CHAMBELLAND.

L'accident et le rationnel en histoire

LA REVOLUTION DAUPHINOISE[*]

(1788-91)

Les quatre livres très denses que M. Jean Egret a récemment consacrés à la Révolution dauphinoise sont d'un puissant intérêt. Grâce à eux, l'histoire locale et l'histoire nationale s'éclairent et se vivifient l'une par l'autre en un perpétuel chassé-croisé d'actions et de réactions mutuelles.

Pour une exacte et saine compréhension des événements rien de meilleur, car nous extrapolons trop volontiers, surtout en France. Clemenceau ne faisait-il pas de la Révolution française un tout à prendre ou à rejeter « en bloc », sans entrer dans des détails susceptibles d'en donner une vue moins schématique, mais partant plus nuancée et plus exacte ?

Nous sommes en quelque sorte écrasés par les « gros » événements parisiens de l'époque révolutionnaire. Ils sont comme des coups de théâtre dans un mélodrame bien ficelé et ils accaparent si bien la scène historique qu'on en arrive à ne plus rien comprendre à certains tournants qui en jalonnent les étapes. Pourquoi, par exemple, une réaction brutale suit-elle le 9 Thermidor ? Pourquoi le coup d'Etat du 18 Brumaire est-il accueilli avec enthousiasme ? Pourquoi, ultérieurement, certaines coalitions — ainsi celle des libéraux, des bonapartistes et des républicains contre les **ultras** — sont-elles dénoncées comme des alliances contre nature ? L'histoire locale est fertile en accords spontanés et temporaires auxquels il est impossible de découvrir des dessous ténébreux. Ils sont inévitables. En les considérant, on se dit que les fanatismes ne sont peut-être que des incompréhensions. Les vrais syndicalistes ne se battent-ils pas au coude à coude pour un idéal qui varie d'un militant à l'autre ?

***

Toute la Révolution dauphinoise est sortie d'une querelle — qui fait figure de piètre incident — entre le Parlement de Grenoble et le ministre Loménie de Brienne. Aussi les historiens officiels qui aiment les déroulements majestueux à étapes bien réglées sont-ils en général assez durs pour les magistrats en révolte. Ah ça ! de quoi ces juges, ces fonctionnaires du roi, se mêlaient-ils ? Ils n'avaient après tout qu'à exécuter les ordres du monarque et à poursuivre les délinquants.

Et, là-dessus, nos soi-disant historiens de donner un nouveau cours aux événements. Si Maupeou était resté au pouvoir, si Louis XVI avait montré plus d'énergie, si les notables avaient compris leur devoir comme ils devaient le comprendre, on aurait eu une histoire différente et bien plus harmonieuse. Malheureusement le devenir historique est irréversible et le **si** reconstructeur (dont le type est si Grouchy était arrivé à temps) n'y tient aucune place.

En outre, quelle drôle d'idée que de venir nous dire que les parlementaires n'avaient qu'à exécuter les ordres du roi ! Comme l'a bien vu Harold Laski, c'est toute son expérience de la vie qu'un juriste fait passer dans ses attendus ou ses annotations d'arrêts.

Les parlementaires grenoblois n'étaient peut-être pas tous des aigles. Mais ils étaient bien obligés de se mêler de tout puisque le gouvernement se mêlait de tout et que les sujets, faute d'institutions représentatives, n'avaient que la ressource de plaider pour faire valoir leurs points de vue. **C'est par la force des choses que le Parlement constituait le pouvoir intermédiaire que lui refusent les historiens.**

Quelques exemples me feront bien comprendre.

Les protestants étaient nombreux en Dauphiné. Ils étaient regardés sans défaveur. Un esprit de tolérance extrêmement louable animait les gens de la province. Depuis 1760, les protestants s'assemblaient quand et comme ils le voulaient. Le comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général de la province (le gouverneur, qui était le duc d'Orléans, n'y résidait pas) écrivait au capitaine chargé de réprimer les écarts des calvinistes de la région de Nyons : « Messieurs les curés conduits par un zèle trop ardent et souvent mal entendu ne connaissent que la violence et le châtiment pour réprimer le désordre du protestant, tandis qu'ils ne devraient employer que les moyens de douceur et de persuasion pour les rappeler au devoir. » Et, avec un bon sens infini, l'intendant Pajot de Marcheval écrivait à Choiseul : « Je n'oublie point qu'il ne doit y avoir qu'une religion en France et que toutes les lois le supposent, mais dans la vérité il y en a deux. »

Alors ? Le Parlement pouvait-il rendre des arrêts religieux, le code à la main ? Pas du tout ! Il faut au contraire louer l'avocat général Servan — magistrat de grand talent et de grand cœur — d'avoir victorieusement défendu la protestante Marie Robequin, épousée « au désert » par le meunier Jacques Roux et ensuite abandonnée, ainsi que son enfant, par son volage époux, lequel avait pris pour femme sa maitresse, le tout avec une belle et bonne dispense de l'évêque de Die !

Le défenseur de Roux avait pour lui la loi. L'avocat de la plaignante, Pison de Galland (probablement d'accord avec Servan) prononça une plaidoirie véhémente où le suborneur était flétri « afin d'empêcher que sous l'hypocrisie de la conversion il ne se commette des désordres abominables ». Servan, appelé à donner ses conclusions, parla en faveur de la délaissée; il montra l'immense portée du jugement qui allait être rendu : « ...Il retentira jusqu'aux rochers des Cévennes et les bouches les plus inconnues et les plus grossières le répéteront comme un cantique de paix ou comme un ordre de proscription. » Le Parlement suivit son avocat général; il condamna Jacques Roux et fit bien.

Le Parlement pouvait-il se désintéresser de la vie économique ? Pas davantage.

(*) **Jean Egret : I) Le Parlement de Dauphiné et les affaires publiques dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle.** 2 volumes in-8°. Arthaud éditeur à Grenoble.

II) **Les derniers Etats de Dauphiné** (Romans. 1788-1789). 1 volume in-8°. Arthaud éditeur à Grenoble.

III) **La Révolution des Notables — Mounier et les monarchiens** (1789) Un volume in-8°. Librairie Colin, Paris.

S'il est en partie exact que les membres du Parlement et leur domesticité faisaient vivre de nombreux commerçants grenoblois, il est plus certain encore que l'industrie du cuir constituait déjà la principale richesse de la capitale du Dauphiné. Tanneurs, corroyeurs, mégissiers, gantiers contribuaient au peuplement et à la prospérité de Grenoble. Or le fisc, toujours à sec, menaçait, par ses impositions et ses formalités, le développement de l'industrie du cuir, à la base même. Le « marquage des peaux » risquait, ni plus ni moins, de détruire des stocks importants. En effet, à la sortie du bain de chaux, le commis du régisseur appliquait une première « marque ». S'il tardait trop à venir, chose qui arrivait, « les peaux s'endommageaient, se brûlaient à la perte de l'ouvrier ».

Grenoble était une petite ville où tout se savait (pensons ici au Saumur de Balzac). Les maîtres-gantiers voyaient les avocats, les avoués, les greffiers, les huissiers. Tout d'un coup on apprenait — nouvelle énorme ! — le départ d'un industriel en ayant assez du fisc et de ses vexations. Les parlementaires ne pouvaient ni ne devaient rester insensibles à de tels événements. Aussi les voit-on, en techniciens parfaitement renseignés, relever toutes les bévues des agents du fisc.

Ce dernier, toujours stupide, se raidissait, s'entêtait. Le contrôleur des finances Bertin prétendait que le droit de quatre deniers par paire ne pouvait provoquer qu'une augmentation insignifiante du prix des gants. Le Parlement, dès 1760, lui répondit très justement que ce droit « suffirait pour décider un gantier à passer chez l'étranger ».

De fait, les droits de marque produisirent de funestes effets. De nombreux ateliers disparurent et, en 1767, le président de Bérulle essaya vainement, à Compiègne où il le vit, d'obtenir du contrôleur L'Averdy un « abonnement » pour les tanneurs.

Question du sel. Comment les parlementaires auraient-ils pu se conduire en simples fonctionnaires du roi ? Bien que le Dauphiné ne fût pas un pays de grande gabelle et que le sel n'y atteignît pas de très hauts prix, on y pestait contre les gabelous, on aimait les contrebandiers ; on se réjouissait des bons tours que Mandrin jouait au fisc. Les parlementaires le savaient ; ils étaient portés à l'indulgence.

D'autant plus qu'il y avait — qu'il y avait surtout — la « commission du Conseil » établie à Valence. Ce tribunal d'exception jugeait les faits de contrebande. Il se substituait aux « juges naturels » des inculpés (1). Les magistrats grenoblois exécraient la « commission de Valence ». Ils la qualifiaient avec raison d'organe des fermiers généraux, organe « dont l'intérêt est de se rendre nécessaire en proportion des revenus qui lui sont assignés sur la caisse et, par conséquent, de grossir et de multiplier les primes ». Ils n'hésitaient pas à qualifier la commission de Valence de « tribunal de sang ». Et Servan de s'écrier : « Un malheureux, sous le vain appareil des armes que la violence l'a forcé peut-être de prendre, introduit quelques denrées prohibées et on l'envoie payer, sur une roue, le modique gain qu'il a soustrait aux hommes les plus opulents de l'Etat. »

Les magistrats grenoblois étaient presque tous des seigneurs fonciers. Ils étaient acquis aux idées des physiocrates. Ils étaient les adversaires des impôts indirects ; ils étaient pour la libre circulation des grains et la suppression des péages.

Qu'après cela ils aient eu de nombreux défauts, des ridicules, des étroitesses d'esprit, nul n'en disconviendra. Mais dans l'ensemble le corps parlementaire dauphinois fait figure honorable au regard de l'histoire. Surtout il se tient dignement devant le pouvoir central.

(1) C'est ce tribunal qui jugea Mandrin et le condamna à mort.

***

On ne sait jamais ce qui sortira d'une lutte politique et sociale. Les parlementaires dauphinois, quand ils entrèrent en conflit avec Loménie de Brienne, ne prévoyaient absolument pas que les robins grenoblois, qu'ils toisaient d'un peu haut, avaient tout un système de gouvernement à eux, et le feraient prévaloir à Vizille, après la « Journée des Tuiles », cette prise de la Bastille à échelle réduite. Pour eux c'était une querelle de plus, comme tant d'autres, et qui suivrait un cours analogue.

Résumons les péripéties du drame.

Corps parcimonieux, économe des deniers publics, le Parlement du Dauphiné avait suivi avec sympathie l'action de Necker. Il s'était réjoui d'apprendre que les recettes nationales surpassaient les dépenses. Et, tout d'un coup, voici que Louis XVI réunit les notables du royaume pour les placer en face d'une situation financière désespérée. Jusqu'à ce moment « les maux de la France étaient sentis mais ils n'avaient pas été calculés ». Cette fois les chiffres parlaient. L'effet produit fut immense et désastreux. Le premier président Albert de Bérulle revint à Grenoble au début de juin 1787. Il avait participé aux travaux des notables et siégé au troisième bureau présidé par le duc d'Orléans, gouverneur de la province. Il rapporta certainement des nouvelles alarmantes car, dès le 12 juin, le Parlement décida d'envoyer à Paris le président de Montferrat pour demander d'urgence le rétablissement des Etats provinciaux de Dauphiné, en sommeil depuis 1628.

Le mécontentement était sans doute très grand car Loménie de Brienne feignit d'être plus avancé que les protestataires. Il proposa d'établir des « assemblées provinciales » destinées à répartir les impôts et à diriger les travaux publics. Avant même de connaître l'organisation et la composition des assemblées provinciales, les Dauphinois les suspectèrent. On se demandait (non sans raison) si ces assemblées entièrement soumises au gouvernement « ne lui fourniraient pas un moyen d'établir de nouveaux subsides sans avoir à craindre de résistances sérieuses ». Tant il est vrai que les cadeaux d'un gouvernement sont toujours onéreux !

Certains nobles, pourtant, acceptèrent les assemblées. Celle du Dauphiné se réunit le 1er octobre 1787 sous la présidence de l'intendant Caze de la Bove.

Le matin du 6 octobre, coup de théâtre ! Tout Grenoble apprend que la Chambre des vacations vient de prendre un arrêté interdisant l'exécution du règlement ministériel du 4 septembre.

D'où vient cet acte audacieux ?

Ne parlons pas **d'influence**, mot passe-partout qui sent l'astrologie, dit avec raison Lucien Febvre. Parlons de relations, de rapports, termes vraiment scientifiques. Bien que constituant une société assez fermée, les parlementaires grenoblois ne vivaient pas en Robinsons. Ils voyaient des avocats, des avoués, de riches industriels, de gros négociants. Ils avaient des fermiers. Ils connaissaient un Mounier, un Barnave, un Auguste Périer, un Gagnon. Or partout le scepticisme était total vis-à-vis des mesures ministérielles — même et surtout quand elles se paraient de dehors libéraux et réformateurs. « Elles manquaient leur but parce qu'on ne les considérait que comme un moyen de hâter l'enregistrement d'un grand emprunt et de reculer indéfiniment la convocation des Etats généraux », a écrit Auguste Périer.

Corps intermédiaire habitué à interpréter le sentiment public, le Parlement du Dauphiné réclame énergiquement cette convocation. Au nom de sa Compagnie, le conseiller Anglès écrit : « Vous commandez, Sire, à une nation libre, mais cette nation est idolâtre de ses rois ; c'est toujours vers eux que dans ses calamités elle porte ses regards pour leur demander justice de ses oppresseurs. Entendez, Sire, ses gémissements et ses plaintes ; rassemblez autour de vous ses députés et ses représentants. »

Irrité de la résistance de presque tous les Parlements, le ministère prit des mesures générales et des mesures particulières qui se proposaient de briser la résistance des indociles Dauphinois. Ce furent les édits de mai 1788. Le Parlement de Dauphiné gagna le ministre de vitesse. Par un arrêt de protestation (9 mai) il rejetait d'avance les lois très graves qui devaient être enregistrées le lendemain ; il regardait « comme traîtres à la patrie ceux qui accepteraient de remplacer les officiers de la cour, dans tout tribunal qui pourrait leur être substitué ».

Le lieutenant-général de Clermont-Tonnerre et l'intendant Caze de la Bove étaient des doux, des sages, des pacifiques. Ils désapprouvaient les ordres catégoriques qu'on leur donnait. Ils obéirent néanmoins et les édits furent enregistrés militairement, y compris celui qui réorganisait le système judiciaire français. Cet édit abaissait singulièrement le Parlement de Dauphiné qui jugeait toutes les causes en dernier ressort, tout comme son voisin de Savoie dont « l'équité » était si proverbiale que celui qui comparaissait devant lui priait ardemment Dieu de l'en préserver. Tribunal de première instance, cour d'apppel, cour de cassation, conseil d'Etat, le Parlement de Dauphiné était tout cela à la fois ; à la manière du temps évidemment. La création, à Paris, d'une cour plénière et, en province, de grands bailliages privait les parlementaires et les avocats grenoblois d'une partie de leurs ressources habituelles.

On surestimait sans doute l'importance de la clientèle que constituait le monde judiciaire. Mais à côté il y avait les plaideurs, les innombrables plaideurs dauphinois provenant de tous les coins de la province. Ils étaient la providence des hôteliers et des robins. Ces derniers étaient les plus touchés ; plus près du peuple que les parlementaires, ils lui soufflèrent leurs colères et leurs craintes. Tout le quartier du palais de Justice se voyait déjà ruiné. Aussi est-ce là que la révolte éclata quand, le 7 juin 1788, on apprit que, par lettres de cachet, Clermont-Tonnerre exilait les parlementaires.

Les paysans dauphinois supportaient malaisément les impôts dont ils étaient accablés. Le Parlement lui apparaissait comme un défenseur naturel du moment qu'il combattait Loménie de Brienne. Le samedi 7, jour de marché à Grenoble, s'excitant les uns les autres, ils s'armèrent — on ne sait trop pourquoi — de bûches prises à même les tas de bois en vente sur le marché. A eux se joignirent aussitôt les artisans, les crocheteurs, les domestiques des maisons nobles et aussi « des vagabonds et des gens sans aveu ». La minuscule place aux Herbes était alors le domaine des maraîchères et des poissardes. Elles furent tout le jour « les animatrices infatigables de la révolte ». Elles se répandirent dans la ville et un paisible tabellion de La Mure vit, avec stupéfaction, l'une de ces dames gifler le sous-officier commandant une patrouille.

Maintenant le tocsin sonne aux églises de la ville emmurée dans ses remparts. Pour empêcher les magistrats de s'en aller, on cloue les portes de la ville dans le temps même où les paysans accourent pour voir ce qui se passe. Plus de 200 femmes envahissent l'hôtel d'Albert de Bérulle ; on coupe les courroies des malles ; on dételle les voitures près de partir. Des patrouilles — la garnison comptait quatre bataillons — circulent en ville. Leur vue excite la foule et de nombreuses rixes se produisent — qui ne présentent pas une gravité extrême. On dépave les rues ; on lance des tuiles sur la troupe qui se replie.

La lutte fut assez violente près de l'hôtel de Clermont-Tonnerre. Ce dernier garda son calme, défendit à la troupe de tirer et écouta les sages suggestions d'un autre lieutenant-général, le comte de La Tour du Pin Paulin, venu à Grenoble pour plaider. Clermont-Tonnerre donna aux soldats l'ordre de regagner leurs casernes et La Tour du Pin Paulin se rendit chez Albert de Bérulle pour le prier de rester.

La foule ne se tint pas pour satisfaite. Elle exigea (les prudents magistrats étaient navrés de la tournure que prenaient les événements) que les parlementaires, leur président en tête, regagnassent en corps le palais de Justice. On s'y rendit en prenant par le plus long. On alluma un feu de joie place Saint-André et on voulut y brûler le registre contenant les édits de mai. M. de Bérulle parvint à calmer les manifestants.

A la nuit tombante, et pas fiers du tout, les parlementaires regagnèrent leurs logis. Quatre jours plus tard, c'est-à-dire le 11 juin, la noble compagnie se hâta d'obéir aux ordres du roi. Nobles, prêtres et bourgeois étaient consternés : « Personne ne voulait avoir eu part à cette bagarre. »

Une lourde tristesse planait sur la ville abandonnée par son aristocratie. Des renforts militaires arrivaient ; on pouvait redouter le pire.

C'est alors que se produisit, non plus l'accident historique, mais l'acte historique rationnel qui inaugura vraiment la Révolution française. Une force jusque-là restée dans l'ombre se révéla : celle des bourgeois et des robins. On sortit des entretiens cénaculaires pour agir. Mounier prit la tête du mouvement et Berriat-Saint-Prix écrivit plus tard : « Il étonna tous les esprits par la profondeur de ses connaissances en droit public ou politique, par la sagacité et la clarté de ses discussions, par la force et la solidité de ses raisonnements ; il fit, en un mot, luire un jour nouveau à tous les yeux. »

***

Une classe montante a des représentants à son échelle. Mounier, en dépit d'un physique ingrat, était à coup sûr un homme de valeur. On sait, en effet, qu'il fut un grand préfet du Consulat et qu'il siégeait, avec distinction, au Conseil d'Etat quand il mourut, encore jeune, en 1806.

Mounier voulait installer en France une monarchie à l'anglaise fondée sur un sage équilibre et laissant de grands pouvoirs au roi. Son coup de génie — en tant que bourgeois clairvoyant — fut de rassembler les trois ordres afin de présenter un front uni au pouvoir. Il rassura la noblesse pour la mettre dans son jeu et il s'interdit rigoureusement d'en appeler au quatrième Etat. « Jamais la multitude n'influa sur nos assemblées », a-t-il écrit plus tard en parlant de Vizille et de Romans.

A Grenoble régnait l'indécision. Mounier prit hardiment l'initiative d'une réunion des trois ordres de la ville de Grenoble « pour subvenir par des dons à la misère instante du peuple » et « calmer son inquiétude ». Elle se tint le 14 juin 1788. Elle rassembla 9 ecclésiastiques, 33 nobles, 19 avocats, 12 procureurs ou notaires et 28 roturiers qui n'étaient pas hommes de loi. Après une très longue délibération, les idées de Mounier et de l'ardent Barnave prévalurent dans une résolution finale. **On y demandait : le rappel du Parlement de Dauphiné, la convocation des Etats provinciaux et des Etats généraux.** La résolution, en outre, invitait

les trois ordres des différentes villes et bourgs de la province à envoyer des députés à Grenoble pour y constituer une assemblée représentant mieux les aspirations dauphinoises.

Cette décision audacieuse provoqua, à Versailles, une explosion de colère. Pendant cinq semaines on manœuvra : la cour cherchait à dissocier la coalition des trois ordres ; les mouniéristes s'efforçaient de gagner à leur cause le plus grand nombre possible de partisans.

Finalement, on nomma lieutenant-général le maréchal de Villeneuve connu pour son intraitable énergie en dépit de ses 85 ans. Seulement le vieil homme de guerre était fort malade ; il se sentait « gagné par la lassitude ». De jeunes gentilshommes le circonvinrent et il consentit à « fermer les yeux » sur la réunion des trois ordres.

Elle eut lieu à Vizille, le 21 juillet, dans le château des Périer, ancienne résidence du connétable de Lesdiguières. Près de 500 délibérants remplissaient la salle de réunion, les roturiers détenant la majorité. Le comte de Morges présida mais, comme secrétaire de l'assemblée, ce fut Mounier qui imprima leur direction aux débats et réussit à faire voter les résolutions déjà prises à Grenoble. La cour tenta, sans y parvenir, de diviser les coalisés. Puis, le 29 août, on connut la démission de Loménie de Brienne faisant prévoir le renvoi du garde des Sceaux de Lamoignon. Aussitôt des pourparlers (sans doute très cordiaux) s'engagèrent entre Caze de la Bove, Clermont-Tonnerre, — revenu à Grenoble — Mounier et le comte de Morges. Les hommes de Vizille se réunirent le 1er septembre à Saint-Robert près Grenoble. Ils acceptèrent de se rendre à Romans où Loménie de Brienne avait convoqué les trois ordres. Le maire de Romans, Dedelay d'Agier (à Grenoble on dit tout simplement Delay d'Agier) était tout acquis aux idées de Mounier. Riche propriétaire terrien, il avait de grandes qualités d'organisateur et l'on pouvait compter sur lui.

***

Avant de parler de l'Assemblée de Romans, insistons sur un point de première importance pour nous, militants syndicalistes et fédéralistes de la R. P. **Nous ne trouvons aucune trace de fédéralisme et de décentralisation dans les revendications des notables dauphinois. Au contraire !**

C'est que, lorsqu'on parle des « libertés dauphinoises » c'est simplement de privilèges qu'il est question. Il ne s'agit nullement d'exécuter par soi-même, d'arracher au pouvoir central une partie des pouvoirs qu'il s'est arrogés ; il s'agit de se prémunir contre ses coups, d'échapper à ses prises et de faire retomber sur d'autres la lourde main des agents du roi.

En 1788 le privilège est tout-puissant en France. Par contre c'est le besoin d'une commune loi, d'une loi valable pour tous, qui guide Mounier et ses amis. Il leur inspire ces lignes : « Les trois ordres du Dauphiné ne sépareront jamais leur cause de celle des autres provinces et, en soutenant leurs droits particuliers, ils n'abandonneront pas ceux de la nation ». Plus tard, Mounier devenu une manière d'oracle écrira, aux syndics des Etats de Béarn : « Pour jouir de nos droits nationaux, nous ne devons retenir de nos privilèges particuliers que ceux qui ne peuvent nuire au bonheur de nos concitoyens et nous devons voir notre patrie dans la France entière. »

Les franchises, les libertés provinciales, représentaient, en 1788, un particularisme réactionnaire auquel s'accrochaient noblesse et clergé. Il fallait d'abord les détruire. Le fédéralisme, pour naître, s'édifier, se développer et s'épanouir en cette « anarchie positive » que postule le collectivisme, a d'abord besoin que l'Etat moderne s'établisse sur les ruines du passé et fasse régner les dispositions de la commune loi.

L'histoire étant faite de continuations et de persistances — les cendres froides du passé éteignant les flammes de l'avenir — notons que l'esprit de privilège garde en France de très profondes racines.

***

Les historiens parlent peu ou pas des derniers Etats de Dauphiné qui se tinrent par deux fois à Romans. La « Journée des Tuiles », l'Assemblée de Vizille, sont les gros événements spectaculaires que l'on relate en détail pour les exalter ou les maudire. Hors d'eux on croirait qu'il n'y a rien. Or, tout au contraire, les Etats de Romans ne manquent pas d'importance.

Le Tiers y fait preuve d'une discipline exemplaire. Noblesse et clergé voient avec effroi qu'on les conduit plus loin qu'ils ne voulaient aller. Ils regimberaient volontiers, mais Mounier est là qui les rassure. Il tempère, émonde, adoucit les exigences des délibérants plus avancés. Il s'applique infatigablement à ne pas diviser les Etats de sa province car il a son idée de derrière la tête : **celle du mandat impératif à imposer conjointement à tous les élus.** Il prévoit génialement que si l'on vote par ordre, comme en 1614, on n'aboutira à rien.

Un camarade historien, m'a objecté : « Parler de mandat impératif, en 1788, c'est tomber dans l'anachronisme. »Voire ! Voici en effet le mandat donné par l'Assemblée de Romans à ses élus :

« L'Assemblée donne pouvoir aux personnes qui seront choisies par la voie du scrutin de représenter la Province dans les Etats généraux du royaume, en tant qu'ils seront composés de membres librement élus. **Leur défend de délibérer séparément. Leur donne mandat spécial d'employer tous leurs efforts pour obtenir que les députés du Tiers Etat soient en nombre égal à ceux du premier et du second ordre réunis et que les suffrages soient comptés par tête, sans qu'ils puissent voter sur aucune proposition avant que ces formes aient été définitivement arrêtées, l'Assemblée déclarant qu'elle désavoue ses députés et leur retire ses pouvoirs s'ils contreviennent au mandat ci-dessus.** »

Ce mandat impératif, stupéfiant pour l'époque, donna la victoire au Tiers Etat. A Versailles, les députés de la noblesse dauphinoise n'arrivèrent pas à entamer les résistances des privilégiés de leur ordre. Mais les députés du clergé de la province eurent plus de succès. Ils agirent en conciliateurs et finalement c'est l'archevêque de Vienne, Le Franc de Pompignan, qui conduisit la majorité du clergé dans la salle commune.

***

Et maintenant, ô histoire ! voilà bien de tes coups qui désespèrent les historiens voulant que les événements suivent un cours « rationnel ». Comme si l'accident n'avait pas lui aussi sa rationalité particulière !

Quand, fiers de leur œuvre, les Etats du Dauphiné se séparèrent à Romans en janvier 1789, on aurait bien surpris ceux qui y participaient en leur prédisant que ces Etats ne se réuniraient jamais plus. Mounier, élu député à l'unanimité moins deux voix, ne se doutait guère qu'il deviendrait impopulaire à Grenoble même ; qu'on l'y appellerait à grands cris : « M. Veto, M. Veto à la lanterne ! » et Barnave, alors en pleine ascension, n'imaginait pas que sa belle tête audacieuse tomberait sous le couperet de la guillotine.

Autre coup de l'histoire ! En octobre 1788, le Parlement de Dauphiné, l'auteur du prologue du drame révolutionnaire, s'était réinstallé à Greno-

ble où on l'avait accueilli avec des transports de joie. Il s'aperçut bien vite qu'il avait travaillé pour d'autres que lui. La Constituante prononça sa dissolution. Il se réunit une dernière fois le 24 septembre 1790. Il n'y eut en séance que 18 conseillers et 2 présidents. Le 30 septembre, sans incident, les scellés furent apposés sur les portes du palais de Justice, par les soins de la municipalité grenobloise. Il n'y eut pas de Journée des Tuiles car de nombreux magistrats avaient émigré en Savoie, en Suisse, voire en Italie. Albert de Bérulle avait élu résidence à Paris dès 1789. Le 6 thermidor de l'an II, ce doux et paisible magistrat monta sur l'échafaud.

***

De janvier 1789 à la réunion des Etats généraux, Mounier jouit dans la France entière d'une immense popularité. Il écrivit un livre : « Les nouvelles observations sur les Etats généraux de France », et il le publia malgré Necker. De toutes parts il recevait des témoignages d'admiration. De Verdun, l'abbé de Bassinet lui écrivait : « Toutes les provinces ont les yeux fixés sur les Etats que vous avez si sagement constitués ; elles se proposent pour modèle le plan que vous avez adopté. »

A Versailles, l'étoile de Mounier ne tarda pas à pâlir, comme elle déclinait en Dauphiné où les paysans ne voulaient plus entendre parler de droits seigneuriaux et d'indemnité pour le rachat des fonds nobles. La Cour — le roi excepté — détestait Mounier et le maximum des concessions auxquelles ce monde frivole se résignait était loin d'égaler le minimum exigé par les député du Tiers les plus modérés. D'autre part Mounier ne devait pas tarder à se heurter à des hommes qu'il avait peu connus jusqu'alors : les hommes à principes, les théologiens politiques, les Procustes de cabinet, les esprits systématiques qui donnent tort aux faits s'ils contredisent les principes.

Mounier, dit très justement M. Egret, était « un esprit clair soucieux de connaissances concrètes et de résultats positifs... A Weimar il amusait et irritait Gœthe par son irrévérence à l'égard de Kant ». Il ne pouvait qu'entrer en conflit avec les doctrinaires de la Constituante.

On ne dépouille pas aisément le vieil homme. Un des premiers adversaires de Mounier fut Sieyès, dont personne n'ignore qu'il fut un grand fabricateur de constitutions toutes plus mirifiques les unes que les autres.

Mounier voulait une constitution à l'anglaise. C'était oublier que par son alogisme elle ne pouvait satisfaire des hommes à principes. Ils voulaient, ces derniers, faire table rase du passé et édifier une constitution logique. « N'avons-nous pas sur l'Angleterre le précieux avantage de pouvoir ordonner en même temps toutes les parties de notre constitution tandis que la sienne a été faite à diverses reprises ? » — s'écriait Alexandre Lameth.

En France, on commença donc par rattacher la constitution à de grands principes. La théorie devança la pratique et les principes planèrent dans l'empyrée. La constitution en fut comme une contemplation affaiblie, une dégradation, une chute.

Tout comme un théologien qui énonce des dogmes et en déduit imperturbablement les conséquences, sans se demander si ce qu'il admet au départ n'est pas justement ce qui est tout entier à prouver, Sieyès et les constituants insistèrent pour que la constitution fût précédée d'une solennelle Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Sieyès la rédigea. Elle comportait 37 articles et elle était fort longue (10 pages in-8°) et le député Langon — un sceptique sans doute ! — ne parlait probablement pas mal en disant que c'était « un catéchisme de métaphysique fort inutile au grand ouvrage pour lequel nous sommes appelés ». A Mounier, elle parut « trop métaphysique et trop obscure ». Il intervint dans les débats et la Déclaration qu'élabora la Constituante porte l'empreinte des idées de Mounier. Elle est nette, positive, précise et plusieurs de ses articles sont en entier l'œuvre de l'avocat grenoblois. Quand elle fut enfin votée, le député Huet s'écria avec enthousiasme que désormais nous avions mieux que l'**habeas corpus**.

Hélas ! Nos grands ancêtres firent purement et simplement ce que faisaient auparavant le monarque et ses intendants : ils gouvernèrent arbitrairement. Il n'y eut plus ni lits de justice ni enregistrements militaires, mais sous de nouvelles formes les « Coups de Majesté », chers aux peuples qui aiment les thaumaturges, persistèrent et se multiplièrent.

Mieux que l'**habeas corpus** ! Rions un peu. Sur la route de Suisse, on arrête le baron de Bezenval. De quoi est-il coupable ? Qui l'accuse ? De quel droit la milice de Villenox a-t-elle arrêté cet officier royal qui a une permission régulière de se rendre en Suisse ? Que devient la liberté individuelle ? Telles sont les questions que pose Mounier. Il est interrompu par les huées du public et l'arrestation de Bezenval est maintenue. Il reste en prison « sous la garde de la loi ». Bien des « suspects » l'y rejoindront car, désormais, ce n'est plus seulement les pensées, c'est jusqu'aux « intentions » les plus secrètes que l'on incrimine, et cela au nom de la raison d'Etat, laquelle est bien tout ce qu'il y a de plus contraire à une quelconque Déclaration des Droits.

L'effondrement rapide des mouniéristes a de quoi surprendre. Pourtant il s'explique très facilement par l'entrée en ligne des masses populaires. Benedetto Croce, le plus grand des historiens philosophes, dit magnifiquement de l'histoire qu'elle se produit avec liberté et se pense, après coup, comme nécessité. Les événements qu'elle relate et juge (car elle est jugement de la tête aux pieds) ont d'abord une égale possibilité d'être ou de n'être pas : Napoléon est libre de quitter l'île d'Elbe ou d'y rester. Mais une fois qu'ils se sont produits, on se rend compte qu'ils ne pouvaient être autres qu'ils ne furent. A Versailles, tout près de Paris, l'effervescence de la capitale en proie aux plus grandes difficultés de ravitaillement pesait inévitablement sur tous les débats et, ainsi, les transformait.

Mounier, de la sorte, devint vite impopulaire. Il gardait cependant la confiance de ses collègues. Le 28 septembre 1789 il fut élu président de la Constituante par 369 voix contre 145 seulement à Pétion. Comme on le voit par ce scrutin, seul le Tiers Etat participa au vote. Les privilégiés pratiquaient déjà la politique du pire. Trait tout à fait caractéristique et permanent des **ultras** français !

Les journées d'octobre 1789 donnèrent le coup de grâce à la révolution des notables.

A Versailles tout allait mal. Les débats constitutionnels traînaient en longueur. La Cour avait appelé près d'elle des troupes qu'elle croyait sûres ; le 1er octobre des incidents scandaleux marquèrent le banquet offert par les gardes du Corps aux officiers du régiment de Flandre. La gauche de la Constituante se sentit menacée.

Agit-elle à Paris ? On ne peut certes prouver que ses membres appelèrent à Versailles le peuple des faubourgs. Par contre ce qui est certain c'est que les journées du 5 et 6 octobre comblèrent leurs vœux.

Mounier, malade et de plus en plus découragé, eut la tâche ingrate de recevoir les manifestantes et les manifestants. Il se tira avec honneur de cette situation difficile. Il discuta posément, humaine-

ment, avec les femmes qui entouraient son fauteuil. D'abord très montées contre lui — n'oublions pas que le pain manquait à Paris — elles se radoucirent. Elles finirent, raconta-t-il plus tard, « par lui donner beaucoup de témoignages d'intérêt ».

***

La famille royale et l'Assemblée ramenées à Paris, un seul espoir restait aux notables, partisans d'une révolution limitée, ajustée à leurs seules convenances. C'était la province. Pourquoi ne pas la soulever contre Paris ? Plus de 300 passeports furent demandés, en 48 heures, par les députés modérés du Tiers. La gauche de l'Assembée réagit avec vigueur et le cynique Mirabeau, qui pratiquait le jeu trop subtile d'attaquer la Cour pour la mieux sauver, fit décider qu'aucun passeport ne serait accordé aux députés « que sur des motifs dont l'exposé serait fait dans l'Assemblée ».

Mounier, homme des précautions utiles, possédait deux passeports en règle. Il se hâta de regagner Grenoble. Il quitta Versailles le 10 octobre. Cinq mois avait suffi pour ruiner toutes ses espérances.

Il ne les retrouva pas en Dauphiné. C'était maintenant « une province frémissante et profondément divisée ». L'émigration avait ruiné tous les commerces de la capitale du Dauphiné. La ganterie, industrie de luxe, marchait au ralenti. La misère échauffait et aigrissait les esprits.

Jamais, tant s'en faut, la température ne monta aussi haut à Grenoble qu'à Paris. Néanmoins l'effervescence générale etait grande. Quand la commission intermédiaire décida de convoquer à Romans, pour le 2 novembre 1789, les Etats de Dauphiné, d'ardentes protestations s'élevèrent dans le Bas-Dauphiné où la petite ville de Saint-Marcellin prit la tête du mouvement d'opposition à Mounier. La tenue des Etats fut d'abord ajournée ; par la suite elle n'eut jamais lieu car, sur la proposition de Le Chapelier, la Constituante défendit provisoirement aux provinces de s'assembler.

Mounier et ses amis espéraient que le discrédit frapperait peu à peu les « patriotes ». Il n'en fut rien. Dans les périodes troublées, on voit surgir des hommes nouveaux qui deviennent tout d'un coup célèbres pour un temps. Il se forma à Grenoble une **Société patriotique** ; ses animateurs furent des plébéiens nommés Dumolard, Réal, Amar, Michal, Génissieu. Ce dernier, seul, a donné son nom à l'une des rues de Grenoble. Ils furent heureusement secondés par l'ex-avocat général Servan (2). Ce dernier écrivit une forte brochure (56 pages in-8°), **Adresse aux amis de la paix**, qui servit de manifeste inaugural au nouveau mouvement. Dans son adresse, Servan défendait l'œuvre de la Constituante ; « il prenait parti contre les prophètes de malheur et dénonçait le danger terrible d'une guerre civile » .

Mounier tenta de contrecarrer l'action de ses adversaires en créant une **Société philanthropique** dont l'organe fut les **Affiches du Dauphiné**. Elle végéta.

Encore et surtout, il y eut autre chose. La maison de Savoie intriguait aux frontières du Dauphiné. Des émigrés encourageaient ces menées. Alors, spontanément, des Fédérations se créèrent et se groupèrent. Toutes approuvaient les décrets les plus énergiques de la Constituante ; elles se trouvèrent ainsi d'agir contre Mounier dont les adjurations formalistes devenaient de plus en plus « suspectes ».

(2) Nature d'une seule pièce, Servan avait démissionné du Parlement à la suite d'un grave échec immérité. Dans un procès entre un noble et sa maitresse, actrice au théâtre de Grenoble, Servan avait requis contre le gentilhomme et le Parlement avait donné tort à son procureur général.

Peu à peu, on se prit à redouter le pire pour Mounier. La situation, après tout, était celle que le grand Erasme avait connue à Bâle, quand Oecolampade et les fanatiques de son entourage lui en avaient rendu le séjour impossible. On sait que les édiles bâlois accompagnèrent jusqu'au Rhin l'illustre humaniste qui avait honoré leur cité. La municipalité grenobloise eut le bon sens de comprendre qu'un jour on lui reprocherait d'avoir poursuivi l'animateur de la Révolution dauphinoise. Elle facilita sa fuite. Il devint pour elle un quelconque Duverger auquel on accorda un passeport d'un mois pour « herboriser », avec innocence, en montagne. Il quitta Grenoble le 18 mai 1790 et, quelques jours plus tard, à Chambéry, il retrouva heureusement toute sa famille.

***

En mai 1790, pour le Dauphiné, la Révolution était terminée. Elle est simplement allée un peu plus loin que ne le voulait Mounier. Nulle part elle n'alla plus loin qu'en Dauphiné.

Nous retrouvons Mounier haut fonctionnaire du Consulat. D'autres notables dauphinois qui avaient partagé les mêmes espoirs et éprouvé les mêmes déceptions l'imitèrent. Ils ne croyaient nullement être des « renégats » en servant Napoléon ou Louis XVIII. Bachasson de Montalivet, à qui nous devons tant de nos belles routes, était conseiller au Parlement de Grenoble lors de la Révolution dauphinoise. Il devint conseiller d'Etat et ministre de l'Intérieur sous l'Empire ; la Restauration fit de lui un pair de France. Avait-il changé ? Avait-il renié son idéal de 1789 ? Pas le moins du monde. Pour lui, pour La Fayette toujours fringant, les émigrés, les ultras, les missionnaires étaient de dangereux revenants. On s'unissait pour leur barrer la route et ensuite, bien doctement, on reprenait entre notables éclairés les bonnes vieilles querelles de la Constituante. Il y avait toujours des mouniéristes, des feuillants et même des jacobins, mais on ne les appelait plus ainsi.

Je ne l'ai pas assez dit dans cet article : la propriété était chère aux notables de 1789. Loin de lui nuire, la suppression des privilèges et des droits seigneuriaux lui donna, pour longtemps, des assises inébranlables. Les acheteurs de biens nationaux y tenaient comme à la prunelle de leurs yeux. Ils exigèrent et obtinrent qu'on leur en garantît la tranquille possession. La vraie révolution elle était, elle fut là ; elle fit de la France une nation de petits et moyens propriétaires.

Sur toute la ligne, les tendances centralisatrices de la monarchie s'accentuèrent. Luttant à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, les révolutionnaires, au nom de la « patrie », renforcèrent l'Etat. Les privilèges disparus, on eut, en principe, le règne du droit commun. En réalité la raison d'Etat continua de prévaloir et un immense corps de fonctionnaires assura cette prévalence. Les libertés, les autonomies, les initiatives dont se réclame le fédéralisme n'arrivèrent pas à prendre racine.

Les Parlements avaient été supprimés ; à leur place on créa un système judiciaire aussi imposant. A Grenoble, magistrats et robins restèrent très nombreux, si nombreux, que le palais de Justice a dû être agrandi il y a quelque soixante ans.

***

Pendant mon séjour annuel à Blacé, j'ai eu le plaisir de recevoir notre jeune ami et collaborateur Yves Delaunay. Notre camarade est un Angevin ; je lui ai parlé des livres solides, bien charpentés, mais un peu ternes de M. Egret. Aussitôt Delaunay m'a vivement engagé à écrire un article sur la Révolution des notables en Dauphiné. Il m'a dit en substance : En raison de la diversité

par laquelle se définit la France, l'étude d'une révolution locale présente un grand intérêt en ce sens que, si elle est bien faite, elle permet de voir si la révolution générale (la seule que nous connaissons tous) en est un simple agrandissement — au sens où nous parlons d'agrandissement photographique — ou si elle présente des caractères spéciaux dus à l'intervention de facteurs particuliers.

Vu sous ce jour, le 14 Juillet est incontestablement une « Journée des Tuiles » simplement agrandie.

Par contre la nuit du 4 Août est quelque chose de très différent des « journées » de Vizille et de Romans. Lors de celles-ci, Mounier tient la barre et dispose de l'avenir. Il organise à son gré une révolution libérale qui ne touchera qu'à certains privilèges.

Mais entre la conception et la réalisation il y a toujours de l'**intervalle** (intervalle de temps, intervalle de lieu) et cet **intervalle** accueille les événements les plus divers, les plus imprévus. Ils sont à la fois cause et effet et à leur tour sont justiciables de l'**intervalle**.

A Grenoble, après la journée des Tuiles, une pesante tristesse accable la population grenobloise, Mounier a les mains libres pour agir.

A Paris, au contraire, après le 14 Juillet, l'effervescence persiste. Puis vient la Grande Peur : les châteaux flambent, le désordre grandit. La nuit du 4 Août s'impose. Duport n'admet aucun rachat compensateur puisque le privilège est inadmissible. Il est suivi et l'ancien régime reçoit son coup d'estoc.

A Grenoble, après la Journée des Tuiles, l'action populaire ne se manifeste plus sous la forme de « journées » tumultueuses. A Paris, au contraire, le monde des faubourgs se mobilise à diverses reprises.

Pourquoi les Grenoblois bougeraient-ils ? La ganterie et les autres industries du cuir n'en sont encore qu'au stade artisanal.

Les campagnes dauphinoises ? Une fois les privilèges supprimés, la passion du domaine à agrandir suffit à emplir les âmes paysannes. Les ruraux nantis seront plus conservateurs que les privilégiés. C'est seulement par le biais de l'anticléricalisme et de l'antimilitarisme que le socialisme fera tache d'huile dans l'Isère. Son premier député, Alexandre Zévaès, n'est élu au deuxième tour, en 1898, que grâce aux voix disciplinées des ouvriers de Voiron et de Grenoble.

Proudhon, notre admirable et grand Proudhon, affectionnait l'expression : **légalité objective.** Elle est en effet chargée de sens.

En 1789, seule la domination politique de la bourgeoisie avait une légalité objective. Les précurseurs du socialisme, quand il s'en présenta, ne pouvaient être que des prophètes impuissants et désarmés. Dommanget s'est fait leur historien et leur mémoire nous est chère.

La vertu de prudence anima les Dauphinois. Dans leur province l'agitation cessa dès que furent obtenus les résultats conformes à la légalité objective. Dans la capitale les troubles persistèrent, les coups d'Etat se succédèrent, mais... **Mais, sous-jacente, la légalité objective demeura.** Elle triompha en 1814 et 1815. La Charte constitutionnelle donna son statut légal à la révolution des notables. Elle était, cette charte, le résultat de la nuit du 4 Août. Tout le reste n'avait été qu'un long accident (avec sa rationalité particulière) ; un long accident qui n'avait rien ajouté d'essentiel à la légalité objective, c'est-à-dire à ce qui était alors dans la nature des choses.

A.-V. JACQUET.

Parmi nos LETTRES

C'EST L'EUROPE QUI EST MENACEE

De Charbit :

Louzon a eu tort d'écrire un « dernier mot » sur la neutralité, parce que c'est un clou sur lequel il faudra frapper de plus en plus fort, pour faire rentrer dans le crâne des gens cette vérité, vieille de six ans, que nous ne sommes pas en présence d'un conflit U.R.S.S.-U.S.A., mais que c'est notre Europe occidentale qui est menacée de domination par l'U.R.S.S., l'Etat le plus liberticide du monde.

Fais-moi peur ! Nous recevons d'une camarade étrangère qui se trouvait sur les Champs-Elysées lors de la manifestation anti-Eisenhower du 9 janvier la pittoresque lettre suivante :

Je passais en revue les belles choses exposées dans les vitrines des Champs-Elysées quand, tout à coup, je me suis trouvée nez à nez avec un groupe d'hommes et de femmes hurlant et vociférant. Les femmes surtout.

Abordant deux d'entre elles, je leur demandai :

— Que se passe-t-il ?

— Nous manifestons contre un général américain qui veut venir commander chez nous !

— Diable ! mais c'est maintenant devenu une mode d'envoyer des généraux commander ailleurs que chez eux. N'est-ce pas à la Pologne qu'il est arrivé pareille mésaventure ? Un général russe n'est-il pas installé à Varsovie ?

La réplique de ces dames — due à mon accent sans doute — fut brutale et sans aménité.

— Madame, quand on est Français, on défend la France !

Et elles se mirent à hurler de plus belle : « La France aux Français ! », « Eisenhower en Amérique ! », etc. Hurlements repris en chœur par le groupe, qui paraissait navré de n'être pas poursuivi par la police. En effet, comme s'ils avaient voulu narguer les manifestants, les agents bavardaient entre eux, le sourire aux lèvres, à croire qu'ils se racontaient des histoires drôles.

Il est vrai que leur nombre était bien supérieur à celui des manifestants. Ces derniers, 3.000 environ, se bornaient à courir de tous les côtés, faisant alterner les cris de : « La France aux Français ! », « Défendons notre patrie contre les Américains ! », avec la Marseillaise, chantée à pleine voix.

Mais quand ils s'approchaient du service d'ordre, impassible, il suffisait qu'un garde esquisse seulement le geste de se moucher pour les voir s'égailler comme une volée de moineaux.

Une manifestation, ça ? Plutôt un jeu où l'on s'amuse à « Fais-moi peur ! »

Il y avait toujours une espèce de caporal pour diriger, par gestes, la manœuvre : groupez-vous, dispersez-vous.

Hélas ! la manœuvre avait beau se répéter, les manifestants courir, vociférer, les agents, sans bouger, continuaient de sourire.

Et tout comme à la fin d'un spectacle, chacun se dirigea du côté du métro ou de l'autobus... sans plus.

On ne sera pas surpris, après cela, d'apprendre par les journaux que R. Guyot, le responsable du parti pour la région parisienne, se soit fait savonner la tête par ses maîtres du Kremlin.

Sans doute ses actions ont peut-être monté avec la deuxième manifestation anti-Eisenhower. Un communiqué comportant la saisie de l'*Humanité* et de *Libération*, à la sortie des presses, ça vous pose un homme. Guyot peut remercier le ministre de l'Intérieur. Mais il aura beau faire, le Paris ouvrier semble marquer de la lassitude pour certaine gymnastique. Si l'on pensait davantage à son bifteck, on lutterait plus efficacement contre les staliniens qu'en saisissant leurs journaux.

NOTRE PRESSE SYNDICALE

Les militants ouvriers d'aujourd'hui se doutent-ils des illusions que leurs aînés caressaient il y a cinquante ans sur le rôle de la presse ?

Probablement pas.

Ces illusions sur la presse, sur la presse ouvrière, le jour où il en existerait une, n'étaient comparables qu'à leurs illusions sur l'école laïque. Une école où les enfants d'ouvriers et de paysans apprendraient tous à lire et à juger par eux-mêmes ne pouvait moins faire que de transformer villes et villages en quelques dizaines d'années. Une presse informant impartialement sur les événements d'actualité, exposant les idées d'émancipation, discutant les idées des tenants du capitalisme, faisant toucher du doigt à la classe ouvrière sa misère et sa servitude et lui révélant les moyens de s'en libérer, étalant au grand jour les scandales de la bourgeoisie et son incapacité à tenir les commandes du monde présent, une telle presse ne pouvait manquer de rallier à l'organisation syndicale l'immense majorité des travailleurs. Alors on verrait ce qu'on verrait.

Nos illusions d'hier étaient grandes. Elles étaient petites et pâles comparées à celles des militants d'avant-hier. Je crois pouvoir en parler. J'étais alors, c'est-à-dire hier, peut-être parmi les plus illusionnés. Cependant quand j'entendais Pouget, qui avait poursuivi toute sa vie — avec Pelloutier d'ailleurs — le rêve de mettre debout un quotidien ouvrier, j'avais honte souvent de ne pas partager complètement ses espoirs. C'est peut-être à cela que je dois de n'avoir pas été découragé par l'échec de la *Révolution*, qui devait blesser pour toujours un homme de la trempe de Pouget, ni par celui de la *Bataille Syndicaliste* d'avant 1914.

Quand on me reprochait en ce temps : « Tu ne pourras plus dire qu'un quotidien syndicaliste est viable en France ? », je ne pouvais répondre qu'une chose : c'est que nous n'avions pas su, tant au point de vue rédaction qu'au point de vue administration, faire ce qu'il fallait pour rendre viable notre quotidien.

Tout cela, c'est maintenant le passé. Pas aussi passé et mort qu'on le pense peut-être. En tout cas aujourd'hui il n'y a plus de quotidien syndicaliste. C'est un fait. Aucune des trois plus ou moins grandes Confédérations n'a son quotidien.

Le travailleur parisien, que lit-il ? On m'excusera de parler surtout de la presse parisienne ; ce qui vaut pour elle vaut en gros pour toute la presse, la provinciale et même celle des autres pays. A Paris, quatre quotidiens se partagent les lecteurs ouvriers : l'*Humanité* et *Franc-Tireur* en premier lieu, le *Populaire* et *Combat* ensuite. De l'*Humanité* on peut dire qu'elle fait journellement à grand bruit le boniment des arracheurs de dents staliniens. Un camarade étranger qui séjourne à Paris me disait récemment son étonnement qu'un ouvrier français, réputé intelligent, puisse lire plus de huit jours un tel organe.

Un jeune gars à qui je demandais dernièrement pourquoi il ne lisait pas *Franc-Tireur* me répondait : « Lire ce journal pour concierges ? » Ce camarade est exigeant ; je n'ai pas trouvé sur le moment quoi lui répondre.

Quant au *Populaire*, il prend la suite des anciens quotidiens radicaux parisiens. Il est trop le reflet d'un parti au pouvoir, qui ne peut ou n'ose rien dire. Surtout quand ce parti prend régulièrement le contre-pied de ce qu'il devrait être. Lui qui devrait, au nom de l'internationalisme, rapprocher la France de l'Allemagne contribue au premier rang avec ses Homo-Grumbach, ses Jules Moch et ses Louis Lévy à les maintenir en état d'hostilité. Les staliniens font mieux, me direz-vous. Très vrai ; mais c'est leur rôle. C'est lui encore qui aurait dû, surtout lorsque l'Angleterre rendait son indépendance à l'Inde, être le champion de l'indépendance de l'Indochine et renvoyer l'amiral d'Argenlieu à son couvent de capucins, lui et sa politique de la grandeur. Faute partagée avec Moutet par les ministres staliniens, direz-vous. Evidemment. Mais nous payons et nous paierons plus cher encore demain le crime d'alors. C'est ce parti encore qui aurait dû, au nom de ses principes, ceux du socialisme, prendre l'initiative de l'amnistie. Au lieu de cela un Daniel Mayer, en son nom, confondant résistance et socialisme, est le plus acharné à la combattre. On comprend que le *Populaire*, dans de pareilles conditions, organe d'un tel parti, n'ait rattrapé que 4.000 lecteurs en passant à six pages. Lecteurs probablement enlevés à *Franc-Tireur* d'ailleurs.

Quant à *Combat*, de plus en plus empêtré dans la « gendelettrerie », il suffit de voir qu'il est tombé d'Albert Camus à M. Smadja, marchand de papier, pour le juger.

Croyez-vous vraiment qu'un quotidien syndicaliste n'aurait pas sa place à Paris ? Un vrai quotidien, proprement rédigé, bien administré. Un quotidien à propos duquel les observateurs les moins malveillants ne pourraient pas renouveler cette appréciation : « C'est tout ce que les syndicalistes avaient à dire ? »

Certes, la situation présente de la presse est difficile. La radio et le cinéma lui font concurrence dans une certaine mesure. Mais une mesure assez faible. La Résistance avait annoncé que c'en était fini de la presse pourrie d'avant la guerre. Elle allait rénover la presse. Comme il était facile de le prévoir, elle n'a rien rénové du tout. Pour le prévoir il suffisait de penser que dans un monde d'argent une presse qui ne serait pas d'argent devrait lutter pied à pied. La Résistance a seulement rendu la presse un peu plus esclave du pouvoir : par l'autorisation de paraître, par le contingentement du papier, par les agences d'information plus liées que jamais aux gouvernements. Ce n'est pas Gazier, dont le premier tour de force fut de resserrer le robinet du papier en arrivant au ministère de l'Information, qui sauvegardera la liberté de la presse. C'est probablement le cadet de ses soucis. Dans le domaine de la presse, comme dans tous les autres, la Résistance a fait une faillite lamentable. Elle devait chasser les pourris ; elle a étalé sa propre pourriture en un rien de temps.

Les syndicats du Livre auraient pu mettre en garde et dénoncer cette situation. Ils sont les premiers à en souffrir. Ils ne l'ont pas fait par courte vue corporatiste. Aussi parce qu'ils ont eux-mêmes collé à la roue de la Résistance. Certains pour faire oublier leur collage à la roue de l'Occupation. D'autres pour exploiter une situation nouvelle et s'asseoir dans le fauteuil de Keufer et de Liochon sous la protection des mitraillettes des F.T.P.

Aujourd'hui un quotidien parisien doit avoir une vente de 200.000 exemplaires au moins, peut-être de 300.000, pour joindre les deux bouts. Il y a trente à quarante ans il suffisait de 30.000 de vente à un journal d'opinion pour vivre honnêtement. On le voit, les choses ont bien changé. Cela signifie-t-il que c'en est fait de la presse d'opinion ? Pour subsister doit-elle compter sur la subvention d'une organisation ou sur celle d'un mécène désintéressé ? Je me souviens d'un temps où l'*Humanité* reversait chaque mois à la caisse du parti 100 à 200.000 francs. Des francs de 1923. Il est vrai que cela n'a pas duré. La première mesure pour lui enlever son indépendance consista à la surcharger de frais l'obligeant ainsi, non à reverser des bénéfices réalisés, mais à réclamer de quoi faire face à un déficit.

Le problème d'un quotidien syndicaliste se pose donc pratiquement ainsi maintenant : Est-il possible de trouver 200 à 300.000 lecteurs dans les cinq à six millions de travailleurs, syndiqués ou syndicables, de la vaste région parisienne ?

Pratiquement, matériellement, c'est ainsi qu'il faut poser la question. Mais intellectuellement, moralement, le problème est-il soluble ? Le syndicalisme est-il capable de comprendre l'importance d'un quotidien ? Plus d'un camarade en doute. J'en connais même qui pensent que le syndicalisme, aveuglé par le corporatisme le plus myope mais le plus faraud, est incapable de voir autre chose que les petits aspects de la condition ouvrière.

— Rappelle-toi, m'a dit quelqu'un, ce qui arriva à Martinet, lorsqu'il osa rendre compte dans l'*Huma* d'un bouquin intéressant et plein de talent, les *Vaincus*, dans lequel un tuberculeux, un camarade, racontait sa vie dans un sana. Il s'attira une riposte foudroyante du syndicat unitaire des hospitaliers, qui ne devança que de quelques heures une réponse non moins furibarde et incompréhensive du syndicat confédéré. Le tuberculeux est peut-être un malade difficile. Mais un syndiqué des hôpitaux, surtout un syndiqué syndicaliste, devrait être le premier à l'entendre et à le comprendre. Dans un régime où les syndicats exerceraient le pouvoir, Zola ne pourrait plus publier *Germinal* et Courteline les *Ronds-de-cuir*.

Je ne suis pas du tout de cet avis. Les syndicats et les syndiqués comprendront ce qu'on se donnera la peine de leur faire comprendre. Il faut se donner cette peine. Il faut se dire et dire que ce n'est pas une classe ouvrière égoïste et veule qui sera jamais capable de lutter pour se libérer. Il vaut mieux surestimer que sous-estimer l'importance d'un quotidien ouvrier. Lui demander plus que moins ; le mettre largement plus haut que la feuille de chou bourgeoise. Il sera toujours temps d'en rabattre. Un mot de Pouget reste encore valable : « Le quotidien, c'est le pain ; tout le monde mange du pain tous les jours. L'hebdomadaire ou la revue, c'est la brioche ou le gâteau ; les gens n'en achètent pas tous. » Depuis, on mange peut-être moins de pain et l'on se refuse moins la brioche et le gâteau. N'empêche, l'utilité subsiste d'un bon quotidien, aussi nécessaire que le bon pain. C'est-à-dire un quotidien proprement présenté, c'est-à-dire agréable à lire, et de plus sain, nourrissant, revigorant. Parmi les instruments d'émancipation, Pelloutier faisait une place peu ordinaire au journal. Il le voyait comme « l'outil par excellence ». Rappelez-vous son appréciation : « Le journal, en quoi l'homme se reflète et qui lui donne la sensation de vivre ». Ces préoccupations, nous ne sommes pas seuls, quelques syndicalistes, à les avoir. Stendhal, dont le temps est venu d'être écouté, disait déjà que la littérature française était étiolée par les articles de complaisance et d'injures. Il désirait la critique la plus sévère et la vérité. « Le premier journal qui aura le courage d'être impartial pendant trois ans fera fortune. Le public a soif de vérité. »

Ce premier journal impartial, dévoué à la vérité, c'est l'esprit révolutionnaire du syndicalisme qui peut tenter de le réaliser. S'il y réussissait, on serait obligé de dire cette fois : « En effet, le syndicalisme avait quelque chose à dire, quelque chose à faire. » Ce qu'il aurait fait dans ce domaine inciterait à le voir travailler dans d'autres domaines importants.

***

Je me suis laissé entraîner à parler longuement d'un sujet que je voulais effleurer seulement. Le problème de notre presse quotidienne n'est évidemment qu'un problème pour demain. Il y a un problème d'aujourd'hui plus préoccupant. C'est celui de notre presse syndicale, des hebdomadaires des Confédérations, des mensuels ou bimensuels des Fédérations et des Unions départementales, même de certains syndicats. Celui des revues plus générales, comme notre *R. P.* ou les *Cahiers Pelloutier*.

Ces organes sont-ils lus comme ils devraient l'être ? Trouvent-ils pour vivre les ressources qui leur sont nécessaires ? Et surtout sont-ils rédigés de manière à rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'eux ?

En somme avons-nous fait beaucoup de progrès depuis le jour — voilà plus de cinquante ans — où Pelloutier écrivait : « Que les journaux corporatifs ne soient point lus, c'est une mésaventure explicable, personne ne pouvant songer à lire des publications dénuées d'intérêt. » Relisez, relisons dans l'*Histoire des Bourses du travail* ces pages 118 et 119 (de la vieille édition) que Pelloutier consacre à la presse corporative.

Bien sûr, nous avons fait du chemin. Mais pas autant que nous aurions dû et pu. Et pas toujours dans le bon sens. En tout cas il est bien certain que ces conseils donnés alors n'ont rien perdu de leur valeur ni de leur saveur.

Quelle est la tâche de la presse corporative proprement dite ? D'abord refléter la vie de l'organisation dont elle est le porte-parole, de manière que le confédéré soit exactement informé de ce que fait et pense sa Confédération, le fédéré sa Fédération, le syndiqué son syndicat ; informer sur les événements ouvriers et syndicaux, étudier « nos » questions, discuter « nos » problèmes. Le faire de manière sérieuse mais vivante, claire pour tous, intelligible pour les ouvriers du rang et non seulement pour les initiés. De façon que le syndiqué à qui ces organes sont destinés prenne plaisir à les lire. Combien montrent quelque hâte à en faire sauter la bande ? Combien de papier gâché ?

J'ai grand-peur que les confédérés de la C.G.T. n'éprouvent guère de hâte à déplier leur *Peuple*, ni ceux de la C.F.T.C. leur *Syndicalisme*. Les confédérés F.O. ne se jettent pas davantage sur *Force Ouvrière*.

Faut-il s'en étonner ? Ces organes sont ternes et peu attirants. Malgré les gros titres, rien n'y accroche l'esprit. Ils n'informent pas ou le font mal. Est-il possible de suivre la vie de la C.G.T., sa vie intérieure, son activité dans les divers domaines, en lisant le *Peuple* ? Je fais un effort pour lire les articles kilométriques et les reproductions de discours de Frachon, Saillant et Le Léap, ceux aussi des militants professionnels de deuxième ou troisième grandeur, et tout ce dont l'homme du spectacle Marion les encadre ; j'ai chaque semaine l'impression de n'en pas avoir pour ma peine. Marion serait-il un mauvais metteur en scène ? Probable. Mais ses prédécesseurs ne pré-

sentaient pas mieux leurs navets. Le *Syndicalisme* me donne un petit peu moins de mal. Il est de format plus réduit. Quant à *Force Ouvrière*, puis-je dire que ma déception n'est guère moindre ?

A quoi cela tient-il ? C'est pour une grande part en raison de la fausse idée qu'on se fait aujourd'hui du militant syndicaliste, du secrétaire d'organisation. Un secrétaire syndical maintenant, c'est un homme qui doit faire des articles — on appellera ça des papiers — prononcer des discours, conduire des délégations à un tas d'endroits. Il doit savoir écrire, discourir, bien se présenter. On oublie seulement l'essentiel : savoir ce qu'il a à écrire ou à dire ; bien connaître sa corporation, les conditions exactes des travailleurs qu'il représente, ce dont ils souffrent, les revendications à mettre en avant, les moyens divers de les faire aboutir. Toute cette connaissance essentielle, la rumination, la réflexion, la méditation, l'invention qu'elle entraîne, la volonté d'agir efficacement, de bien mener la lutte qui s'impose et d'y faire participer le plus possible de militants et de travailleurs afin de triompher de l'adversaire patronal qui est en face, tout cela, connaissance, fidélité à ceux qui vous ont confié un secrétariat, stratégie ouvrière, ça m'a l'air d'être maintenant le cadet des soucis. On écrit beaucoup, on parle davantage encore, on gaspille les heures de sa journée quelquefois longue sans s'être réservé le temps de réfléchir à ce qu'on doit dire, écrire ou faire. Or un secrétaire confédéral ou fédéral pourrait fort bien ne pas savoir rédiger un article, prononcer un discours ou faire le grand salut au ministre et cependant être un secrétaire remarquable, un militant capable de faire de son organisation une force incontestable et incontestée. Je crois bien en avoir connu dans le temps quelques-uns de ce bois-là. Je me rappelle des tours de force accomplis par certains d'eux.

Est-ce à dire qu'un militant ne doit pas écrire d'articles ? Fichtre non. Je veux seulement lui conseiller d'en faire quand il a quelque chose à dire.

Quand j'ouvre un hebdomadaire syndical et que je trouve dans ses deux premières pages un article de chacun de ses secrétaires, je me dis que dans ce canard on n'a aucune idée d'un repas sagement ordonné. Quatre ou cinq plats de viande dès le début, il y a de quoi couper l'appétit aux plus forts mangeurs. Surtout quand il s'agit d'ingurgiter des plats réchauffés, de remastiquer ce qu'on a déjà eu sous la dent toute la semaine ; quand le bougre de signataire s'échauffe à montrer qu'il sait faire valser les phrases aussi bien qu'un autre ; quand il n'apporte rien de neuf et surtout pas le moindre relent d'une pensée ouvrière. Notre tâche est pourtant claire. Elle consiste à discuter nos propres problèmes, petits et grands, à dégager les leçons des expériences particulières de notre mouvement, à l'échelle syndicale, départementale, fédérale, confédérale, à l'échelle ouvrière, et non à rabâcher ce que les quotidiens ont raconté toute la semaine. Là, comme en trop de domaines, on copie inconsciemment ou consciemment le bourgeois et l'on tombe dans une affligeante médiocrité. On devrait partir de l'esprit d'observation des travailleurs, de leur capacité de réflexion, de leur esprit critique. On en fait fi. On s'en méfie. L'esprit critique ? Selon d'aucuns une trop grande place lui est déjà faite dans la classe ouvrière. Ils l'accusent de ronger les possibilités d'action collective, d'empêcher les militants de valeur de donner leur mesure. Pour un peu, ces hommes, qui ont plein la bouche du mot de démocratie, reprendraient à leur compte cette définition de la démocratie énoncée d'ailleurs par l'un de ses pires profiteurs : « La démocratie, c'est le droit pour les poux de manger le lion. » Beaucoup se prennent pour des lions et regardent les autres comme des poux. Fichus lions ! En réalité pauvres toutous ! L'humanité présente, en France autant qu'ailleurs, sinon plus, brille plutôt par la médiocrité. Quelle chute ! Au point qu'un médiocre bourgeois du type Poincaré fait figure à distance d'un grand bonhomme et que la pauvre IIIe République domine de plusieurs coudées la IVe. Il ne faut pas confondre la médisance et le débinage qui courent les rues avec l'esprit critique qui manque tellement. On ne sait plus ce qu'est un échange de pensées, une confrontation de points de vue. On ne supporte plus une opposition franche, une minorité consciencieuse. Combien de nos démocrates sont incapables de se plier aux règles qu'ils vantent ? Est-ce l'effet des luttes de tendances de ces trente dernières années ? Est-ce une répercussion des habitudes de l'Eglise stalinienne ?

Certes toute discussion avec les staliniens est difficile. On ne parle pas la même langue. Mais entre syndicalistes dits libres la discussion devrait pouvoir s'établir Si elle est impossible, les staliniens peuvent dormir tranquilles.

A qui fera-t-on croire que la presse ouvrière a rempli sa tâche durant ces quatre à cinq dernières années ? Plusieurs expériences importantes sont en cours depuis 1944. Avons-nous les éléments d'un bilan des nationalisations ? La même question se pose pour la Sécurité sociale. Que sont dans la pratique les Comités d'entreprise ? A l'échelle internationale notre presse a-t-elle permis de suivre l'expérience travailliste ? A-t-elle fourni les éléments permettant de juger l'expérience russe et de voir quelle affreuse caricature du communisme on nous donne en modèle ?

Un organe officiel, dit-on souvent, est condamné à être neutre et terne. Il ne doit heurter personne. Il ne peut parler des questions difficiles. Donc pas étonnant si les organes confédéraux sont gris et illisibles. Au contraire, ce sont les questions controversées et difficiles qu'il faut aborder hardiment. En parler sans retard ni hésitation. Pour qu'elles s'éclairent. Souvent aussi pour qu'elles ne s'enveniment pas.

Quelle conception se fait-on de l'organisation syndicale ? Elle n'est pas l'œuvre de troupeaux d'autruches mais l'œuvre d'hommes qui veulent comprendre et lutter. On discute à l'atelier entre camarades, au conseil syndical, à l'assemblée générale, au congrès. Et l'on ne pourrait pas le faire dans la presse syndicale ? Il s'agit simplement de trouver la bonne manière, acceptable par tous et féconde pour l'organisation.

Aucun des hebdomadaires confédéraux ne joint les deux bouts. Ils reviennent même assez cher, paraît-il. On parle pour chacun de dizaines de millions par an. C'est vraiment renversant. En vérité, bien rédigés et bien administrés, ils ne devraient pas coûter un sou aux caisses confédérales. Ils devraient aisément couvrir leurs frais et même réaliser des bénéfices. S'ils savaient se faire lire, quel précieux instrument ils seraient ! Un délégué à la propagande parlant au foyer même de centaines de milliers de syndiqués.

Il est plus difficile de mettre en vente l'organe d'une Fédération. Il est entré dans les habitudes qu'il soit servi à tous les fédérés. Qu'au moins cette charge financière corresponde à un service sérieux. Qu'ainsi chaque fédéré entende chaque mois la voix de sa Fédération. Hélas ! combien de fois cette voix parle pour ne rien dire ! Autrefois, dans notre vieille Fédération du Livre, nous donnions avec un certain mépris le nom de « Journal des voyages » à notre organe fédéral. C'était bien en effet le journal des voyages accomplis par Keufer et les délégués du Comité fédéral au cours du mois. Le mot voyage entendu pour délégation dans les

sections de province. Ces relations de voyage étaient sûrement un peu longues, mais elles avaient un mérite dont nous mesurons mieux le prix aujourd'hui où l'on ne nous raconte plus rien, où l'on a même tendance à cacher ce qu'on a été faire. On savait alors que telle ou telle section avait posé ou envisagé de poser telle revendication, petite ou grande ; que telles et telles difficultés s'étaient présentées, que tels résultats avaient été enregistrés. Keufer et, plus tard, Liochon ne manquaient jamais de rendre compte des diverses démarches qu'ils avaient effectuées dans le mois. Aujourd'hui, les secrétaires fédéraux font infiniment plus de démarches. Prennent-ils la peine de se faire donner un mandat avant et de rendre compte après ? Oui, quand ça leur chante. Mais ça ne leur chante pas souvent. Il est facile de s'en faire une idée. Il parait que nous avons depuis des années des délégués dans les commissions du plan Monnet et dans celles du plan Marshall. Avez-vous quelquefois entendu un de vos soi-disant délégués demander un mandat à l'organisation, puis lui en rendre compte ? Parait que nous avons une foule de représentants au Conseil économique. Même le président. L'un d'entre eux vous a-t-il jamais présenté une poignée de la farine sortie de ce moulin ? Pas possible cependant qu'un si beau moulin tourne à vide. Ce que je dis du Conseil économique, je pourrais le redire du Conseil de la Société nationale des entreprises de presse. Que nos délégués choquent le verre avec M. Pierre Bloch, je ne m'en scandalise pas, mais sans être curieux ni frondeur, j'aimerais bien savoir ce qui s'est dit et fait d'un peu important. Un délégué du Livre, c'est un délégué, que diable ! Les fédérés des autres Fédérations doivent probablement raisonner comme moi.

Nous avons avalé, de plus ou moins bon gré, la politique de la présence. Elle s'est imposée, c'est un fait. Est-ce être exigeant que de demander à nos délégués de solliciter un mandat à l'organisation avant d'être « présent » quelque part, puis de rendre fidèlement compte de ce mandat ? Nos délégués sont si férus de démocratie qu'ils trouveront toute naturelle cette exigence. Ils seront même étonnés de n'y avoir pas pensé les premiers.

Au temps jadis les révolutionnaires du Livre discutaient dur avec Keufer et Liochon. Je ne crois pas cependant que l'organe fédéral soit descendu au niveau de basse polémique où l'ont fait tomber les Ehni et les Bernard actuels. Peut-être aussi n'a-t-on jamais si peu lu l'organe fédéral dans la corporation.

Que dire des organes d'Union départementale ? Ils ont du mal à trouver leur forme. Mensuels, ils devraient au moins rendre compte du travail de l'U.D., des réunions de ses commissions, des délégations et conférences faites dans le département, des grèves soutenues, de la propagande menée, corporation par corporation, centre par centre. Ils pourraient être le registre des réclamations boite par boite. Ils pourraient épargner aux syndicats les convocations individuelles pour leurs assemblées en les annonçant régulièrement ; puis naturellement ils en rendraient compte. Ils pourraient secouer les puces aux patrons et aux officiels du département chaque fois qu'il y a lieu et certainement il y a lieu souvent. Ils pourraient moucher les canards bourgeois et les staliniens de la région pour leurs plus récentes et plus méritantes sottises. Je lis plusieurs organes d'U.D. Sûrement les camarades qui les publient sont capables de faire mieux. En général, ces organes sont trop secs ; sous l'épiderme syndical on ne sent pas courir le sang ouvrier. Nous congelons les problèmes au lieu de les animer et de les rendre brûlants. Nous parlons en techniciens des syndicats sans penser qu'on ne comprend pas toujours notre jargon.

On peut se demander si la forme mensuelle est bonne pour un organe d'U.D. Ne vaudrait-il pas mieux adopter la forme hebdomadaire ? Si la charge paraît trop lourde pour une seule U.D., plusieurs pourraient s'entendre et publier un hebdomadaire régional. Un hebdomadaire plus qu'un mensuel pourrait traiter à chaud les événements locaux, répondre du tac au tac, intervenir à propos. Je suis convaincu que les camarades de la déclaration d'Angers auraient pu tenter avec des chances de succès un hebdomadaire régional de leurs U.D. (1) C'est une tentative que devraient risquer les camarades de la Loire, du Rhône et de l'Isère. Et combien d'autres !

Mais les moyens financiers ? Quand les hommes existent pour assurer un travail la question se résout toujours. Je me souviens de l'*Action Syndicale* publiée à Lens vers 1906 par le jeune syndicat des mineurs ; aussi du *Combat* publié à Roubaix, à la même époque, par les révolutionnaires du Textile. Ces deux hebdomadaires vivaient de leur vente. C'est-à-dire du dévouement des camarades qui assuraient cette vente. On m'objectera qu'aujourd'hui les temps sont plus durs. Ils ne sont certainement pas plus durs. Peut-être même beaucoup moins durs. Ce sont les hommes qui sont plus mous.

Mais oui, la question argent devrait être regardée comme secondaire. Non pas qu'elle puisse se résoudre n'importe comment. L'indépendance du syndicalisme n'est pas une formule en l'air. C'est dire une banalité criante que de rappeler que cette indépendance serait grossièrement violée si nos publications imitaient la revue communiste *Europe* qui touchait jusqu'à l'année dernière le montant de mille abonnements — ce qui doit dépasser le million de francs — à la caisse du ministère des Affaires étrangères. Ce serait un viol plus criant encore à l'indépendance syndicale que d'accepter ou de solliciter, ou de recevoir en feignant de n'en rien savoir, de l'argent patronal. Des gens ordinairement bien informés, suivant la formule consacrée, assurent que les arroseurs nationaux, les uns pour le compte du stalinisme, les autres pour le compte de l'anticommunisme ne manquent pas. On parle d'un monsieur Deuxtiers et d'autres messieurs Troisquarts. Je suppose que les responsables d'organisations syndicales ne sont ni sourds ni aveugles. Ils se souviennent que M. Raffalovitch n'arrosait pas trop mal. Oui, mais sûrement ses successeurs arrosent mieux.

Il y eut un temps où nous étions braqués contre toute publicité dans nos organes. Delaisi avait enfoncé cette idée que c'était par la publicité financière ou commerciale que les organes révolutionnaires se laissaient mettre un fil à la patte. En raison de cette idée, la *Révolution* de Pouget et la *Bataille syndicaliste* n'acceptèrent pas de publicité, pas plus commerciale que financière. C'était pousser les choses à l'extrême et s'éviter la peine de faire un choix. Il n'y a aucune bonne raison de repousser une publicité commerciale normale ne portant aucune atteinte à l'indépendance de pensée et d'action. Par contre, accepter une publicité qui ne serait qu'une subvention gouvernementale ou patronale déguisée, une publicité qui tendrait à mettre la main sur la presse syndicale, sur les militants syndicaux, sur les organisations syndicales, de bas en haut de la maison, il devrait suffire d'envisager cette hypothèse pour que, sans distinction de tendance, tout le monde crie : Ah ! non, pas de ça ! Tout au contraire, nous vivons en un temps où des aventuriers se permettent de menacer des militants. Ils vont jusqu'à conseiller de ne pas spéculer sur certaine immunité personnelle. A qui

(1) Cet organe régional serait en voie de création. Mensuel ou hebdomadaire ? Je ne sais. De l'audace camarades de l'Ouest !

croient-ils donc avoir affaire ? C'est aussi le temps où des militants huppés trouvent que ces opérations sont des affaires saines. Merci pour cette santé !

Nous avons connu avant 1914 une proposition singulière. La *Bataille Syndicaliste* avait un déficit mensuel de cinq à dix mille francs. Des milliers de francs qui représenteraient aujourd'hui des millions. Ce déficit était péniblement bouché par des souscriptions. Chaque mois il fallait crier au secours. Chaque mois crier un peu plus fort. Un jour une offre nous fut faite. La *Bataille Syndicaliste* ne pouvait disparaître. *L'Humanité*, alors organe du parti socialiste, se mettait à six pages ; elle bénéficierait, évidemment, de la disparition de la *Bataille* et deviendrait le seul quotidien ouvrier ; le parti socialiste, ajoutait-on, deviendrait un grand parti républicain. On ne voulait pas le permettre. C'était une personnalité éminente du parti radical qui parlait ainsi. Je résume et passe sur maints détails. Si nous refusions de laisser cet argent entrer dans les caisses de la *Bataille Syndicaliste*, il y entrerait de toute façon et par d'autres voies. Que devions nous faire ? Qu'avons-nous fait ?

Après discussion au Saint-Office d'alors — pour employer l'expression de ces messieurs du B.E.D.E.S. — une discussion plus longue peut-être qu'elle n'aurait dû l'être, nous avons décidé de repousser une telle offre et de veiller à ce que cet argent n'arrive par aucune voie dans la caisse du quotidien syndicaliste. Agir autrement ne nous permettrait plus de dire au parti socialiste ce que nous estimions devoir lui dire quand sa position nous paraîtrait fausse et dangereuse. Nous n'aurions plus eu la conscience tranquille pour le combattre. N'avons-nous pas bien fait ? Je continue à penser, quarante ans après, que nous avons bien fait. Mais je n'ai pas encore compris que ce soit Delaisi qui ait accepté de servir d'intermédiaire entre Caillaux et nous.

Il ne s'agit pas, on le pense bien, de l'aide que des organisations syndicales sœurs peuvent se prêter momentanément. Quand les socialistes allemands envoyèrent une somme à *l'Humanité* de Jaurès, une assez faible somme entre nous, Jaurès eut mille fois raison de l'accepter. Ce n'est pas le principe d'une aide ouvrière internationale qui peut être contesté. Il suffit que cette aide n'entraîne aucune subordination, aucune domestication. Il faut qu'elle stimule un effort et non le remplace ou le supprime.

Dans la presse syndicale, les revues ont leur place. On s'est étonné que nous ayons accueilli avec plaisir diverses revues nouvelles, notamment les *Cahiers Pelloutier*. Il y a place sous le soleil pour tout le monde. Surtout pour ceux qui ont à cœur de former de jeunes militants syndicaux, informés, clairvoyants, dévoués. Il en faut des milliers et des milliers qui soient capables de prendre en mains le gouvernail des syndicats, capables à l'usine, à l'atelier, au bureau, de tenir tête au patronat comme aux staliniens, capables de reforger une opinion ouvrière et de rendre aux travailleurs de ce pays la volonté de gérer eux-mêmes leurs affaires. Les *Cahiers Pelloutier* devraient avoir l'ambition de refaire l'*Ouvrier des deux mondes*, de Pelloutier, même de le refaire en mieux et de ne pas connaître les difficultés financières sous lesquelles il fut écrasé. Chaque numéro des *Cahiers* devrait être l'équivalent d'une décade syndicale du Centre d'éducation ouvrière, une décade à laquelle participeraient ainsi plusieurs milliers de camarades, une décade laissant une trace écrite derrière elle, une décade se renouvelant douze fois l'an. F.O. a besoin de se former des secrétaires de syndicats, d'U.D., de Fédérations. Si les *Cahiers Pelloutier* pouvaient en éveiller quelques milliers, qui n'aient pas l'âme du petit, moyen ou grand bonze, quel service ils rendraient !

A la « R. P. » nous visons moins à former des cadres syndicaux qu'à maintenir la race des militants sans galons gardant au syndicat comme à l'atelier leur franc-parler.

Notre presse doit être le reflet de notre mouvement. Elle doit être indépendante comme lui. Indépendante du patronat et du gouvernement en premier lieu. Indépendante aussi des partis, cela va sans dire.

Elle doit savoir parler aux siens, mais aussi aux autres. Pour cela, il faut qu'elle apprenne à voir juste, à dégager ce qui est important et à le communiquer vite. Elle devrait pouvoir disposer de sources d'information infinies, de sources sûres et rapides. Aucune agence de presse bourgeoise ne devrait pouvoir lui faire la pige.

Elle devrait s'attacher à relier les faits entre eux, à voir d'ensemble, ce qui a été fait, bien ou mal, ce qui reste à faire. Elle devrait voir venir les événements comme un bon guetteur au haut de sa tour. Un guetteur qui ne s'endort pas quand c'est son tour de veille ou qui ne va pas guetter au fond d'une brasserie ou d'un bistro.

Elle devrait pouvoir compter sur une masse infinie de dévouements, pour sa rédaction, son administration, sa diffusion et sa vente. Hélas ! nous sommes de plus en plus pantouflards. Il n'y a plus que des jeunes staliniens, des jeunes gaullistes, des jeunes chrétiens, des jeunes royalistes, pour crier leurs organes sous le nez des passants, en tous lieux et par tous les temps.

Pourtant, un mouvement, c'est d'abord des hommes qui ont foi en leurs idées, qui ont la sagesse de les propager non seulement parmi les convaincus, mais encore parmi les tièdes, mais aussi parmi les gens à convaincre. Aucun effort n'est vain. Voulons-nous avoir prise sur la réalité, lutter pour la paix et contre les charlatans qui préparent la guerre en se proclamant les champions de la paix, empêcher de déshonorer la révolution par les gens qui présentent les travaux forcés comme la réalisation du socialisme ? Alors ne galvaudons pas notre presse syndicale. Elle peut beaucoup. Si faible que soit sa voix elle portera si nous savons dire ce qu'il y a à dire.

P. MONATTE.

L'enlèvement par les Russes des militants socialistes

L'Association hollandaise des anciens prisonniers politiques communique :

L'une des dernières victimes des méthodes de gangster de la police stalinienne est Albert Weiland, professeur de sociologie à l'Université populaire de Berlin.

Son enlèvement a eu lieu le matin du 11 novembre, comme il allait prendre son courrier à la poste, qui n'est qu'à dix minutes de chez lui.

La police de Berlin-ouest fut informée qu'on avait vu une auto aller à toute vitesse de la maison de Weiland à la porte de Brandebourg, qui marque la frontière de la zone soviétique. Dans la voiture, un homme se débattait contre plusieurs autres, tenant sa tête hors de la fenêtre et criant « au secours ! ».

La description qui fut donnée de la stature et des vêtements de la victime correspond à ceux de Weiland. Et, étant donné qu'aucune autre disparition ne fut signalée à la police pour le 11 novembre, il est certain que l'auto en question a enlevé Weiland.

Alfred Weiland est un socialiste berlinois bien connu. Comme membre de la Rote Kampfergrippe il fut arrêté par les nazis et envoyé dans un camp de concentration. A titre de membre de l'organisation allemande des anciens prisonniers politiques, il fut parmi les fondateurs d'un comité récemment constitué à Berlin pour combattre la terreur dans la zone orientale et pour la défense des antifascistes arrêtés. Il avait été prévenu plusieurs fois par ses amis de la zone soviétique de se tenir constamment sur ses gardes.

1901-1951 LE CINQUANTENAIRE
DE LA PREMIERE GREVE DU METRO

La classe ouvrière parisienne a connu, depuis la Libération, de si fréquents troubles et interruptions dans sa vie quotidienne, qu'elle a perdu ses possibilités d'émotion. Aussi les menaces de grève du métro sont-elles accueillies avec quelque indifférence. C'est là d'ailleurs un des effets — et non le moins grave — de l'agitation stalinienne.

Les provocations des hommes de Moscou n'ont pas seulement pour résultat la mise en place d'un appareil répressif, qu'un dictateur quelconque utilisera demain, elles justifient la passivité ouvrière, alors que la lutte pour les salaires exige une incessante activité, et surtout la solidarité effective entre travailleurs, par delà les oppositions entre contribuables et fonctionnaires, entre consommateurs et employés de commerce, entre usagers et agents des transports.

Les militants Force Ouvrière des Transports parisiens ne peuvent être accusés de manquer d'initiative. L'année dernière, en pleine grève cégétiste, ils engagèrent — d'accord avec les autres syndicats non communistes — des négociations relativement satisfaisantes. Cette année, ils ont accepté l'unité d'action au sommet avec le syndicat cégétiste, afin d'éviter les dangers des comités d'action à la base. Si la revendication d'une revalorisation suffisante des salaires a été accueillie assez favorablement par le Conseil d'administration de la Régie, l'autorité de tutelle — en principe le ministère des Travaux publics, en fait le ministère des Finances — a opposé son veto et n'a accordé qu'un crédit dérisoire. Nos amis ont évité le déclenchement d'un mouvement, le jour de l'hystérique agitation contre Eisenhower. Comme nous écrivons ces lignes, ils ont obtenu, pour tous les syndicats des Transports parisiens, une audience du président du Conseil.

Cependant, ce n'est pas du conflit actuel qu'ils m'ont parlé, lors de nos dernières rencontres. Le 19 juillet 1950, on célébra le cinquantenaire de la première ligne de métropolitain. Le 30 janvier 1951, on aura célébré le cinquantenaire de la fondation du Syndicat du Métro et de la première grève organisée sur le réseau souterrain.

Je dois à leur amicale complaisance quelques documents singulièrement évocateurs. J'ai lu en particulier un article historique de Bourgoin et Ausserré qui paraîtra dans le prochain numéro de la « Défense syndicale du Métro ». Ce serait l'occasion d'une rétrospective d'un service public — si profondément accroché à la vie parisienne — et d'une action syndicale riche d'enseignements. Le manque de temps ne me permet que de tracer le schéma d'une monographie qui éclairerait les problèmes de la vie sociale.

EN SOUVENIR D'UN MARIAGE... SANS RAISON

L'évolution des Transports parisiens apparaît en effet comme l'un des chapitres essentiels de l'histoire d'une cité moderne.

Au XVIIe siècle, la construction du Pont-Neuf, qui reliait le Louvre et les Tuileries aux espaces encore ruraux environnant l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, favorisa l'extension de la « ville royale » de la ligne des grands boulevards au faubourg Saint-Germain. Mais les carrosses et les chaises à porteurs suffisaient pour les déplacements des dames, des nobles et des prélats. L'initiative — née d'une idée de Pascal en 1661 — d'un service de voitures publiques n'eut qu'un succès éphémère. Il fallut attendre le XIXe siècle, l'essor de la petite bourgeoisie parisienne, pour que l'on vît circuler des « omnibus », appartenant encore, en 1854, à une dizaine de compagnies privées aux noms pittoresques (les Favorites, les Béarnaises, les Hirondelles parisiennes, les Gazelles, etc.). Seulement, la circulation déjà fort dense souffrait quelque peu de cette concurrence, qui dégénérait en courses de vitesse ou même en disputes à coups de fouet.

1855 marque le début de l'ère du monopole privé et la fondation de la seule compagnie concessionnaire des omnibus. Les vieux Parisiens gardent le souvenir attendri des « impériales » où l'on grimpait d'abord par une échelle, interdite aux dames, ensuite par un escalier tournant d'un quart de cercle... les trois chevaux du « Madeleine-Bastille », l'omnibus sur rails de Charenton-République, le cheval de renfort qui tirait le véhicule sur les pentes raides de la montagne Sainte-Geneviève.

Mais si l'on n'envisageait pas encore de supprimer les fortifications, dès 1870 on comprit la nécessité de relier Paris à sa banlieue. Les Expositions universelles de 1878 à 1937 ont toujours provoqué l'extension et l'amélioration des Transports parisiens. C'est après la guerre de 1871, que circulèrent intra-muros et extra-muros les premiers « tramways »... d'abord tirés par des chevaux, puis, dès 1890, à traction à vapeur et à traction électrique. En 1910, on comptait encore 12 compagnies concessionnaires, ramenées à 7 en 1913. Plaisirs d'une enfance qui ignorait les distractions modernes : nous grimpions à l'impériale de ces grands nogentais jaunes qui nous portaient en deux heures de secousses et de rires jusqu'aux cultures maraîchères de Neuilly-Plaisance.

Ce régime des concessions provoqua dès l'origine des conflits entre les compagnies privées et l'autorité publique. Celle-ci d'ailleurs souffrait d'une contradiction interne. L'Etat, soutien du « capitalisme libéral », s'opposait souvent aux intérêts des collectivités municipale et départementale représentées par le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine.

La Compagnie générale des Omnibus avait obtenu en 1860 la signature d'une convention de 50 ans avec la Ville de Paris. Sans doute était-il prévu un partage des bénéfices. Mais on assurait aux actionnaires la garantie d'un dividende de 14 % du capital. Clause maintenue jusqu'à la fin du monopole privé, qui a joué, à l'avantage des actionnaires, lorsque l'exploitation devint déficitaire. Clause qui provoqua, de 1880 à 1890, quelques procès entre la Ville et la Compagnie, celle-ci se refusant à créer des lignes d'intérêt public ou discutant les résultats financiers de l'exploitation. Le Conseil municipal réclama sa déchéance.

En 1884 le Conseil général se heurta à son tour aux sordides prétentions de la Compagnie. Il voulut — innovation audacieuse — exploiter lui-même les lignes de tramways qui devaient relier Paris

à sa banlieue. Le gouvernement s'appuyant sur les juristes du Conseil d'Etat et les techniciens des Ponts et Chaussées s'opposa à cette tentative, comme à l'exclusion de la Compagnie des Omnibus de la gestion des nouvelles lignes. Il fallait sauvegarder les intérêts de cette entreprise réactionnaire, avant de satisfaire les besoins de la population parisienne.

Cependant en 1914 les autobus avaient remplacé les vieux omnibus. En 1921 toutes les compagnies de transports routiers furent unifiées en Société des Transports en commun de la Région parisienne (S.T.C.R.P.) dont le régisseur, le fameux Mariage, apparaissait comme le type du capitaliste réactionnaire, incapable de lutter — autrement que par le jeu des privilèges — contre la concurrence du Métropolitain et d'autres entreprises libres.

De 1921 à 1935, le déficit dépassait 100 millions par an, en moyenne. En 1935 malgré le licenciement de 5.000 agents, il atteignait 200 millions. Mais les actionnaires et administrateurs n'y perdaient rien. On leur garantissait 6 % par action, plus 3 % de dividende, plus des tantièmes à chaque administrateur de l'ordre de 25.500 francs par an.

Certains de ces messieurs possédaient de 16.000 à 17.500 actions de 500 francs, ce qui portait à près de 900.000 francs par an les intérêts et dividendes de l'un d'entre eux. M. Mariage gagnait plus d'un million par an, et actionnaire des firmes qui fournissaient à la société le matériel, le carburant, les huiles, les pneus ou rachetaient le vieux matériel, il ramassait par ces moyens indirects les bénéfices... d'un déficit dont les contribuables parisiens supportaient la charge.

Aussi prévoyait-on sa déchéance, lors du renouvellement de la convention d'affermage en 1936. Le Front populaire victorieux se révéla d'une prudence inquiétante. Le Métropolitain posa sa candidature à la succession.

Entre Mariage et le baron Empain (financier belge, principal actionnaire du Métro) s'engagea une polémique qui se matérialisait en de discrètes enveloppes ou de multicolores affiches (le clairon du chauvinisme sonna pour Mariage, cependant que « d'anciens combattants belges » rappelaient que l'on s'était battu sur l'Yser... pour Empain). L'affaire fut réglée en 1942, lorsque l'occupation allemande eut immobilisé la plupart des lignes d'autobus (depuis 1938, tous les tramways avaient été supprimés). Le Métro l'emportait...

UNE ENTREPRISE CAPITALISTE AUDACIEUSE

Au cours du XIXe siècle le développement des transports en surface — paralysé par le heurt d'intérêts particuliers et sordides — ne suivit que d'assez loin la croissance de la population parisienne (qui a quadruplé de 1800 à 1900). On pourrait, sans trop forcer la réalité, retourner la formule pour le Métropolitain, créé à l'aube du XXe siècle, héritage de l'Exposition universelle de 1900, qui, non seulement s'est rapidement adapté aux besoins de la population, mais encore a transformé la physionomie de la ville et provoqué les concentrations industrielles à la périphérie.

L'usager des « heures de pointe » apprécie mal le confort de voitures dans lesquelles il perd la notion de sa propre existence physique. Mais un arrêt du métro suffit pour paralyser toute la vie parisienne. Et si j'admire en général la technique américaine, il ne m'a pas semblé qu'un étranger pouvait utiliser avec autant d'aisance le métro de New-York que le nôtre.

Je ne suis pas assez compétent pour juger des conditions techniques de l'exploitation. Il faudrait une étude spéciale pour tirer l'essentiel des documents que l'on m'a soumis... Ce qui me frappe, c'est d'abord la multiplicité des moyens scientifiques mis en œuvre pour la construction. Il convenait de connaître la nature géologique des terrains (le sous-sol parisien n'est pas assez homogène pour supporter facilement le percement des souterrains, et les difficultés sont encore aggravées par l'existence de puissantes nappes aquifères). Il importait de « vider » le sol, c'est-à-dire de dévier les égouts, les canalisations d'eau, de gaz, d'électricité. Il fallait tenir compte des exigences de la circulation et de l'encombrement de la surface. On réalise difficilement aujourd'hui les ouvrages nécessités par les cinq traversées sous-fluviales de la Seine (à la Cité, à l'aval du pont Mirabeau, entre le pont de la Concorde et le pont Alexandre-III, entre le pont de la Concorde et le pont de Solférino, entre le pont Sully et le pont d'Austerlitz) — ou par le croisement des lignes (cinq sous la place de la République).

Sans doute, serait-il excessif de qualifier de saine la vie dans ces souterrains (les employés comptaient avant la guerre un fort pourcentage de tuberculeux). Cependant un système de ventilation renouvelle complètement l'air, plus de deux fois par heure. Le degré de pollution de l'air est à peine supérieur à celui d'une école communale et nettement inférieur à celui d'un atelier de couture et d'une réunion publique.

Enfin, la sécurité est assurée dans des conditions normales. En cinquante ans, on n'a déploré qu'une seule catastrophe grave (celle de la station « Couronnes » en 1903 qui fit 84 victimes). Les accidents sont rares. En 1949 on a compté 2.525 cas de blessures, pour plus de 1 milliard de voyageurs transportés.

Ce qui me paraît cependant plus remarquable, c'est la rapidité des perfectionnements (1) et le rythme du développement.

En 1900, 10 km. de lignes, 18 stations, 20 millions de voyageurs transportés.

En 1914, 100 km. de lignes, 400 millions de voyageurs.

En 1930, 120 km. de lignes, 800 millions de voyageurs.

En 1950, 202 km. de lignes, 284 stations, 1 milliard 400 millions de voyageurs.

Le premier projet de chemin de fer souterrain fut présenté en 1855 par MM. Bram et Flachat. Il fallait cependant attendre 45 ans pour la réalisation, et Londres, New-York et Berlin avaient déjà précédé Paris.

Ce retard est imputable essentiellement au vieux conflit entre la « ville royale » et la commune, entre l'Etat centralisateur et la municipalité qui à travers l'histoire a si souvent tenté de briser une tutelle oppressive. Il suffit de regarder une carte des chemins de fer français pour comprendre l'absurdité d'un système qui réduit Paris au rôle de centre national. Aussi, dans l'esprit des gouvernants, le métropolitain devait-il essentiellement assurer la liaison entre les grands réseaux ferroviaires.

Le Consei municipal de Paris — dont nous avons déjà noté la résistance aux prétentions de la Compagnie des Omnibus — opposa à cette thèse sa conception d'un système autonome dépendant exclusivement des besoins de la population parisienne. Il remporta en 1898 une victoire complète — dont les conséquences économiques et sociales sont peut-être plus profondes qu'on ne l'a vu, jusqu'à maintenant. Il est vrai que devenue « natio-

(1) Ces perfectionnements techniques sont dus sans nul doute à l'Inspecteur général **Bienvenue**, directeur des Services techniques, surnommé le « père du Métro ».

naliste » à l'aube du XXe siècle, la majorité du Conseil municipal renia stupidement ce qui demeurait de l'héritage des hommes de 1792 et de 1871.

Mais le développement du réseau, d'abord soumis à la loi historique qui lie le mouvement parisien au cours de la Seine et aux cercles concentriques ayant successivement limité Paris, a ensuite précédé et sans doute provoqué la tendance vers la périphérie, puis vers la banlieue.

La ligne n° 1 (Vincennes-Maillot) parallèle à la Seine, la ligne n° 2 (de Nation à Etoile) le long des boulevards extérieurs de la rive droite, la ligne n° 3 jetée sous le centre commercial seront vite coupées par les lignes Nord-Sud et prolongées sur la rive gauche. De 1921 à 1931, toutes les sorties principales de Paris sont atteintes. Et aujourd'hui les lignes touchent Levallois, Neuilly, Sèvres, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Charenton, Vincennes, Montreuil, Les Lilas, Pantin... L'annexion de la ligne de Sceaux oriente l'avenir. Du centre, on ira aux limites du Grand Paris et on établira des liaisons transversales à travers la banlieue. Décentralisation de l'habitation qu'exige un urbanisme sain. Il n'est pas exclu que le métropolitain précède la construction, que la voie tire la ville.

DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS

On comprendra mieux encore la différence entre l'esprit réactionnaire de ces messieurs des Omnibus et des Trams et l'esprit « progressiste » des capitalistes du Métro, en s'attardant sur le régime proposé pour le personnel de la nouvelle exploitation.

Conformément au précédent des chemins de fer, la Ville de Paris, par la loi du 30 mars 1898, prenait la charge de « l'infrastructure », et la Compagnie du Métropolitain, à laquelle la concession fut rétrocédée par la Compagnie de Traction électrique, supportait la charge de la « superstructure ». Mais la convention signée avec la Ville accordait au personnel des avantages tellement exceptionnels et exorbitants pour l'époque, que le gouvernement s'appuyant sur l'avis du Conseil d'Etat obtint du parlement que la loi — déclarant le métro d'utilité publique (30 mars 1898) — rejeta des formules contraires aux usages établis, en matière de contrats de travail. Ces avantages maintenus par la Compagnie — quoique supprimés officiellement — comportaient essentiellement :

1° Un minimum de salaire de 5 francs par jour.

2° Une journée de travail de 10 heures (ce qui permettait pour 20 heures de trafic quotidien, la constitution de deux équipes par service).

3° Le repos hebdomadaire et un congé annuel payé de 10 jours.

4° Le payement pendant un an des journées de maladie.

5° Le droit au salaire et aux indemnités, en cas d'accident de travail.

6° L'assurance des employés.

7° La constitution de retraites.

On jugera de l'importance de ces avantages, en observant qu'en 1898, la législation protectrice du Travail était à peu près inexistante.

La loi Millerand-Colliard instituant la journée de 10 heures ne fut promulguée que le 31 mars 1900. Les lois sur les accidents du travail, sur les retraites ouvrières et sur le repos hebdomadaire datent du début du siècle. Et en 1910, la grande grève des Cheminots se déclencha sur le mot d'ordre des « cent sous par jour » (2).

On pourrait comparer l'opération de la Compagnie du Métro à celle réalisée par Ford à Detroit, quelques années plus tard. Il s'agissait d'attirer une main-d'œuvre abondante, par des avantages exceptionnels. Seulement le personnel ne pouvait être commissionné et jouir du statut qu'au bout de 24 mois de service... délai suffisant pour opérer une sélection et grouper ainsi une main-d'œuvre docile.

Mais nous sommes à la belle époque du syndicalisme. En 1901 la Fédération des Bourses du Travail perd son admirable organisateur : Fernand Pelloutier. Elle va cependant porter le vivant héritage de celui-ci dans une C.G.T. qui dominera toute la vie ouvrière, jusqu'en 1914. En cette même année de 1901, dans la nuit du 26 au 27 janvier le syndicat du Métro se constituait, était reconnu par la Compagnie et obtenait même que soient rapportées quarante-trois mesures de renvoi ou de rétrogradation. Succès oblige ! L'expérience prouvait que la bienveillance de la Compagnie n'avait pas d'autre objet que d'instituer une exploitation plus intelligente que sincèrement « humaine ». Fixée à 10 heures, la journée de travail s'étirait sans compensation — par suite de pannes nombreuses — jusqu'à 12 ou 13 heures. L'Exposition universelle avait imposé un surmenage écrasant. Et personne ne jouissait encore pleinement des avantages du statut. La grève éclata le 29 janvier et provoqua pendant trois jours une interruption complète du service. Sanctionnée par la révocation des membres du bureau et du conseil syndical, elle aboutit cependant à l'abaissement à 1 an du temps minimum de stage et à l'octroi d'une gratification de 10 % pour récompenser les services exceptionnels de l'Exposition.

Quelque peu disloqué, réduit à une espèce de clandestinité, le syndicat se réveilla, lors de la pénible catastrophe des Couronnes, en 1903 (3), et dénonça par voie d'affiches la responsabilité exclusive de la Compagnie. Celle-ci, outre la révocation des « meneurs », poursuivit les rédacteurs de l'affiche et obtint leur condamnation. Pour payer les frais du procès et les dommages-intérêts, il fallut vendre le mobilier des conseillers syndicaux.

Regroupé difficilement en 1910 sous la direction de Raoul — dont je revois la petite et massive silhouette — le syndicat du Métro mena en 1919 une grève de 14 jours, qui aboutit à la constitution de la Commission mixte de l'Hôtel de Ville et à l'institution d'un régime de retraites, homologué en 1924. Seulement il subit comme tous les autres l'échec des grèves... par vagues de 1920, et les déchirements de la scission (4).

Tandis qu'à la mobilité du personnel des Omnibus et Tramways correspondaient des syndicats actifs et mouvants dont les effectifs montaient et descendaient en flèche (l'histoire du syndicat des T.C.R.P. dont notre ami Devaux fut l'animateur de 1924 à 1936 appellerait une relation riche en péripéties et haute en couleur) — la prévoyance de la Compagnie du métro assura une stabilité du personnel peu propre à favoriser « l'action directe ».

---

(2) La Compagnie proposait même une formule de « participation aux bénéfices » qui fut également rejetée par les pouvoirs publics.

(3) Il n'est pas inutile de souligner les effets salutaires de l'action syndicale, à la suite de grandes catastrophes. Nous avons déjà l'exemple des Mineurs en 1906, après Courrières. En 1933, la terrible catastrophe de chemin de fer de Lagny provoqua également une réaction syndicale. Nous avons toujours pensé que l'affaire Stavisky avait été grossie à cette époque, afin d'étouffer les responsabilités de la Compagnie dans la mort de 200 voyageurs.

(4) On pourrait également évoquer le syndicat des Omnibus, dont Fiancette fut le secrétaire, avant 1914, et qui mena une grève assez énergique.

DU MONOPOLE PRIVE A LA REGIE AUTONOME

Il est rare que l'évolution d'un service public apparaisse aussi claire en tous ses éléments et facteurs que l'histoire des Transports parisiens. Les mystifications du verbalisme, les artifices de la politique, les illusions de l'idéologie n'en sont pas exclus. Mais il suffit d'une pichenette pour en écarter la poussière et les réalités apparaissent en leur clarté nue. Même la formule de « l'intérêt général » prend ici un sens concret. Il ne s'agit pas de transporter des voyageurs et des marchandises. Il s'agit de porter des ouvriers à leurs usines, des clients aux magasins, de briser la vieille localisation des quartiers, d'étendre hors des barrières artificielles les tentacules de la Ville, de laisser dormir la vieille cité dans son admirable berceau de pierres archaïques et de libérer le Grand Paris des servitudes imposées par la capitale politique.

Bornées par leurs intérêts sordides, les vieilles compagnies concessionnaires étaient incapables de s'adapter au mouvement. Le monopole de la S.T.C.R.P. n'aboutit qu'à consolider des privilèges exorbitants en laissant à la collectivité toute la charge du déficit d'exploitation. Dès son origine, le Métro était conçu pour l'avenir — et ce furent les nécessités mêmes de son développement qui le portèrent à la pointe du progrès technique. Sa victoire était donc dans l'ordre naturel des choses (5).

Déjà, en 1938, l'institution d'un organisme de coordination des Transports préparait la fusion des deux compagnies, précipitée et non déterminée par les événements de guerre.

A la Libération, cependant, l'évolution naturelle fut contrariée par la colonisation stalinienne. L'expropriation de la compagnie capitaliste pouvait s'effectuer dans les meilleures conditions possibles, compte tenu d'une organisation à caractère collectif et d'une exploitation dont la haute valeur technique assurait la solidité et le développement. Mais le parti communiste, installé dans les ministères « économiques », dominant le Conseil général, maître du syndicat du Métro, entendait d'abord, là, comme ailleurs, placer ses hommes aux postes essentiels. Il fallut attendre jusqu'au 21 mars 1948, la promulgation de la loi créant la **Régie autonome des Transports parisiens** : établissement public, à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie financière, chargé de l'exploitation des lignes de la Compagnie du Métro et de celles de la S.T.C.R.P.

Le Conseil d'administration comprend : 4 conseillers municipaux de Paris, 3 conseillers généraux de banlieue, de la Seine, 1 conseiller général de Seine-et-Oise, 1 maire de Seine-et-Oise, 1 conseiller général de Seine-et-Marne — 8 représentants des différentes catégories du personnel — 5 représentants du gouvernement — 5 personnalités compétentes nommées par le ministre des Travaux publics et des Transports.

L'institution de la Régie a annulé toutes les conventions passées avec les collectivités départementales et locales. C'est le gouvernement qui exerce directement la tutelle. C'est lui qui décide en dernier ressort, qu'il s'agisse des tarifs ou de la situation du personnel.

Le Conseil municipal et le Conseil général ont donc perdu les pouvoirs qu'ils possédaient par les conventions passées avec les compagnies concessionnaires.

Mais l'Etat impose à la Régie des servitudes assez lourdes ; en matière financière : cartes hebdomadaires d'abonnement, réductions pour familles nombreuses et mutilés. En compensation, l'Etat et les collectivités locales accordent des subventions qui ne peuvent dépasser 15 % des recettes totales.

Or, pendant l'année 1949, on a compté 612.558.237 voyageurs à tarif plein contre 635.549.986 à tarif réduit, sur les lignes du Métro — et 616.187.270 tickets à plein tarif et 248.843.066 tickets à tarif réduit sur les lignes d'autobus.

On déduit facilement, de ces données, la disparité entre la perte subie et la subvention de 15 %.

Le bilan de 1949 nous apporte encore les précisions suivantes : Le nombre des voyageurs du Métro en 1949 atteint les 109/68 de celui de 1938. Sur les autobus, le rapport égale 78/67.

Le personnel du Métro passe de 14.126 agents en 1.938 à 16.553 en 1949. Celui des autobus tombe de 26.214 en 1938 à 16.781 en 1949.

Pour l'ensemble des deux réseaux, les effectifs sont donc en diminution de 7.006 unités.

On affirme cependant que l'augmentation des transports est un des facteurs de « la vie chère ». C'est exactement le contraire qui est vrai. C'est-à-dire que le relatif « bon marché » des services publics en France n'a guère ralenti la courbe ascendante des indices. L'indice général des prix de gros calculé en décembre, sur la base de 100 en 1938, atteint 2.002 en 1949 et 2.409 en 1950. Si pour les produits alimentaires, l'indice s'élève à 1.871, pour les produits industriels et les matières premières, il dépasse 3.000 en décembre 1950.

Quant aux prix de détail, de 100 en 1914, ils avaient en 1938 escaladé la pente du 800 (706 pour l'alimentation), en novembre 1950 ils se fixent — sans plafonner — à 14.511 pour l'alimentation. Sur la base 100 en 1938, on atteint 2.078 pour l'alimentaiton en décembre 1950.

En 1914, pour un sou, nous emportions un lourd cornet de frites. Il nous fallait trois sous (15 centimes) pour tourner autour de Paris, en métro, en décrochant aux stations de correspondance. Cette dernière performance nous coûterait aujourd'hui 14 francs. Combien aurions-nous de frites pour

$$\frac{14 \text{ fr.}}{3} \text{ soit 4 fr. 66 ?}$$

Le ticket de métro valait 1 fr. 30 en 1938. Au prix du beurre on devrait aujourd'hui le payer 26 francs. Avec un coefficient d'augmentation de 11, le métropolitain demeure le moins onéreux des moyens de transport du monde.

Si rigoureusement exacte qu'elle soit, cette comptabilité a le défaut — comme toute opération de cet ordre — de mesurer des grandeurs variables, en ne tenant compte que d'une seule cause de variation. Il est normal qu'en se développant un service public devienne de plus en plus économique et pèse de moins en moins lourd dans les budgets domestiques. Normalisation accentuée, lorsque l'on passe de l'exploitation capitaliste à la gestion par régie autonome et que l'on n'a plus de dividendes à distribuer. Mais encore faudrait-il renouveler le matériel, supprimer les lignes déficitaires, engager constamment des crédits d'équipement. Le perfectionnement technique n'est rentable qu'à longue échéance et lorsqu'il produit son plein effet ; de nouveaux modes de transport peuvent amoindrir ou annuler les bénéfices prévus. C'est ainsi que se présente, sur le plan national et même international, la concurrence entre le rail, la route et l'avion.

S'il est normal que le service public assure des exploitations à perte, pour répondre aux besoins de la population, il l'est moins qu'il supporte la charge de la politique sociale du gouvernement. Le

(5) L'institution du **tarif unique** quelle que soit la distance est une de ces innovations, dont l'économie n'est guère discutée.

manque à gagner par les cartes hebdomadaires et les tarifs réduits doit être intégralement compensé par une participation de l'Etat.

Le problème ne peut être résolu que par trois solutions :

Ou bien la gratuité totale du service public, dans la mesure où il répond à une nécessité sociale. Ce n'est pas de l'utopie échevelée. C'est le principe adopté pour l'Enseignement, dont supportent la charge tous les contribuables, même ceux qui n'en profitent pas.

Ou bien le droit commun industriel et commercial. Ce qui implique une hausse des tarifs correspondant aux dépenses, avec suppression de tout service déficitaire, sauf compensation par l'autorité publique.

Ou bien un système mixte de financement. Des tarifs modérés pour les usagers, avec une participation financière de collectivités publiques et privées, bénéficiant du service. C'est dans cet esprit que certains administrateurs de la Régie ont suggéré que le produit de la prime de transport soit intégralement versé à la Régie, afin d'éviter l'augmentation des tarifs (6).

Ce qui n'est pas admissible, c'est que le personnel paye seul les frais d'une gestion que l'on veut économique.

CONSTANCE SYNDICALE

C'est à la lumière de ces observations que l'on examinera l'action syndicale, à laquelle le rappel de la grève de 1901 confère ses titres de noblesse. Dans les transports cependant, la nocivité de la colonisation stalinienne apparaît d'une évidence brutale.

Dès les débuts de la colonisation de la C.G.T.U., le syndicat des T.C.R.P. jouit avec celui de la métallurgie parisienne de l'honneur de mériter le titre de « syndicat-cobaye », lancé dans des expériences périlleuses, par les stratèges du parti. Devaux réagissait déjà, bien avant d'avoir brisé avec la majorité de la C.G.T.U.. Il réagit encore, en 1937, après la reconstitution de l'unité, lorsque le syndicat colonisé, docile aux volontés de la majorité Front populaire du Conseil général, finassait avec la loi de 40 heures... On a sans doute oublié cette histoire... dont on retrouvera la relation dans la *R.P.* du 10 juillet 1937.

Mais on n'a pas oublié le jeu des politiciens communistes dans les grèves du Métro de 1947. Une réaction « autonomiste » contre la bolchevisation de la C.G.T. précéda de plus d'une année, dans les Transports, la fondation de F.O. Ce qui me paraît important, c'est qu'elle fut provoquée par la défense du métier.

Le public ignore généralement la rigoureuse sélection qui conditionne le recrutement dans certaines catégories des services publics. Les conducteurs d'autobus sont soumis non seulement à un examen médical et psycho-technique à l'embauchage, mais encore à des examens ordinaires annuels et extraordinaires après tout accident, même provoqué indiscutablement par un tiers. Les épreuves subies par les conducteurs du Métro ont retenu l'attention de tous les spécialistes de la psychotechnie et de la psychométrie.

On explique ainsi la constitution en décembre 1946 *d'un syndicat autonome de la Traction*, résolu à obtenir des garanties pour ses membres, malgré l'opposition d'une direction générale installée par le syndicat stalinien. La grève du 13 octobre 1947, condamnée par celui-ci, soutenue par le syndicat général autonome, aboutit à la reconnaissance légale du syndicat de la Traction. Les conducteurs seuls avaient réussi à interrompre le trafic. Lorsqu'ils eurent décidé de reprendre le travail, les staliniens déclenchèrent une grève, qui ouvrit la série du « cycle Molotov ».

Nos camarades de la Régie ne s'accrochent pas seulement à la question de la revalorisation des salaires. Privés par les décrets-lois de 1938 d'un régime de retraites et de maladie dont on jouissait dans le Métro depuis la convention de 1898, ils n'ont pas cessé d'en réclamer le rétablissement, ainsi que des assimilations avec le personnel de la Préfecture et de la Ville de Paris, conquises avant la dernière guerre.

C'est justement pour retrouver ce régime que nos amis F.O. brisèrent l'année dernière avec les staliniens et préférèrent à une action inopportune et vaine des négociations aboutissant à un succès appréciable.

C'est pour reconstituer ces assimilations, autant que pour revaloriser les salaires, qu'ils ont accepté en ces derniers jours de mener la bataille de concert avec toutes les autres oganisations (syndicat stalinien inclus).

Ce que nous avons dit du syndicat autonome de la Traction ne justifie pas le maintien dans l'autonomie, et la nécessaire défense du métier n'implique pas l'isolement corporatiste.

Actuellement le personnel de la Régie se groupe dans 9 syndicats : 1° le syndicat général C.G.T. (exécution) qui influence 50 % de sa catégorie; 2° le syndicat C.G.T. de la catégorie A (cadres, maitrise, personnel administratif) (33 % des voix aux élections) ; 3° le syndicat C.G.T. des ingénieurs et cadres : 30 % de la catégorie ; 4° le syndicat général F.O. (exécution) qui a obtenu 10 % des voix ; 5° le syndicat des catégories A, F.O. qui a groupé 53 % des inscrits ; 6° le syndicat autonome de la Traction qui garde les deux tiers des membres de la catégorie ; 7° le syndicat autonome (toutes catégories) qui n'a pas obtenu 3 % des voix ; 8° le syndicat C.F.T.C. (toutes catégories) : 8 % des voix ; 9° le syndicat indépendant : 750 voix pour l'ensemble.

Si l'on met à part le syndicat autonome de la Traction, les syndicats F.O. constituent la force la mieux armée, pour résister à la démagogie stalinienne qui ne s'impose pas seulement dans les dépôts, par les méthodes ordinaires de la maison, mais qui bénéficie aussi des avantages de positions dominantes au Conseil de la Régie, comme dans les œuvres sociales.

Deux années de collaboration avec nos amis F.O. de la R.A.T.P. m'ont permis d'apprécier la solidité de leur syndicalisme, le réalisme de leurs déterminations, la rapidité audacieuse de leurs initiatives. Il est surtout réconfortant de constater qu'ils agissent dans le sens de l'unité du personnel que prépare l'accord permanent de leurs deux syndicats. On critique leur attitude actuelle, comme on critiquait celle de l'année dernière. J'attendrai, pour me livrer à un jeu facile, qu'on oppose à leurs initiatives des solutions plus efficaces illustrées par de vivants exemples.

J'écrivais dans la *R. P.* de décembre 1950 que « c'est par la légende qu'il entretient qu'un groupement définit sa conscience et son idéal ». En célébrant le cinquantenaire de la première grève du métro, nos amis mènent leur action d'aujourd'hui sous le signe de la glorieuse épopée ouvrière. Cela me suffit pour justifier ma confiance.

Roger HAGNAUER.

---

(6) Un programme de réorganisation des Transports parisiens devrait réserver la plus grande part des services réguliers, nécessaires, au métro. Au contraire, on devrait affecter principalement les autobus — à des prix abordables — aux services exceptionnels : transports d'enfants, d'ouvriers du bâtiment en banlieue, de touristes, de promeneurs des jours fériés, etc.

Notes d'économie et de politique

MALICE COUSUE DE FIL BLANC

La malice de Staline est grande, mais elle est un peu lourde, et il faut vraiment être soi-même particulièrement « lourd » pour ne pas la voir.

Staline est la prudence même. Il lui faut avoir tous les atouts en main avant d'engager une partie. Aujourd'hui, contre l'Occident il a tous les atouts (200 divisions contre une quinzaine, cinquièmes colonnes, irrésolution de la bourgeoisie européenne, erreurs de la politique américaine en Asie, etc.), sauf un : la bombe atomique. Aux dernières nouvelles, la Russie ne posséderait guère encore qu'une ou deux douzaines de bombes, contre des centaines, peut-être un millier aux Etats-Unis. C'est un handicap sérieux ; Staline ne veut certainement pas partir en guerre avec un tel handicap ; il lui faut donc le temps de se constituer un stock de bombes qui puisse, sinon égaler celui de l'Amérique, au moins constituer pour cette dernière une sérieuse menace. Gagner du temps, tel est manifestement le grand objectif de la politique stalinienne à l'heure présente.

Cependant, il ne faut point que ce temps puisse être utilisé par l'adversaire pour supprimer ses actuelles infériorités. Il faut, en particulier, qu'il ne l'emploie point à se réarmer, et surtout qu'il ne reconstitue pas une armée allemande, seule armée qui puisse être capable de tenir tête sur terre à l'armée russe. D'où toute la politique actuelle de la Russie : une politique à la fois tout sucre et pleine de menaces.

On inhibe, en France et en Italie, le mouvement de revendications ouvrières. Vous vous rappelez ce congrès, à Clichy si je me souviens bien, rassemblé assez peu après les dernières grèves Molotov, où il fut dit tout de go aux délégués quelque peu ébahis qu'ils se rendraient coupables de « déviation » syndicaliste s'ils s'occupaient trop des revendications de salaires, que la seule chose sur laquelle ils devaient concentrer leur activité était la « lutte pour la paix » (c'est-à-dire, naturellement, la lutte pour que la guerre n'éclate que le jour où Staline serait en mesure de la déclencher parce qu'il posséderait suffisamment de bombes atomiques). En créant un climat social pacifique, en apaisant le plus possible la lutte de classes, les Russes espèrent ne plus trop être un épouvantail pour la bourgeoisie et l'endormir en la rassurant ; en supprimant la menace ouvrière ils espèrent faire oublier aux bourgeois d'Occident la menace de l'armée rouge. « Puisque nous n'avons plus de grèves, pourquoi réarmerions-nous ! »

Le calme règne sur le front du travail en France et en Italie depuis quelque deux années, à cause de la préparation à la guerre atomique.

De même, si, depuis plusieurs mois, les injures et les entourloupettes à l'égard des militants et des organisations syndicales de F.O. ont pratiquement cessé, aussi bien aux échelons locaux qu'au centre, c'est également parce que, aussi bien à l'égard des ouvriers non communistes qu'à l'égard des bourgeois, il faut apparaître comme des moutons inoffensifs, contre lesquels il est manifestement inutile de prendre des mesures de défense.

Si F.O. n'est plus injuriée, c'est à la préparation de la guerre atomique qu'elle le doit.

Même jeu en Allemagne. Pourquoi les Allemands de l'Ouest accepteraient-ils de se soumettre à nouveau à la discipline militaire, lorsque M. Grotewohl s'adresse très poliment à leur gouvernement pour lui proposer d'entrer en conversation, afin de voir comment on pourrait réunifier l'Allemagne et se débarrasser des troupes alliées ?

Si Adenauer se voit gratifier de son titre de chancelier par ceux qui, hier, affirmaient qu'il ne représentait rien, c'est encore à la préparation de la guerre atomique qu'il le doit.

Et, bien entendu, c'est là aussi la raison directe de la grande opération diplomatique qui a consisté à proposer aux Puissances occidentales une nouvelle réunion à quatre, afin de discuter du « réarmement allemand ». Je ne sais si cette réunion aura lieu ou non, mais si oui, cela ne m'étonnerait pas que les Russes n'acceptent d'y faire des concessions suffisamment importantes pour que ces grands nigauds d'Occidentaux les jugent « substantielles », si cela peut leur assurer l'ajournement **sine die** du réarmement de l'Allemagne. Qu'importe quelques abandons momentanés, si ceux-ci permettent de s'assurer demain la domination mondiale aux moindres frais !

S'il arrive que l'Autriche se voie, enfin, octroyer un traité de paix, ce sera donc également à la préparation de la guerre atomique qu'elle le devra.

Cependant, il convient aussi de faire sentir sous le velouté des paroles la menace. C'est comme cela que procèdent tous les maîtres chanteurs. Eux aussi sont pleins de paroles et d'attentions aimables pour leurs victimes, mais dans lesquelles ils glissent soigneusement l'allusion aux armes qu'ils possèdent et qu'ils emploieront si...

C'est pourquoi a été déclenchée la guerre de Corée et l'intervention chinoise, afin de montrer qu'on est en mesure de frapper même là où l'adversaire ne s'attendait pas et avec des forces qu'il sous-estimait, et c'est pourquoi aussi toutes les cinquièmes colonnes camouflées des pays d'Occident, tous les observateurs qui affirment leur « objectivité » et leur « neutralité » répandent partout insidieusement la crainte que si l'on réarme l'Allemagne, la Russie en fera un **casus belli.**

Si des dizaines de milliers de Coréens et de Chinois périssent actuellement sous les bombes au napalm et autres, et si les « sous-marins »(1) gagnent aujourd'hui largement leur vie, c'est aussi à la préparation de la guerre atomique que les uns et les autres le doivent.

Et si, enfin, nous n'avons pas encore la guerre en ce début de 51, c'est également à la nécessité de préparer la guerre atomique que nous le devons.

La politique de Staline est, comme son régime, « totalitaire », elle est coulée en un seul bloc qui se manifeste partout à la fois, sous tous les aspects et dans tous les domaines. Il semble que ce soit un avantage, mais c'est, en réalité, une faiblesse, car cela fait qu'il est très facile de la déceler. Elle est claire comme de l'eau de roche. Il faut ne pas le vouloir pour ne pas y voir clair.

LE MAC-ARTHURISME ENTRAINE L'AMERIQUE DANS LA HONTE

Il y a un an, en janvier 50, nous nous félicitions que Truman ait résisté à la pression des Mac, les Mac Cormick, Mac Carthy et Mac Arthur, qui tiennent sans doute de leur origine écossaise la passion de gripper tout ce sur quoi ils peuvent mettre la main, et qui voulaient, sous prétexte de « raison stra-

(1) Je rappelle que « sous-marin » est le terme d'argot dont on se sert au Parti Czariste Français pour désigner ceux des membres dont l'appartenance au parti doit rester secrète : ils torpillent sans se montrer.

tégique », mettre la main sur Formose. Deux mois plus tard, nous devions reconnaître que la politique américaine d'anticolonialisme était en train de « vaciller ». Aujourd'hui, il nous faut dire qu'elle ne se contente plus de vaciller : la politique des Etats-Unis en Asie est en train de sombrer complètement. Après avoir tout fait pendant un demi-siècle pour se montrer aux yeux des peuples asiatiques (à l'exception du Japon) sous un jour avantageux, elle est en train de rechausser les vieilles bottes du colonialisme européen et, en conséquence, de dresser toute l'Asie contre elle, depuis Delhi jusqu'à Pékin.

Et cela au moment même où la guerre de Corée exigeait plus que jamais de rester fidèle aux principes, aux principes d'anticolonialisme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'intervention en Corée, qui est la guerre la plus légitime qui ait jamais été, avait pour but d'empêcher la Corée du Sud de devenir, comme sa voisine, la Corée du Nord, une colonie : une colonie russe ; elle avait pour raison et justification de permettre aux Coréens de décider librement de leur sort en les protégeant de l'agression stalinienne.

C'est précisément parce que cette intervention de l'O.N.U. était fondamentalement légitime, parce qu'elle était la première action guerrière où la force était délibérément et explicitement mise au service du droit et qu'à ce titre elle pouvait être l'un des grands événements de l'histoire, qu'il fallait éviter rigoureusement de fournir la moindre apparence que la défense du droit n'était en cette occasion, comme elle le fut en tant d'autres, que le prétexte de l'impérialisme, qu'on ne venait défendre l'indépendance d'un peuple que pour entraver celle d'un autre, ou conquérir de nouveaux territoires.

Or la conduite de l'Amérique à l'égard de la Chine présente cette apparence, et c'est même peut-être plus qu'une apparence.

Non pas qu'il ne faille s'opposer aux troupes chinoises en Corée ; il fallait évidemment les combattre aussi résolument que les troupes nord-coréennes, et même d'autant plus résolument qu'elles étaient plus fortes ; les combattre avec toutes les armes et par tous les moyens.

Mais en même temps : faire son droit à la Chine. Lui rendre justice là où elle a raison. Lui rendre justice en lui reconnaissant comme à tous autres pays, le droit de se donner le régime de son choix : le peuple chinois a, comme tout autre, le droit de disposer de lui-même.

Or c'est ce droit que l'Amérique ne cesse de contester à la Chine depuis l'effondrement de Chang Kaï-shek et que, selon les dernières nouvelles, au moment où j'écris, elle persiste à lui dénier. En refusant de reconnaître le gouvernement de Pékin, en refusant d'admettre la Chine à l'O.N.U., en se refusant à proclamer qu'aussitôt la guerre de Corée terminée, Formose et Chang Kaï-shek seraient abandonnés à leur sort, ainsi qu'en continuant à fournir à ce dernier une aide économique et probablement militaire, l'Amérique cesse d'apparaître comme une Puissance résolue à établir la paix par la défense du droit, mais tout simplement comme un Etat décidé à renverser le régime intérieur d'un pays qui le gêne et à établir son protectorat sur une île étrangère afin d'y avoir des positions militaires.

Tout le sens de l'intervention en Corée se trouve, par là, complètement faussé.

Pour d'autres raisons, nous écrivions en novembre dernier que malgré l'entrée des troupes chinoises en Corée il fallait continuer à faire tout son possible pour se faire de Mao Tse-tung un ami. C'est ce que l'Angleterre — dont la politique asiatique ne mérite guère que des éloges depuis le jour où elle a assuré l'indépendance de la Syrie et du Liban en en foutant les troupes françaises à la porte et où elle a continué en libérant de sa propre domination tout le Moyen-Orient — semble bien avoir compris. Puisse sa ténacité finir par le faire comprendre à l'Amérique !

En tout cas, répétons à nouveau aux gens de Washington la simple et grande parole de leur compatriote, le physicien Urey : « Il est important que nous demeurions solidement attachés à nos principes ». Toute politique contraire est une politique à courte vue, une politique de banquiers et de soldats, une politique de Mac ; ce n'est pas avec une telle politique que l'Amérique pourra jamais remplir la grande tâche qui lui revient.

UNE DERNIERE CHANCE POUR LA FRANCE

La récente libération d'un certain nombre des otages français pris par le Vietminh lors de l'agression française de 46, ainsi que celle de nombreux prisonniers militaires blessés, montre que Ho Chi Minh ne veut point rompre les ponts.

Et l'on se doute bien pourquoi !

Etant donné l'entêtement mis par le gouvernement français à défendre la situation des quelques douzaines de financiers, d'industriels et de planteurs qui ont seuls intérêt à ce que l'Indochine demeure une colonie française, et la disparition presque complète de toute opposition en France à cette nouvelle « guerre du Mexique » (Guesde **dixit**) depuis que l'on sait que l'Amérique a promis son aide, et étant donné également le renforcement indéniable que le matériel américain apporte à la situation des troupes françaises, les hommes du Vietminh se rendent compte qu'ils ne pourront sans doute libérer leur pays qu'avec l'aide des troupes chinoises.

Or l'on sait que les Annamites ont presque aussi peur des Chinois que des Français — et ce n'est pas peu dire. Ils ne veulent pas se débarrasser du joug des uns pour tout simplement tomber sous celui des autres.

Ce serait donc le moment, s'il y avait dans les sphères gouvernementales françaises, la moindre intelligence politique, de tenter la paix avec le Vietminh. On pourrait certainement la conclure aujourd'hui à des conditions « honorables », c'est-à-dire des conditions qui sauveraient la face de la France — ce à quoi les Français tiennent tellement ! — et qui, en même temps, assureraient l'indépendance réelle du Viet-Nam.

Mais si cette occasion n'est pas saisie, il est bien certain que le Vietminh sera obligé de demander — si désagréable que cela lui puisse être — l'aide des troupes chinoises. Et l'on peut être sûr également que cette aide apportera aux Indochinois la victoire, une victoire rapide et totale, et de laquelle la « face » de la France sortira en bouillie.

VERIFICATION : L'INFLATION ET LES PRIX

Continuons à confronter les chiffres avec les prévisions d'ordre économique que la théorie permet de faire, car il n'y a rien de tel pour se rendre compte si la théorie est exacte et pour y apporter, s'il y a lieu, des modifications.

Il y a un an, nous avions passé en revue les variations qui s'étaient produites à la fois dans l'indice des prix et dans le nombre des billets d'inflation, et nous terminions par la conclusion suivante : en 1949, il s'est produit une inflation importante qui ne peut manquer d'exercer en 1950 son action sur les prix, même en admettant que ceux-ci aient été, au début de 49, quelque peu en avance sur l'émission des billets (2).

(2) Voir R.P. de décembre 49.

Voyons ce qu'il en a été.

La hausse des prix en 1950, au lieu d'être de 2 % comme en 49, a été de 15 % (indice des prix de gros en novembre 49 : 2.005, indice en novembre 50 : 2.304), alors que l'inflation a, au contraire, été légèrement inférieure à celle de 49 : 17 % au lieu de 20 % (3).

Cela confirme que la faible hausse des prix en 49, malgré la forte inflation, était bien un phénomène anormal qui ne pouvait se continuer et qui était dû à ce que l'inflation et la hausse des prix, bien que cause l'une de l'autre, ne marchent pas du même pas (2). En l'espèce cette faible hausse des prix était due, dans une plus large mesure que je ne le supposais l'an dernier, à ce que, durant les années précédentes, la hausse des prix avait nettement été en avance sur l'émission des billets.

L'année 1950 a donc été une année « normale », si l'on peut dire : l'émission des faux billets et les prix ont augmenté à peu près exactement dans les mêmes proportions. Il faut remarquer cependant que la hausse des prix reste encore, cette année, légèrement en retard sur l'émission des billets, ce qui indique que la « fuite devant la monnaie » ne s'est pas accentuée ; au contraire, la thésaurisation (au sens large du mot) a dû plutôt légèrement s'accroître. C'est là une chose très importante, car cela signifie une reconstitution des réserves des particuliers, « richesse acquise » sur laquelle l'inflation pourra mordre de nouveau, de telle sorte que le « point critique » que nous avions signalé dans notre causerie d'il y a deux ans (4), se trouve reporté plus loin.

Remarquons, par ailleurs, que, durant l'année dernière, le montant des devises fortes possédées par la Banque de France a augmenté de 67 milliards, tandis que le montant de l'encaisse-or restait inchangé, et que, d'autre part, la balance commerciale de 1950 s'est sans doute soldée sans déficit appréciable ; cependant les prix ont augmenté de 14 pour cent ! Ce qui prouve une fois de plus que ces facteurs, la réserve d'or et de devises et la balance du commerce extérieur, auxquels on prétend souvent attacher une importance déterminante pour la « tenue » de la monnaie, n'en ont, en fait, aucune. Affirmons donc à nouveau que la baisse de la monnaie, la hausse des prix, sont dues exclusivement à l'inflation, c'est-à-dire à l'émission de faux billets de banque par l'Etat dans le but d'avoir de quoi payer ses dépenses, ou, tout au plus, dans certains cas et d'une manière alors toute momentanée, à la simple crainte de l'inflation.

?

L'organe qui a remplacé feu Dulot, en cette après-guerre, pour le travail de pénétration patronale au sein du mouvement syndical, a publié dans son dernier numéro, pour la première fois, un vif éloge de de Gaulle.

Cela signifie-t-il que le patronat, longtemps réticent à l'égard du général, s'y est rallié ? Ou bien est-ce tout simplement que de Gaulle éprouve le besoin de s'acheter de nouveaux concours ?

R. LOUZON.

---

(3) Rappelons comment nous calculons l'inflation. Du début de novembre 49 au début de novembre 50, l'augmentation du nombre des billets de banque a été de 264 milliards, mais l'augmentation des effets de commerce escomptés par la Banque de France a été elle-même de 56 milliards ; comme nous admettons que cette dernière correspond à une augmentation de **vrais** billets de banque, il ne reste comme montant des faux billets émis que : 264 milliards moins 56 milliards, soit 208 milliards. L'inflation a donc été de 208 milliards, c'est-à-dire près de 17 % du montant des billets existant au début des 12 mois examinés.

(4) Voir R. P. d'avril 49.

Leur liberté n'est pas la nôtre !

On nous demande de protester, par principe, contre l'expulsion de France du bureau de la Fédération Syndicale Mondiale et des Fédérations mondiale et internationale des Jeunes et des Femmes.

Au nom de quel principe ? De la solidarité internationale ?... C'est elle au contraire qui inspire notre lutte contre la F.S.M. C'est parce que nous sommes solidaires du prolétariat russe tyrannisé, des peuples de l'Europe centrale colonisés que nous nous affirmons les ennemis du gouvernement de Moscou, dont la F.S.M. n'est qu'une des « colonnes ». L'exclusion de son sein des syndicats yougoslaves a été l'une des dernières illustrations de cette vérité absolue et claire. La F.S.M. n'est ni une organisation internationale ni une organisation syndicale.

La F.S.M. s'était installée à Paris, en vertu d'une autorisation du gouvernement français. Celui-ci — auquel les staliniens participaient alors — accueillait la F.S.M. alors qu'il interdisait — sous la pression de la C.G.T. — l'installation à Paris de la représentation de l'American Federation of Labor. C'est aussi en vertu de son pouvoir régalien qu'il nommait un stalinien directeur de la Recherche scientifique et qu'il chargeait de mission M. Joliot-Curie. Le gouvernement reprend ce qu'il a donné. Que ceux qui ont joui de ses faveurs se plaignent d'une disgrâce... logique et prévisible ! Mais qu'ils ne se posent pas en victimes d'un arbitraire dont ils ont bénéficié !

Au reste, le secrétariat de la F.S.M. use d'un étrange argument : « La F.S.M. étant un organisme reconnu par l'O.N.U., le gouvernement français manque à ses obligations internationales, en tant que membre de l'O.N.U., en empêchant le fonctionnement de la F.S.M. » Celle-ci, cependant, emploie toutes ses forces à saboter les décisions de l'O.N.U. C'est donc en vertu de « ses obligations internationales » que le gouvernement français l'expulse. La même logique imposerait son exclusion de l'O.N.U.

Si nous n'avons rien à dire de plus, en qualité de syndicalistes, devons-nous intervenir comme citoyens et comme hommes ?

Le gouvernement s'appuie sur un décret-loi du 12 avril 1939 qui stipule que « *le ministre de l'Intérieur peut retirer à tout moment l'autorisation de constitution sur le territoire français d'associations étrangères* ». Cette qualification s'applique incontestablement à la F.S.M. — même si son secrétaire général s'appelle Louis Saillant, qui n'a pas besoin d'apprendre le russe (comme Maurice Thorez !) pour exécuter les consignes de Moscou. Demandons alors l'abrogation de ce décret-loi. Et que toute liberté soit accordée aux associations étrangères, quelles que soient leur origine et leurs tendances... sans exclure les groupements fascistes ou hitlériens... ni les congrégations. N'est-ce pas un roi très catholique qui a expulsé les Jésuites !

Car, là encore, il importe de dissiper l'équivoque. On ne peut réclamer la liberté pour les staliniens qu'à condition de la réclamer pour tous, sans aucune exception. On s'indigne à juste titre, lorsque des démocrates et des syndicalistes, prompts à protester, lorsqu'on égratigne un stalinien, deviennent prudents et réservés, lorsque des ouvriers, des syndicalistes, des socialistes, des intellectuels libres, disparaissent totalement dans les abîmes de la dictature stalinienne, à Moscou, à Prague, à Bucarest ou à Sofia.

Mais il faut aller plus loin. Il faut accorder aux apologistes de régimes méprisés ou exécrés — comme celui de Franco, de Pétain, d'Hitler — une

(*Suite page* 27).

LETTRE D'INDOCHINE

A propos d'Ho Chi Minh

10 *janvier* 1951.

Je viens de recevoir, et presque tous les trois ensemble, vos numéros d'août, de septembre et d'octobre, donc tous les trois très tardivement, comme vous le voyez. Que voulez-vous, ici, c'est la guerre. Nos bateaux maintenant ont tellement à nous apporter de canons, de munitions et de soldats qu'à leur départ de Marseille, on oublie souvent de faire prendre le courrier. Et quelle guerre ? La noble, comme le proclamait hier M. Letourneau, ou la sale, comme disent les communistes et comme, il n'y a pas si longtemps encore, disaient de même la plupart des socialistes. Tel le socialiste Boutbien, par exemple. Ah ! combien changé celui-là ! Après son premier voyage en Indochine qu'il fit, il y a quatre ans, avec Moutet, il était revenu en France pro-vietminh cent pour cent. Il vient d'y en faire un second, en qualité, cette fois, de membre de l'Assemblée de l'Union française, et aujourd'hui, il n'y a pas de plus belliciste que lui. « Il faut tuer du Viet ». Les Viets, comme l'imprime à présent en gros caractères le « Populaire », qui a emprunté leur vocabulaire aux colonialistes. Peut-être que demain il dira lui aussi les **nhacs**, mot qu'on prononce avec une torsion de mépris au coin de la bouche, abréviation péjorative de **nhaqué**, le paysan, l'homme de la rizière, le campagnard vietnamien. 95 % des Vietnamiens sont des campagnards, des... **nhacs.**

J'ai donc lu dans votre numéro d'août la lettre de Guy Vinatrel qui tombe à bras raccourcis sur Ho Chi Minh, le traitant de « vieux drôle » et d'assassin. Il ne dit pas qu'il assassine lui-même, mais il ferait assassiner, ce qui est tout comme et même pis.

Il a cité les noms de six Vietnamiens qu'Ho Chi Minh aurait fait exécuter en Cochinchine en 1945 et en 1947, et dont cinq, parce qu'ils étaient des trotskystes. Or, en Cochinchine, depuis son retour en Indochine, après vingt-cinq années d'absence, Ho Chi Minh n'a jamais résidé. Il est toujours resté au Tonkin. Guy Vinatrel dira que c'est de Hanoï qu'il a donné l'ordre de ces exécutions. Mais du Tonkin à la Cochinchine, il y a près de deux mille kilomètres, et depuis 1945, justement, bien difficiles à franchir. Plus de train, plus de bateau, et il vous faut traverser des zones différentes où, dans certaines, si vous êtes Vietminh, vous êtes considéré comme un ennemi. Guy Vinatrel est-il bien sûr qu'Ho Chi Minh soit responsable de ces six exécutions-là ? D'ailleurs y en a-t-il bien eu six ? Des amis vietnamiens auprès de qui je me suis renseigné m'ont assuré que parmi les six morts qu'il cite, il y en aurait au moins un qui serait encore bien vivant : Bernard Toch.

Certes, qu'il se soit commis et même qu'il se commette encore dans le Viet-Nam des actes de vengeance partisane, c'est fort croyable. N'oublions pas que depuis plus de cinq ans le Viet-Nam est en révolution, et il n'est guère de révolutions qui ne fassent couler le sang. En France aussi, pendant l'occupation allemande, des faits semblables en grand nombre se sont produits et qui, beaucoup, eurent pour auteurs des résistants. Traita-t-on jamais de Gaulle d'assassin pour cela ? Lui attribua-t-on la responsabilité de ces meurtres ?

Je connais Ho Chi Minh depuis trente ans. J'ai fait sa connaissance à Paris quand il n'y était encore qu'un petit ouvrier photographe qui gagnait difficilement sa vie. Je le vois encore. Il n'avait pas atteint la trentaine. C'était un jeune homme frêle, de petite taille, au visage émacié et au regard très doux, où l'on voyait briller cette flamme qui illumine si souvent les yeux de ceux qui sont exaltés par une idée. J'ai du mal à le croire devenu un sanguinaire, un féroce coupeur de têtes. Je le considère plutôt comme un sentimental et un émotif. Il était venu me voir pour me remercier de prendre la défense de ses compatriotes dans un petit journal hebdomadaire que je dirigeais à ce moment-là à Paris, et il me demanda la permission de m'embrasser. Et ce n'était certainement pas un geste spectaculaire de sa part. Nous n'étions là que trois : lui, ma femme et moi. Ce sont des élans de cœur qu'il a toujours eus. Rappelons-nous son accolade à l'amiral d'Argenlieu, en baie d'Along, après son retour de Fontainebleau. Ça a fait se moquer les colonialistes qui le traitèrent de comédien, mais je suis bien convaincu, au contraire, que ces mouvements-là, il les a spontanément et qu'ils sont l'expression chez lui d'une vive et sincère sensibilité. On s'est moqué encore de lui quand il demanda aux Français d'Indochine de le considérer comme leur oncle, « l'oncle Ho ». Evidemment, c'était ingénu et plus qu'ingénu, puéril. Il y a beaucoup de puérilité chez les Vietnamiens. N'est-ce pas Bao Daï qui, hier, jetait à l'ambassadeur américain, dans un discours public : Nous vous considérons comme nos grands frères ? Sentimentalité annamite. Quand Ho Chi Minh nous demandait que nous l'appelions « l'oncle Ho », c'était, sûrement, ce qu'il souhaitait sincèrement.

Lorsque je l'ai retrouvé vingt-cinq ans plus tard au Tonkin, devenu le président de la République démocratique du Viet-Nam, je l'ai vu avoir des traits de bonté, et à l'égard de Français, l'un, notamment, à l'égard d'un officier français, qui montraient que loin d'être féroce et cruel, il était un homme généreux et compatissant.

Il n'est certainement pas non plus un ambitieux. S'il en était un, rien ne lui eût été plus facile avec un peu de ruse et de dissimulation, de comédie, puisque d'aucuns le prétendent comédien, quand, en 1946, nous l'avions mis au pinacle, lui faisant rendre par les canons de nos navires de guerre les honneurs accordés à un chef d'Etat, de s'y maintenir. Cela ne le grisa pas. Lorsqu'il estima que le devoir le lui commandait, il n'hésita pas à reprendre sa vie dangereuse d'homme traqué et obligé d'aller chercher refuge dans la montagne et dans la forêt.

Les petites marchandes de la rue nous disaient de lui, en 1945, à Hanoï, c'est un saint. Je ne crois guère aux saints. L'Eglise à laquelle on ne peut dénier une profonde connaissance de l'homme a généralement la prudence de ne décerner l'auréole qu'à ceux qui sont morts depuis très longtemps et quand ont disparu également, par conséquent, leurs contemporains, qui ont pu les connaître intimement. Je ne crois donc pas qu'Ho Chi Minh soit un saint, mais c'est un homme qui, pour ses idées, pour la cause qu'il a embrassée, a accepté

de mener une vie de continuelles privations, une vie errante de perpétuel proscrit. Il mérite donc, quelles que soient les opinions qu'on lui prête et celles que l'on peut avoir soi-même, que chacun lui tire son chapeau et, j'ajoute, très bas.

Quand je l'ai connu, il se faisait appeler Nguyen Aï Quoc. Ho Chi Minh, c'est un nom qu'il n'a pris que plus tard, en Chine. Nguyen Aï Quoc: Nguyen le patriote. Or, un patriote, c'est, je crois, ce qu'il a toujours été avant tout; un patriote qui voulait l'indépendance de son pays et qui luttait pour elle.

Il serait devenu communiste. C'est sûrement la vérité. Il l'est devenu en 1921, lorsque, membre du parti S.F.I.O., au congrès de Tours, lors de la scission, il a suivi la fraction Frossard-Cachin. Mais je dirai que si l'on voit tant de nationalistes asiatiques se tourner du côté de Moscou, c'est moins, je pense, parce qu'attirés par sa doctrine que parce que c'est de ce côté qu'il leur semble trouver le plus de sympathie et de compréhension pour leurs aspirations nationales. Grande illusion, affirmeront certains. C'est possible, mais l'explication est celle-là, je crois.

En 1945, à tous les Français qui venaient le voir à Hanoï, oh ! ils n'étaient pas nombreux, on aurait pu les compter sur les doigts, Ho Chi Minh disait que la France se montre généreuse, qu'elle nous accorde notre indépendance. Mais c'était le mot qu'alors il ne fallait pas prononcer. Le Français qui, en Indochine, s'y risquait, était considéré comme une sorte de traître par la plupart de ses compatriotes. Il se voyait fermer devant lui les portes de l'Administration. Les colonialistes voulaient se livrer sur lui à des représailles à la fasciste et complotaient même de le tuer. J'en parle par expérience.

L'indépendance aux Annamites (on ne disait pas encore les Vietnamiens), vous n'y songez pas, vous répondait-on. Mais ils ne sont pas mûrs pour se gouverner eux-mêmes. D'aucuns qui allaient plus loin affirmaient qu'ils ne le seraient jamais. Un peuple d'éternels mineurs. S'il perdait notre tutelle, il retomberait tout de suite sous celle d'un autre.

En vain, Ho Chi Minh ne cessait de répéter que le Viet-Nam devenu indépendant ferait partie de l'Union française. Qu'il dit, ricanait-on. Non, pas d'indépendance.

A la conférence de Dalat, nous chicanâmes sur tout, nous lui refusâmes tout. Elle fut un fiasco. Celle de Fontainebleau qui la suivit en aurait été un autre si, à la dernière minute, Ho Chi Minh n'était venu, pendant la nuit, trouver Moutet chez lui, le faisant réveiller, pour lui soumettre le texte d'un **modus vivendi** sur lequel, finalement, on tomba d'accord. De celui-ci, la presse parisienne écrivit le lendemain que si l'esprit en émanait incontestablement d'Ho Chi Minh, c'était le point de vue français beaucoup plus que celui du Viet-Nam qui en constituait la base et que le mot décisif y était prononcé: le Viet-Nam fait partie de la grande famille française.

Ho Chi Minh était donc allé très loin dans la voie de la conciliation, si loin que, lorsque deux ans après, nous avons traité avec Bao Daï qui obtint de nous tout ce que nous avions refusé au premier et même bien plus, les journaux baodaïstes proclamèrent que celui-là n'avait été, en somme, toujours qu'un **capitulard** et que s'il existait une Haute Cour vietnamienne, il devrait être traduit devant elle pour trahison.

Alors, pourquoi cet accord de Paris, avantageux pour nous, de l'aveu même des baodaïstes, n'eut-il pas une suite constructive ? Pourquoi avorta-t-il ? Pourquoi aboutit-il, au contraire, à une tension de plus en plus vive entre les Vietnamiens et nous et à la rupture sanglante du 19 décembre ?

Fut-ce la faute à Ho Chi Minh qui à Paris, n'aurait pas été sincère et pour qui le **modus vivendi**, suggéré par lui, n'aurait été, comme nos colonialistes l'assurent, qu'un stratagème de sa part pour se préparer à nous attaquer, car il n'est pas contestable que, ce jour-là, l'attaque vint du Vietminh ?

Je ne le crois pas. Je crois qu'Ho Chi Minh était sincère et qu'il voulait sincèrement l'entente entre son pays et le nôtre. Je le vois encore, à son retour de Paris, assister à cette conférence faite par le professeur Lampue dans la grande salle de l'Université de Hanoï et, lorsque celui-ci eut terminé, dire, après une brève allocution, en montrant de la main le drapeau français et le drapeau vietminh qu'on avait cloués derrière l'estrade: « Le symbole de notre politique, le voilà ! » Il y avait là une foule nombreuse de Français et de Vietnamiens, toute l'élite de la ville, et les applaudissements qui éclatèrent après ces paroles montrèrent bien que nul ne doutait de leur sincérité.

Fut-ce la faute du général Morlière, qui faisait l'intérim de M. Saintony comme commissaire de la France au Tonkin ? Pas davantage. Le général Morlière avait, lui aussi, l'esprit de conciliation, fidèle en cela, il faut le dire, aux instructions de Marius Moutet, et j'ai été le témoin direct de ses efforts pacifiques. Mais, hélas ! il n'était pas obéi, surtout de ses subordonnés militaires, et de haut grade.

Des deux côtés — côté vietminh, côté français — il y avait des opposants, farouches chez le premier, astucieux chez le second, à l'application du **modus vivendi.** Chez les Vietminh, il y avait l'opposition de ceux qui pensaient — d'aucuns faisant partie du gouvernement d'Ho Chi Minh — qu'il n'y avait pas d'entente possible avec la France, que tant que les Français seraient là, ils voudraient redevenir les maîtres et qu'il n'y avait donc qu'une seule solution: les chasser. Exerçant une grosse influence sur la presse vietnamienne, ils déchaînèrent dans celle-ci une campagne de haine contre nous qui surexcita tellement l'esprit populaire que les attentats se multiplièrent, assassinats, empoisonnements, attaques à coups de grenades.

Nous avions nos baroudeurs, nous aussi. « Qu'attend-on pour leur entrer dans le chou à ces **nhacs** ? » Il y eut ce colonel dont je ne citerai pas le nom, car il est mort aujourd'hui, qui de sa propre initiative fit tirer au canon sur le quartier indigène de Haïphong, ce qui causa la mort de plusieurs milliers de Vietnamiens.

Enfin toutes ces violences de part et d'autre nous menèrent au 19 décembre. Si on me demandait, m'a dit trois mois après un haut fonctionnaire français qui fut mêlé intimement et activement à tous les incidents qui précédèrent cette tragique journée, en connut tous les détails et les dessous, de faire le partage des responsabilités, je répondrais: 40 % pour le Vietminh, 60 % pour nous.

Et depuis ce jour-là, la guerre, une guerre qui a déjà plus de quatre ans de durée et dont nul ne peut dire quand ni comment elle se terminera. Une Indochine en ruine, des milliards dépensés par la France auxquels viennent s'en ajouter sans cesse d'autres, un monticule de morts français et une montagne de morts vietnamiens, ceux-ci divisés (ils ne l'étaient pas en 1945 quand Bao Daï s'était rallié à Ho Chi Minh) et se faisant une guerre fratricide, un fossé de sang entre eux et nous et qui probablement ne s'effacera jamais.

Et maintenant ? Les Vietminh dans les bras de Moscou, complètement et sans doute définitive-

ment, et demain peut-être dans ceux de la Chine, alors qu'en 1946, après le départ de l'armée pillarde de Huon, tous les Vietnamiens, y compris les premiers, vous disaient : La peste, le choléra, les rats, tout plutôt que le Chinois.

Ah ! nous pouvons nous vanter d'avoir eu ici une intelligente politique. Une politique d'aveuglement, de manque de réalisme et de tenaces illusions. Cette illusion, par exemple, que l'indépendance n'était qu'une toquade chez les Vietnamiens et qu'elle leur passerait vite. Rappelons-nous ce que M. Bollaert, homme de bonne volonté, mais combien mal renseigné, écrivait le 4 novembre 1947 dans un de ses rapports secrets au ministère de la France d'outre-mer : « S'il me paraît plus que jamais indispensable, pour assurer la paix au Viet-Nam, de lui accorder la satisfaction du mot « indépendance », j'ai, par contre, la conviction bien arrêtée que cette indépendance ne dépassera pas le cadre d'un verbalisme à caractère presque religieux. »

Et qui est responsable de cette politique ? Tous les partis en France, sans excepter le parti communiste. Lorsque Thorez était un des ministres de de Gaulle ne déclara-t-il pas que « partout où la France avait planté son drapeau, elle devait l'y maintenir » ?

Le plus impérialiste des impérialistes n'en aurait pu dire plus. Thorez ne dit pas puisque les Japonais ont donné leur indépendance aux Annamites, laissons-la leur. Pourtant pendant des années, avant la guerre de 39, on titrait à tout instant dans « l'Humanité » ce slogan : Libérons les peuples coloniaux. La raison de cette volte-face ? Sans doute parce que les Russes ne tenaient pas à nous voir partir de l'Indochine par crainte que ce ne fussent les Américains qui viennent nous y remplacer, non pas pour exploiter économiquement le pays — il est pauvre, très pauvre, d'une pauvreté dont il est difficile de se rendre compte en France —, mais pour y occuper des bases stratégiques.

A présent ce sont les Américains qui, après avoir voulu notre départ de l'Indochine, nous demandent d'y rester pour que les Russes n'y viennent pas prendre notre place. Curieux renversement des choses.

Bref si en 1945 quand Ho Chi Minh disait que la France se montre généreuse, qu'elle nous accorde notre indépendance, nous lui avions répondu : Vous désirez avoir votre indépendance, la voici, que de calamités n'aurions-nous pas évitées aux Vietnamiens et à nous ! Et nous aurions été des donateurs. Ça ne nous aurait peut-être pas valu de reconnaissance, mais nous aurions aujourd'hui la fierté d'avoir fait le geste. Tandis que nous avons bonne figure à présent. Nous n'avons pas donné, mais nous nous sommes laissés arracher, sans bénéfice d'aucune sorte.

Trop tard, a écrit Jacques Bainville, est un mot terrible dans l'Histoire.

Jacques STERNEL.

Que va devenir le « communisme » ?

L'invasion de la Corée par les armées chinoises, qui a été jusqu'ici si réussie, peut être considérée comme le début d'une ère nouvelle dans l'histoire mondiale, et cela à beaucoup de points de vue. L'intervention de la « Chine rouge » en Corée doit nécessairement avoir de profondes conséquences pour l'avenir de l'Asie ; c'est tellement manifeste que beaucoup de commentateurs, aussi bien bourgeois que socialistes, l'ont remarqué. Cependant, il y a peut-être encore à considérer un autre effet également important, de l'intervention de Mao Tse-tung et Cie, en Corée ; c'est celui-ci : quel effet va avoir, pour le rapport des forces à l'intérieur du monde communiste, l'apparition de la Chine, pour la première fois depuis des siècles, comme Grande Puissance et une Puissance militaire victorieuse ? Car, l'intervention en Corée fait que, pour la première fois depuis 1917, c'est un Etat communiste autre que la Russie qui prend l'initiative à l'égard du monde capitaliste.

Les tragiques circonstances historiques qui ont empêché la révolution de 1917 de s'étendre à l'Occident et qui ont ainsi transformé la révolution mondiale cherchée en une révolution nationale, purement RUSSE, sont maintenant bien connues de la plupart des socialistes et peuvent être considérées comme l'étant par les lecteurs des journaux tels que la **R.P.** ; en conséquence, nous ne nous y attarderons pas ; depuis 1917, et, en tout cas, depuis la mort de Lénine (1924), les mots de « russe » et de « communiste » sont pratiquement synonymes. Depuis le jour fatidique où Staline et la bureaucratie soviétique nouvellement née ont triomphé de Trotsky et de l'aile internationaliste du parti, le « communisme » ne désigne pas grand-chose de plus, en dehors de l'U.R.S.S., que la « cinquième colonne » internationale du Kremlin et du ministère russe des Affaires étrangères. Depuis les environs de 1930, lorsque la victoire de Staline a pu être considérée comme complète, la principale fonction du communisme international, pour ne pas dire sa seule fonction, consiste à créer des difficultés à ceux qui ne sont pas d'accord avec la Russie.

L'après-guerre, tout particulièrement durant ces dernières années, a vu cependant apparaître de nouvelles forces, non russes, qui appartiennent, ou tout au moins appartenaient jusqu'à tout récemment, à la stricte orthodoxie de la Trinité Marx-Lénine-Staline et à la « ligne du parti » qui en résultait ; le « titoïsme » est un mot nouveau qui existe maintenant dans toutes les langues.

Le dictateur yougoslave, qui aimait à se prétendre « meilleur staliniste que Staline » (sic), a maintenant perdu la grâce et se trouve en rébellion ouverte contre le nationalisme russe travesti en communisme, ainsi que contre la dictature SUR le prolétariat qui règne en Russie — et règne aussi sur le Kominform ! Le Lucifer de la Bible qui se révolte contre Dieu a maintenant sa réplique laïque en Tito, qui se révolte contre Staline !

Mais la Yougoslavie est un pays pauvre ; en fait, c'est un pays probablement plus arriéré que ne l'était la Russie czariste de 1917. Même en acceptant l'opinion, très contestable, selon moi, que Tito est **anti-staliniste** et non seulement **anti-Staline** — distinction très importante — nous pensons qu'il est très invraisemblable qu'une Yougoslavie pauvre et « encerclée » puisse avoir plus de succès pour la réalisation d'une véritable société socialiste libertaire que n'en a eu la Russie misérable et « encerclée » de la génération qui a produit le stalinisme. Nous sommes suffisamment pénétrés de philosophie politique marxiste pour com-

prendre que l'isolement et l'encerclement ne représentent pas un tremplin idéal pour atteindre une société socialiste avancée. En tout cas, dans un monde qui est dominé par la politique des Grandes Puissances, ce qui se passe dans les Balkans n'est pas encore d'importance mondiale.

Il en est tout autrement pour la Chine. Ce n'est rien moins que Napoléon qui a fait la prédiction historique que lorsque « le géant endormi », la Chine, s'éveillerait, il secouerait le monde. Ce « réveil » est précisément en train d'avoir lieu, et à une allure accélérée, comme nous écrivons ces lignes.

Il y a un siècle, un historien anglais conservateur a prédit que le milieu du XXe siècle verrait l'Amérique et la Russie prendre la première place dans la politique mondiale. Dans un siècle, il se peut bien que ce soient la Chine et l'Inde qui se trouveront qualifiées pour jouer ce rôle. La Chine, en particulier, possède toutes les « matières premières » qui sont nécessaires pour être « grand » ; tout ce qui lui faut pour les mettre en œuvre se résume en deux mots : la paix et l'industrialisation.

La Chine a donc fait aujourd'hui son entrée dans la politique mondiale moderne comme Grande Puissance. C'est maintenant la **Chine** communiste — et non plus la Russie — qui constitue la pointe de l' « agression » communiste et qui proclame une « doctrine de Monroe » en Extrême-Orient et pour l'Extrême-Orient. C'est là peut-être l'événement le plus important dans le monde communiste depuis la chute de Trotsky.

Cependant, il est encore prématuré, à notre avis, de parler d'un « titoïsme » chinois. Il est vrai que le Céleste Empire a, dans le passé, absorbé beaucoup de ses conquérants, mais il est certain qu'il se passera beaucoup de temps avant que la Chine, qui sort tout juste de l'esclavage colonial, puisse arriver à se dispenser de l'aide militaire et industrielle de la Russie. Il convient d'ajouter que la présente guerre doit inévitablement augmenter sa dépendance **matérielle** à l'égard de la Russie, tout en accroissant **psychologiquement** son indépendance.

En conséquence, nous considérons l'actuelle situation du monde « communiste » (staliniste) comme ne comportant pas encore de crise intérieure à l'échelle mondiale, mais comme renfermant déjà les éléments, pour ainsi dire les « matières premières », d'une crise finale. Ce qui peut être appelé le dogme fondamental du stalinisme, à savoir que les intérêts momentanés de l'U.R.S.S. coïncident **toujours** exactement avec ceux du communisme mondial, s'est déjà, à l'expérience, montré faux dans le cas de la Yougoslavie, et il commence à être porté en Chine au point où il se brisera. Ajoutons que plus le stalinisme remporte de succès en amenant dans son orbite de nouveaux pays, et plus, surtout s'il s'agit de pays de civilisation avancée, sa situation interne devient explosive. Nous manquons de renseignements exacts sur la Tchécoslovaquie, mais il ne serait pas surprenant que celle-ci ne constitue déjà une bonne chambre d'explosion.

Pour conclure, nous pouvons peut-être risquer un parallèle historique avec ce qui est réellement advenu dans cette ancienne bureaucratie pré-staliniste qu'est l'Eglise catholique romaine — cette bureaucratie ecclésiastique qui réussit si bien et qui n'est pas seulement pré-staliniste, mais aussi super-staliniste. Le catholicisme, qui a été jusqu'ici « l'Internationale » la plus réussie, depuis les débuts de l'histoire, fut successivement dominé par la France (l'époque d'Avignon), par l'Espagne (la contre-Réforme des Jésuites), et par l'Italie (le monopole italien de la papauté après la Réforme). Néanmoins, il resta « catholique », c'est-à-dire universel. Pour mon compte, je ne partage pas et je déplore la tendance, générale dans les cercles socialistes actuels, qui porte à considérer le stalinisme comme quelque chose de final, de rigide et d'inaltérable. Certes, nous devons espérer que le stalinisme ne durera pas aussi longtemps qu'a duré le catholicisme, mais, quelle que soit sa durée, la loi universelle de la dialectique, la loi du changement, l'affectera obligatoirement et le cours du « communisme » sera vraisemblablement au moins aussi changeant que l'a été celui de la bureaucratie romaine, son prédécesseur historique et actuellement son antithèse, malgré toutes les prétentions qu'elle avait à l'immuable. L'avenir du communisme est maintenant l'une des plus passionnantes et des plus importantes questions qui se posent à la sociologie contemporaine.

F.-A. RIDLEY.

LEUR LIBERTE N'EST PAS LA NOTRE !

(*Suite de la page* 23)

liberté égale à celle que l'on accorde aux agents de Staline. Au moins égale, car là, ce ne sont que des provocations gratuites et vaines. Ici, c'est un danger virulent et mortel. A moins qu'un « attentisme prudent » explique un choix préventif !

Expulsée ou non du territoire français, la F.S.M. demeure pour nous, à l'égal de toutes les autres institutions staliniennes, une ennemie à abattre. Le gouvernement contrarie notre effort aussi bien par ses complaisances à l'égard des agents de Moscou que par ses mesures policières dont sont surtout victimes de pauvres dupes qu'il faudrait arracher à leurs empoisonneurs et corrupteurs. Ne lui ayant jamais rien demandé, nous restons insensibles aux fluctuations d'une politique qui l'amène aujourd'hui à chasser ceux qu'il protégeait hier.

R. H.

P.S. — Faut-il d'autre part s'associer à ceux qui protestent, toujours par principe, contre les sanctions frappant les fonctionnaires qui ont participé aux manifestations anti-Eisenhower ? Là encore, nous demandons, pour les fonctionnaires, le droit commun applicable à tous les citoyens. Mais un instituteur qui a tenté d'entraîner ses élèves dans cette agitation inspirée par la puissance coupable de toutes les agressions est aussi indigne de sa mission que celui qui conduisait sa classe, sous l'occupation, à l'Exposition antisémite.

La représentante de l'*Ecole Emancipée* au bureau du Syndicat national des Instituteurs a déclaré qu'elle aurait volontiers participé à la grève, si elle avait été consultée. Noble affirmation révolutionnaire ! Une grève... « patriotique » contre Eisenhower ? Pourquoi ? Parce qu'il est Américain... ou parce qu'il est général ? Ce dernier titre justifierait peut-être notre hostilité. Quoique Eisenhower ne soit pas Mac Arthur... ni de Lattre de Tassigny. Quoiqu'il ait tenu, lors du débarquement de 1944, un langage beaucoup plus humain que celui des chefs français de la Résistance. Et si demain la Yougoslavie est victime d'une agression — comme c'est fort possible, sinon probable — l'*Ecole Emancipée* interdira-t-elle à Eisenhower de venir en Europe, pour sauver Tito ?

Mais contre un général américain... une grève « *patriotique* » (! ?), préparée par la plus ignoble et la plus écœurante campagne nationaliste et germanophobe ? Cela n'émeut pas ces révolutionnaires conséquents. Tout de même, l'*Ecole Emancipée* tenait un autre langage, lorsqu'elle était représentée par Bouët, par Dommanget... ou par Gilbert Serret, dénonçant les atrocités staliniennes en Espagne et lançant à la tribune du congrès de la C.G.T. la magnifique formule : « les Sénégalais de Staline ! »

La renaissance du syndicalisme

Un allié inconscient de Staline

A l'heure où le mouvement ouvrier en France subit une crise grave, issue de l'emprise exercée par certaines organisations extrasyndicales sur le prolétariat, il n'est pas absolument dépourvu de tout intérêt de s'arrêter un instant sur les déclarations faites à la presse par le président de la C.F.T.C., Gaston Tessier, et sur les réactions qu'elles ont suscitées, au sein de la même confédération, de la part du syndicat général de l'Education nationale dont le secrétaire est Paul Vignaux.

Il était déjà symptomatique que le président de la Confédération acceptât de répondre à une enquête lancée par « Combat » sous le titre : « L'Eglise et le monde moderne ». On ne saurait marquer avec plus d'ingénuité — ou d'inconscience — cette organisation d'un caractère clérical, ni accepter plus simplement une tutelle peut-être nécessaire à un collège de théologiens, mais bien discutable dès qu'il s'agit d'action syndicale. En effet, les gens d'Eglise ont laissé, à maintes reprises, un piètre souvenir de leurs incursions dans le domaine politique et social. De plus, à s'inféoder aussi ouvertement aux représentants d'une doctrine spirituelle bien définie, Gaston Tessier et les dirigeants de la C.F.T.C. qui pensent comme lui ne craignent-ils pas de repousser l'adhésion des travailleurs qui ne partagent pas leur foi ?

Malheureusement, le contenu de l'interview de Gaston Tessier n'est pas fait pour dissiper ces équivoques. Bien plus il s'y enfonce, il s'y enferre et s'y enferme avec une étrange inconscience.

Quelles sont, en effet, les références citées par Gaston Tessier, dans la suite de son article, pour servir de guide à sa réflexion et déterminer l'orientation de ses syndicats ? Les voici, en vrac : la démocratie chrétienne, le décalogue, le droit naturel, les Evangiles, les populaires encycliques du regretté Léon XIII (1), Fénelon, Bossuet, la lutte contre le paupérisme, et le cardinal archevêque de Rouen (en 1838 !)... J'en passe, et des meilleures, telle l'exhortation des cardinaux de 1948 en faveur des syndicats chrétiens. Ce qui n'empêche pas Gaston Tessier d'affirmer sans rire que « le syndicalisme chrétien, dans son domaine, agit avec une pleine indépendance admise et reconnue par tous ».

De qui se moque-t-il ? De lui-même, de ceux qu'il cite, ou de ses lecteurs ? Il n'y a pourtant pas là matière à plaisanterie. Le prolétariat, en France et dans le monde, se trouve dans une situation historique et concrète bien déterminée, caractérisée, rappelons-le à M. Tessier, par la lutte des classes et l'exploitation de l'homme par l'homme suivant certaines formes et méthodes précises, issues d'un système économique et social donné. De cette situation est sorti le mouvement syndical. Que lui offre M. Tessier ?

Des textes, tels que le décalogue, les Evangiles, qui prétendent, sauf erreur de ma part, avoir été écrits, rester valables pour tous les temps et laisser toute la liberté à l'égard des problèmes politiques, économiques ou sociaux, nettement circonscrits dans l'histoire. De plus ces textes supposent l'adhésion à une foi religieuse qui pose un certain nombre de problèmes spirituels. Le syndicalisme de M. Tessier vise-t-il donc à faire passer à tout adhérent à la C.F.T.C. un examen d'aptitude confessionnelle, pour le laisser ensuite dépouvu de toute réflexion politique ou historique (puisqu'il ne les trouvera pas dans le décalogue, même « enrichi » de l'Evangile), à la merci du premier exploiteur venu ?

Gaston Tessier a pensé aussi au droit naturel : c'est une couverture commode que chacun peut tirer à soi et qui ne signifie absolument rien au XXe siècle. Le droit naturel, c'était pour Hitler l'espace vital, pour Pétain « Travail, Famille, Patrie », pour certains encore le libéralisme économique absolu, pour d'autres l'asservissement du marché au profit d'une minorité. et pour le prolétariat le droit de se soumettre et de se taire. La nature n'a pas de « droit », elle n'a que des travers. Elle se montre tantôt avare, tantôt « elle gaspille sans mesure » ! Pour que le prolétariat retrouve une existence humaine, il faut qu'il la forge lui-même, la nature ne la lui donnera pas toute faite.

Et l'extinction du paupérisme ? Et Fénelon, Bossuet, l'archevêque de Rouen ? Ne sommes-nous pas en excellente compagnie ? Pas de surprise à attendre, en effet, de ces militants de base. Hélas ! non pas de surprise, car avec des termes aussi choisis, les vrais problèmes de la lutte des classes, de l'aliénation du prolétariat au profit du capital, et de son émancipation, se trouvent délicatement escamotés. Ce sont pourtant ceux qui se posent, à notre époque, à des millions d'hommes qui en souffrent et meurent tous les jours. Mais ces problèmes, qui ne se sont pas toujours posés, veulent une réflexion, une responsabilité, un effort actuels et personnels, où Bossuet ni Fénelon ne nous seront d'aucun secours. En effet, le problème de la libération de la classe ouvrière est un problème humain qui se pose en des termes historiques. Ses données présentes n'ont pas toujours existé, mais elles veulent d'être étudiées pour ce qu'elles sont en 1951, sous peine de ne pas recevoir de solutions. Nous savons, quant à nous, que ces solutions elles aussi sont humaines, nullement définitives, mais toujours sujettes à caution, toujours menacées aussi, comme toutes les conquêtes humaines. Qu'il s'agisse de la paix, de la liberté ou de la justice, il nous faudra toujours rester vigilants, car elles peuvent être, à tout instant, remises en question : c'est bien le tragique, et la grandeur, de la condition humaine. Seul, de ce point de vue, le parti communiste est persuadé qu'en U.R.S.S. tout est définitivement et parfaitement acquis et que Staline est le père du socialisme, de la paix et du bonheur. Non, non, il n'y a plus (entre autres) de cocus en U.R.S.S... Mais nous savons aussi de quel aveuglement volontaire à l'égard de certaines réalités criminelles les staliniens payent cette certitude et cette tranquillité d'esprit. Pour nous, au contraire, la seule certitude est d'avoir toujours à lutter contre l'injustice : la révolution du prolétariat doit être permanente, et telle est sans doute la raison suprême qui nous interdit d'esquiver son urgence. Aussi bien n'en déplorons-nous que plus profondément de voir un syndicaliste (?) se réfugier, en compagnie de Fénelon et de Bossuet, dans une sorte d'éternisme béat, et ne s'arrêter, dans l'histoire, qu'aux époques de prétendue quiétude sociale, où l'on ne discernait, à travers les nuées de la douceur de vivre, que la lueur rassurante du « paupérisme » qui permettait de mieux goûter la richesse en ignorant les incendies prochaines de 1789 ou de 1848.

***

Aux déclarations de Gaston Tessier ont répondu celles de Vignaux, au nom du syndicat de l'Education nationale affilié à la C.F.T.C. Elles témoignent,

(1) La Rédaction déclare qu'elle ne partage pas ces regrets.

heureusement, de l'existence au sein de cette confédération d'une tendance (2) nettement opposée à celle du Président en ce qu'elle affirme son attachement à la notion de l'émancipation ouvrière « indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux », et poursuivie dans le cadre d'un syndicalisme « d'inspiration chrétienne ».

Que pouvons-nous retenir de ces termes, en tant que membres d'une confédération syndicale libre ? Une simple inspiration ne peut avoir l'intransigeance dogmatique d'une Eglise, ni se placer sur le même plan. Il ne s'agit donc ni de la proclamation d'une exclusive ni d'un monopole quelconque dans les adhésions qui, précise Vignaux, ne dépendent pas « de références à des autorités extra-syndicales ». De plus cette inspiration anime des militants qui ont choisi d'agir dans le domaine de la politique et de l'histoire : le christianisme pourrait difficilement se justifier de prétendre, de ce point de vue, à l'infaillibilité. On est donc en droit d'attendre que cette inspiration continue à maintenir ceux qui s'en réclament en contact avec les autres syndicalistes libres, comme les U.D. de la Loire ont su en donner l'exemple. C'est bien la seule voie par laquelle puisse être garantie la liberté et la fécondité de l'action syndicale.

La meilleure preuve, et la plus triste, en est apportée, « a contrario », par le phénomène qui se manifeste actuellement dans l'auditoire du parti communiste et de ses filiales. Ce n'est un secret pour personne que les masses ouvrières ne se montrent pas follement empressées de pénétrer les mystères du Kominform ou des cliniques de Moscou. Mais pendant ces temps des « chrétiens progressistes » signent et font signer l'appel de Stockholm, et les congressistes de Varsovie se prétendent eux aussi, dans leur majorité, de parfaits chrétiens : quand on éprouve ainsi le besoin de proclamer bien haut son attachement à certains principes, c'est qu'on est sur le point de les trahir. De plus ces chrétiens et ces progressistes témoignent d'une singulière naïveté politique quand ils affirment que la liberté d'expression a été respectée dans une ville où les partis de gauche n'existent plus, où la minorité juive a subi le sort que l'on sait, dans un Etat gouverné par un militaire de nationalité étrangère. On peut, bien sûr, penser à de la bêtise, ou à de l'hypocrisie. Mais ne doit-on pas, en conclusion, accuser avant tout ceux qui, tels Gaston Tessier, ont accepté à leur égard d'assurer certaines responsabilités, puis ont délibérément préféré, à un travail précis d'éducation historique et politique, les homélies sentimentales publiées par « Combat » ? Si les slogans pour cerveaux lisses de la politique communiste ont trouvé ensuite des têtes vides, et les ont tournées, n'est-ce pas avant tout la faute de ceux qui n'avaient pas su les former à leur tâche de militants ?

J. PEYRAUBE.

(2) Cette tendance n'est pas uniquement le fait de syndicalistes universitaires, mais aussi de nombreux militants ouvriers, dirigeants de fédérations et d'U.D. affiliées à la C.F.T.C.

Le déficit de la Sécurité Sociale

Echange de lettres aigres-douces

Charles Veillon, le secrétaire de la C.G.T.F.O., plus particulièrement chargé des questions relatives à la Sécurité Sociale, nous a communiqué la lettre suivante qu'il a adressée à Jacques Hervé, le secrétaire de l'U.D.F.O. d'Indre-et-Loire, à la suite de son article de la « R.P. » de décembre :

Cher camarade,

J'ai pris connaissance de ton article paru dans la « Révolution prolétarienne » de décembre 1950 sous le titre « Devant le déficit de la Sécurité Sociale ». — Ce que n'a pu entendre le Congrès de la C.G.T.-F.O.

Le problème étant, sur le plan de l'orientation, réglé par le Congrès, je n'entends pas polémiquer sur le fond.

Je veux, toutefois, — car le silence est quelquefois une forme d'approbation, — réfuter certaines assertions contenues dans ton article :

1° Je n'ai pas donné à la Commission de Sécurité Sociale du Congrès la « primeur d'une nouvelle orientation confédérale ». Il te suffira de relire la résolution adoptée par le Congrès constitutif d'avril 1948 pour apprécier la continuité de l'orientation définie dès ce moment.

2° Je ne suis pas membre de la Fédération des Employés ; je n'ai pas assisté au Congrès de cette organisation ; je n'avais donc pas à me garder de souffler mot de « ma » proposition.

3° Je n'ai pas quitté la Commission de Sécurité Sociale pour faire ajouter un paragraphe à la résolution de la Commission des Salaires, prix et conventions collectives.

J'imagine que les camarades qui la constituaient étaient suffisamment avertis pour prendre eux-mêmes leurs décisions.

4° Je n'ai pas dit au Congrès que des divergences n'existaient pas à la Commission de Sécurité Sociale ; j'ai seulement indiqué que l'orientation donnée par la Commission de Sécurité Sociale, relativement au financement, cadrait exactement avec celle que donnait la résolution sur les salaires acceptée déjà, au moment de mon intervention, par le Congrès.

5° La question n'a pas été escamotée par le C.C.N. et il n'a tenu qu'à toi de n'y pas prendre la parole puisque tu t'étais fait insrire.

Cette nécessaire mise au point, comme tu pourras en juger, donne un autre sens aux considérations que tu as bien voulu développer dans ton article.

Reçois, cher camarade, mes fraternelles salutations syndicalistes.

Charles VEILLON.

A cette lettre, Jacques Hervé a fait la réponse suivante :

Cher camarade,

Très pris par mes multiples occupations, je n'avais pas encore trouvé le temps de répondre à ta lettre du 5 écoulé.

J'ai pris bonne note des faits suivants :

1° Que tu n'es plus syndiqué à la Fédération des Employés, ce qui est une nouveauté, à moins que, comme tant de syndicalistes authentiques, tu ne sois même plus syndiqué du tout.

2° Que je ne suis pas assez intelligent pour déchiffrer le sens de toutes les résolutions relatives à la Sécurité Sociale et qui ont été adoptées par les assises confédérales entre les deux derniers Congrès confédéraux.

3° Que n'était pas « ta » proposition celle qui visait à asseoir les cotisations sur une assiette fiscale. J'en étais d'ailleurs persuadé puisqu'à la Commission du Congrès un fonctionnaire des Contributions (Genestier, si ma mémoire est bonne) défendait son ours.

4° Que les petites manœuvres de Congrès sont très normales pour qui est membre du bureau confédéral.

5° Que je suis un imbécile de m'être figuré que les membres provinciaux du C.C.N., réunis après quatre jours de Congrès, hésiteraient à rater leur train pour m'écouter à 18 heures. Mais au fait, qui trafique les comptes rendus des C.C.N. puisque le journal « Force Ouvrière » n'a soufflé mot des interventions des camarades Hébert, Richou, Checalme, Mourguès, Mathieu, Barbat sur cette cu-

rieuse maison de verre, communément appelée le B.E.D.E.S. ?

Comme toi, je n'ai pas envie de polémiquer, persuadé que de notre débat ne pourrait sortir que du verbiage et des regrets tardifs.

Je t'indique quand même que depuis pas mal de temps j'ai signalé à la Confédération que tout n'allait vraiment pas pour le mieux dans la gestion des caisses.

Les remords attendris du B.C. quant aux Caisses Régionales de Paris ne doivent pas faire oublier les scandales existant dans quelques Caisses Primaires ou d'A.F. Tu as été suffisamment documenté sur ce point par mes soins. Gare à la marmite ; ça bout, et le couvercle se soulève.

Reçois, cher camarade, mes fraternelles salutations syndicalistes.

Jacques HERVE.

Nous donnons ces deux textes. On nous permettra de regretter le ton de l'une et de l'autre de ces lettres. Entre militants de la même organisation on devrait pouvoir discuter d'autre façon. D'autant que la méthode employée ne contribue vraiment pas à éclairer la discussion. Alors que dans ce problème de la Sécurité Sociale le rôle du syndicalisme aurait dû et devrait être si important.

Pourquoi nous avons décroché ?

Dans la déclaration suivante, portant ce titre, vingt-cinq typos-linos de Grenoble ont expliqué pourquoi ils quittaient la vieille Fédération du Livre pour rallier la Fédération F.O. :

La Fédération Française des Travailleurs du Livre C.G.T. de tout temps jouissait d'un très grand prestige et d'une non moins grande autorité. Elle était citée en exemple, présentée comme modèle, dans tous les milieux syndicalistes.

Elle puisait cette force morale dans son immuable ligne de conduite. En effet elle ne s'était jamais départie des règles traditionnelles du syndicalisme français :

Indépendance absolue à l'égard des partis, du pouvoir, du patronat, des religions. Le respect de la liberté d'expression n'était pas une vaine formule, mais une règle strictement observée. De même que la pratique de la solidarité collective et individuelle.

Ces qualités jalousement cultivées par des militants qui la dirigeaient, non seulement lui conféraient une force morale rayonnante, elles lui conféraient également une force collective qui se traduisait par une bienfaisante action revendicative.

Naguère, au sein de la Fédération l'on se sentait chez soi dans un milieu sympathique et tolérant. Les travailleurs du Livre se retrouvaient dans les sections comme des frères. Personne ne pouvait avoir de raisons valables de se tenir à l'écart de l'organisation. C'est pourquoi dans leur immense majorité, les travailleurs du Livre faisaient mieux que d'y adhérer, ils y militaient activement, participaient avec une inflexible volonté et une discipline librement consentie à la lutte sociale qu'elle menait, il faut le reconnaître, non sans succès.

Hélas ! depuis la Libération les dirigeants actuels, pour des raisons que tout le monde connaît et, que nous ne voulons pas citer ici pour ne pas abaisser le débat, ont jugé à propos de s'écarter du chemin parcouru par leurs prédécesseurs.

Progressivement, les unes après les autres, ils ont abandonné les règles d'indépendance et de liberté autrefois si jalousement observées. Vidé de sa force morale, la vieille Fédération a perdu toute sa cohésion et sa force effective. Et tout cela pour la livrer à la tutelle du syndicalisme politique.

VOICI LES PREUVES :

Lors de la grève des « canardiers » de Paris, un ministre, secrétaire d'une Fédération de la C.G.T., par radio, a grossièrement insulté nos camarades en lutte pour leur pain.

La Fédération s'est bornée à formuler une protestation toute platonique !

Lorsque des différends se sont produits entre les formations de la presse nouvelle, relatifs à l'attribution des entreprises, invariablement, la Fédération s'est rangée au côté de la presse d'un certain parti. Exemples : Toulouse, Saint-Etienne, il y en a d'autres.

Pour Grenoble même, le secrétaire fédéral a prodigué des conseils visant à favoriser un journal aux dépens de l'autre (le secrétaire actuel de la section ne peut le contester).

Par ailleurs, innovation sans précédent dans le Livre, la Fédération nous invite par l'organe fédéral à signer « l'appel de Stockholm » et, par circulaire, à manifester contre le réarmement de l'Allemagne, alors qu'elle sait pertinemment que cette campagne est orchestrée par un parti.

Enfin, alors que la nouvelle presse est divisée sur le projet de loi Desson, sans nous consulter, invoquant des motifs fallacieux, contre les traditions les plus ancrées de notre Fédération elle prend position pour une fraction contre l'autre.

ELLE A DEPASSE LA MESURE ! ÇA DEBORDE !

Nous ne sommes, collectivement, ni contre ceci ni contre cela ! Nous sommes des travailleurs du Livre qui exigeons que notre organisation syndicale, à laquelle nous payons des cotisations, demeure exclusivement au service de nos intérêts et nc soit pas mise au service d'une formation politique quelle qu'elle soit.

Nous n'avons de leçons de pacifisme à recevoir de personne. Lorsque les promoteurs de la « campagne pour la paix » auront dissipé toute équivoque, nous y participerons spontanément. Nous ne sommes pas seulement contre la bombe atomique, nous sommes contre toutes les armes. Nous ne sommes pas seulement contre telle ou telle guerre, nous sommes contre toutes les guerres ! Nous ne sommes pas seulement contre le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest, nous sommes contre le réarmement de l'Allemagne de l'Est. Mieux, nous sommes pour le désarmement général simultané et contrôlé, car en dehors de cela tout est imposture, tout est duperie.

Voilà les raisons fondées qui nous ont amenés, non sans un serrement de cœur, à quitter la vieille Fédération. Nous demandons à nos camarades qui y demeurent de nous juger en toute impartialité. Ils seront obligés de reconnaître que les responsables de la scission ce sont ceux qui, arbitrairement, ont entraîné la Fédération dans une route qui n'est pas celle que les fédérés lui avaient tracée.

Nous demeurons fidèles à notre idéal syndicaliste. Nous ne renonçons pas à l'action revendicative et, encore moins, à nos aspirations révolutionnaires. Nous allons poursuivre la lutte.

Nous rejoignons les rangs de Force Ouvrière, où nous comptons reconstruire la maison que les valets des politiciens ont détruite.

Nous n'ignorons rien de l'effort qu'une telle tâche exige. Nous saurons le consentir, car, nous sommes dans le vrai, et la vérité et la raison finissent toujours par triompher.

Vraiment, Monsieur Belin ?

L'éditorial de Travail et Liberté *du 6 janvier est tout plein gentil à notre égard :*

« Nous tenons pour fumistes, ou inconscients, ou provocateurs, ceux qui firent campagne sur le slogan : « Tout le pouvoir au syndicat ! » Jolie formule ! Ce syndicat ne réussit pas à s'administrer lui-même, à gérer convenablement ses propres et minuscules affaires, et on prétendrait lui faire tout administrer et tout gérer. »

Fumistes, ou inconscients, ou provocateurs. Nous avons le choix. Nous craignons fort que ceux qui nous parlent ainsi n'aient pas le choix, eux, et qu'ils soient tout cela à la fois.

Défenseurs inattendus de Mathot

Ce n'est pas sans quelque surprise que nous avons lu dans le bulletin du 10 décembre de l'U.C.E.S. — l'Union des Cercles d'études syndicalistes — présidée par le camarade Le Bourre cette singulière défense de Mathot :

« On sait que le B.E.D.E.S. est dirigé par Paul Mathot dont le nom a fait du bruit au congrès de la C.G.T.F.O. Nous ignorons s'il y a un scandale Mathot. Nous présumons qu'un règlement de comptes, dont on nous taira sans doute les raisons profondes, se développe à l'intérieur de F.O. Comme toujours dans les organisations décadentes, les querelles de personnes et les conflits d'affaires prennent le pas sur l'action et l'idée. Des opérations hasardeuses de publicité seront peut-être sanctionnées sans qu'un mot ait été dit sur la néfaste propagande que le bulletin du B.E.D.E.S. véhicule depuis trois ans, et qu'il diffuse abondamment dans les syndicats F.O. sans que les gens qui attaquent aujourd'hui Paul Mathot sur le plan des affaires aient jamais songé à s'en formaliser. »

L'auteur de ces lignes en sait vraisemblablement plus long que nous sur le plan des affaires Mathot. Raison de plus pour qu'apparaisse surprenante son attitude.

Les tendances à F.O.

Nous avons été surpris de lire dans les Nouvelles Internationales *de décembre, et sous la signature d'André Lafond, cette curieuse analyse des tendances qui existent à F.O. :*

« En gros se dégagent deux tendances.

« Celle de l'anarcho-syndicalisme qui repousse toutes les propositions de modification, de transformation progressives dans la structure capitaliste pour réclamer la gestion directe des travailleurs en utilisant l'action directe pour la réaliser.

« Celle des réformistes partisans d'une planification qui, par étapes successives, sapera le capitalisme, le dépouillera de ses moyens d'action et permettra l'amélioration constante du sort des salariés en même temps qu'ils se formeront pour l'exercice de responsabilités économiques. »

Où Lafond voit-il cet anarcho-syndicalisme qui repousse tant de choses ? Chez les camarades de la Loire ? Chez les camarades de la déclaration d'Angers, que nous ne confondons pas avec l'U.C.E.S. ? Chez Hagnauer ?

Et quel beau réformisme en train de saper le capitalisme il nous présente !

Tu devrais bien, Lafond, reprendre plus en détail ton analyse.

Haro sur Lovestone !

En conclusion d'une étude sur les syndicats américains et les communistes, où il est surtout question du C.I.O., le bulletin des H.E.A. écrit :

« On s'étonnera peut-être que, dans cette étude, il n'ait pas été fait mention de l'A.F.L. C'est que l'influence communiste fut toujours très faible et que des mesures chirurgicales n'y étaient pas nécessaires.

« Il n'en est pas moins choquant de voir un ancien communiste, Lovestone, fort actif entre 1929 et 1939, jouer un rôle souvent déterminant dans la politique internationale de l'A.F.L. Encore qu'il s'affirme désormais résolument antistalinien, il paraît avoir conservé, de son passage dans le parti communiste, une certaine hostilité contre les éléments socialistes et socialisants. Sans doute est-ce là un élément de faiblesse dont l'A.F.L. s'apercevra un jour. Mais n'est-ce pas Silone qui remarquait qu'un communiste garde toujours l'empreinte de la tactique et des méthodes qu'il a subies et employées ? ».

Silone a dit aussi que la défaite des staliniens sera l'œuvre un jour des communistes sortis ou chassés du Komintern.

Peut-être l'A.F.L. doit-elle à des hommes comme Lovestone d'avoir toujours vu clair sur les syndicats russes.

C'est ce qu'il est particulièrement choquant de voir méconnaître.

FAITS et DOCUMENTS

DECEMBRE 1950

VENDREDI 1er DECEMBRE. — La Fédération F.O. des **Mineurs** décide de réduire volontairement le rendement, pour protester contre l'insuffisance de l'augmentation des salaires.

SAMEDI 2. — Evacuation de Pyongyang, capitale de la **Corée du Nord** par les troupes des Nations Unies.

Les Nations Unies placent l'**Erythrée** sous la souveraineté éthiopienne.

LUNDI 4. — La Fédération des **mineurs** C.F.T.C. est satisfaite des accords de salaires.

MARDI 5. — **L'Assemblée Nationale** vote la loi d'amnistie par 331 voix contre 266.

MERCREDI 6. — Treize pays d'Asie demandent à la Chine communiste de s'arrêter au 38e parallèle, **en Corée.**

MARDI 12. — Le général Juin fait expulser les leaders nationalistes du Conseil du gouvernement **marocain.**

MERCREDI 13. — Grève des **cheminots aux U.S.A.**

SAMEDI 16. — Le président Truman proclame l'état d'urgence aux **U.S.A.**

LUNDI 18. — Réunion à Bruxelles des représentants des puissances du **pacte atlantique** pour discuter de la question de la défense de l'Europe et du réarmement allemand.

A **Lake Success**, les représentants chinois rejettent la trêve et regagnent Pékin.

MARDI 19. — Le général Eisenhower est nommé commandant suprême des **forces atlantiques.**

SAMEDI 23. — Dans les **mines de Lorraine**, grève limitée ordonnée par la C.G.T. 40 pour cent des ouvriers ont suivi l'ordre.

DIMANCHE 24. — Le gouvernement de **l'Allemagne orientale** propose des pourparlers à celui de l'Allemagne occidentale.

MERCREDI 27. — Reprise des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Espagne.

SAMEDI 30. — L'**Assemblée Nationale** vote les 740 milliards de dépenses militaires.

DIMANCHE 31. — Les **Chinois** et les **Nord-Coréens** déclenchent une forte offensive **vers Séoul.**

JANVIER 1951

SAMEDI 6 JANVIER. — Deux leaders nationalistes sont exclus définitivement par le général Juin du conseil du gouvernement **marocain.**

MARDI 9. — Reprise des envois d'armes américaines à **Formose.**

Constitution à **Mexico**, d'une Fédération du Travail interaméricaine, anticommuniste et antifasciste.

Echec de la grève « **patriotique** » lancée par les staliniens contre Eisenhower.

MERCREDI 10. — Nomination d'un **ambassadeur** français à Madrid.

JEUDI 11. — Signature d'une convention collective dans **la banque.**

Conférence à Marseille des syndicats libres des **gens de mer** de la Méditerranée résolus à assurer le transport des armes.

Suicide de Grimald, directeur de la caisse régionale de la **Sécurité Sociale**, où une enquête est ordonnée sur la gestion.

JEUDI 18. — Contre-propositions **chinoises** sur la paix en Extrême-Orient, que le gouvernement des U.S.A. juge inacceptables.

SAMEDI 20. — La commission politique **de l'O.N.U.** saisie d'une proposition des U.S.A. contre l'agression chinoise.

MERCREDI 24. — Dans une déclaration aux **Communes**, M. Attlee estime prématurée la condamnation de l'agression chinoise.

VENDREDI 26. — Le gouvernement **français** rapporte l'autorisation accordée à la **Fédération Syndicale Mondiale**, à la **Fédération Mondiale de la Jeunesse**, à la **Fédération Démocratique Internationale des Femmes**, dont les bureaux parisiens sont dissous.

André Marty jugé par lui-même

Voici, d'après le *Populaire* du 15 décembre 1950, le procès-verbal d'interrogatoire d'André Marty, lors du procès des marins de la mer Noire, lu à la tribune de l'Assemblée nationale par Max Lejeune. Ce procès-verbal n'a pas fini de provoquer des remous, ailleurs qu'au parlement.

L'an 1919, le 31 mai, à 15 heures, dans la chambre d'instruction, devant nous Le Roch, rapporteur près le conseil de guerre, assisté du greffier de ladite juridiction, a comparu le dénommé Marty André, prévenu d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi et formé un complot dans le but de s'emparer par la force du torpilleur « Protée » et de passer à l'ennemi en lui livrant le bâtiment.

Demande. — Pour la dernière fois avant de clore l'enquête, je vous ai fait comparaître pour vous demander si vous n'avez rien à ajouter aux déclarations des jours précédents ?

Réponse. — Je n'ai rien à changer à mes déclarations antérieures. Je reconnais m'être rendu coupable des faits qui me sont reprochés sauf, toutefois, ceux d'intelligences avec l'ennemi. Je vous jure qu'à aucun moment je n'ai eu de relations avec des groupes révolutionnaires soit en France soit en Russie. Cette chose épouvantable que j'ai imaginée a été causée par un surmenage cérébral intense. Ce n'est que le mercredi 26 avril que je me suis rendu compte de l'horreur de l'acte que je m'apprêtais à commettre. J'ai reçu de mon père, qui était ouvrier mais cultivé, une éducation patriotique, et pendant la guerre tous les miens ont fait leur devoir.

(Signé) :

A. LE ROCH,
BUSNEL,
A. MARTY.

« C'est deux centrales qu'il faudra créer »

Il serait dommage de ne pas épingler ici les remarques, à la fois originales et importantes, faites par Milan, l'ancien secrétaire de la Fédération de la Chapellerie, à Maxime Fouet, qui les rapporte dans la *Revue Syndicaliste* de décembre.

Il y aura de cela bientôt sept ans, à l'occasion d'un déplacement, j'ai eu la chance de passer quelques jours avec Milan. Notre sujet de conversation avait roulé sur les méthodes qu'il faudrait, un jour proche, employer, pour insuffler au syndicalisme ouvrier français le sang nouveau qui devrait lui permettre de reprendre sa marche en avant.

Rompant avec la manière ironique qu'il employait souvent, il me dit à un certain moment : « On bavarde déjà depuis pas mal de temps, on échange de nombreuses idées sur l'avenir de notre mouvement. Ce qui est sûr, vois-tu, c'est qu'un travail immense attend les militants de demain. Moi je suis vieux et je ne verrai certainement pas ce travail mené à sa bonne fin. Mais toi qui es jeune, rappelle-toi bien ce que je vais te dire, et si ce que tu vas entendre ne te plaît pas, ne me réponds pas par un rire hippopotamique (textuel) que j'ai déjà entendu quand j'ai tenu les mêmes propos à un homme qui a longtemps figuré au nombre de mes amis.

« Dans l'organisation syndicale future, **c'est deux centrales qu'il faudra créer**, l'une groupant les travailleurs du secteur public, l'autre les travailleurs du secteur privé. Tous les travailleurs ont le même droit et le même devoir de se grouper, mais leurs groupements ne peuvent se faire qu'en fonction des besoins revendicatifs propres à chacun de ces deux secteurs.

« Pour les uns, le patron, c'est l'Etat. C'est un patron anonyme et par conséquent quasi insaisissable. Pour le toucher, il faut presque toujours passer par l'intermédiaire des tribunes des assemblées législatives ; cela oblige à des ménagements d'ordre électoral. Dans une législature, il y a toujours un moment où le législateur devient plus compréhensif — je veux dire plus docile — à l'endroit de ses électeurs éventuels. Comme, d'autre part, ce n'est pas lui qui paie et que le patron du jour, c'est-à-dire le gouvernement, n'est pas sûr d'être le patron du lendemain, les travailleurs de la fonction publique trouvent ainsi, par une action plus politique que proprement syndicale, et même plus électorale que proprement politique, le moyen de rendre un peu moins précaire leur situation. C'est fort bien.

« La question des salaires mise à part — et encore ! — quelles sont les revendications communes entre ces deux secteurs ? Pour la fonction publique, la sécurité d'emploi existe ; les congés payés y sont pratiqués depuis fort longtemps et sont plus substantiels que dans le secteur privé ; l'avancement automatique à l'ancienneté assure en fin de carrière un honnête minimum connu dès le début ; le risque maladie est mieux et plus largement couvert que par les Assurances sociales (depuis, la Sécurité sociale est venue surajouter certaines de ses prestations à celles qui découlaient du statut) ; une retraite accordant à tous une certitude de ne pas connaître la misère quand les vieux jours apparaîtront. Et tout cela, comprends-le bien, découle de lois ou de règlements ayant force de loi.

« Tous les autres salariés ont affaire à des patrons véritables, de chair et d'os, dont ils changeront dix fois ou cent fois au cours de leur carrière, des patrons qui se défendent parce qu'ils sont responsables, parce qu'ils ont des prix de revient à établir et aussi trop souvent parce qu'ils sont égoïstes.

« Là, le syndicalisme ouvrier doit sans arrêt se battre pour l'amélioration matérielle du monde du travail. Il crie victoire quand ils obtient des accords contractuels. Ces accords cependant peuvent toujours être dénoncés après un délai relativement court, dépassant rarement une année. Et quand ce n'est pas le patronat, c'est le gouvernement, qui, en tant que patron, ne touche pour ainsi dire jamais au statut de son personnel, qui se donne par décret le pouvoir de mettre les accords privés en sommeil sans même demander l'avis des contractants.

« De toute manière, ces contrats, quand ils existent, sont le produit d'une condition économique donnée. Jamais ils ne peuvent s'affranchir longtemps de ces réalités concrètes que sont des carnets de commande, un taux de fiscalité, une barrière douanière, un prix de revient, etc.

« Ainsi, le sort des uns est accroché à des combinaisons politiques, celui des autres, à des réalités économiques. Dans ces conditions, on peut se demander à quel moment les salariés des deux secteurs se rejoignent fondamentalement, sur quel sujet d'ordre syndical leurs préoccupations dominantes se confondent.

« La vérité est que seul le terrain politique les trouve parfois réunis. Et voilà qui explique beaucoup de choses. Et voilà où gît la gravité de la question que je soulève.

« Rassemblés et confondus, les deux groupes discutent les mots d'ordre des partis au lieu de déterminer avec sang-froid les revendications possibles et celles qui le sont moins. C'est la source certaine de la paralysie syndicale. Cette lutte stérile ne peut qu'entraîner l'indifférence, la fatigue des travailleurs, et ouvrir la voie à toutes les divisions, dont les travailleurs du secteur privé feront les frais plus que tous autres.

« Ces déceptions entraînent toujours derrière elles une désaffection importante du mouvement syndical, et cette désaffection est toujours beaucoup plus marquée dans le secteur privé que dans le secteur public. De ce fait, il se trouve que les agents des services publics, quoique beaucoup moins nombreux que les travailleurs du secteur privé, deviennent majoritaires devant les assises syndicales. Quand on l'a constaté, ce sont des années de travail obscur qu'il faut mener pour redresser cette situation. »

Je ne commenterai pas ces réflexions ; j'en laisserai le soin à mes lecteurs. Je veux simplement indiquer en terminant que, présentement, la représentation des organisations des agents des services publics par rapport aux organisations des travailleurs des secteurs privés est en nombre d'adhérents d'au moins 55 pour cent, en ce qui concerne F.O. ce chiffre doit être très près de 65 pour cent.

Le gérant : J.-P. FINIDORI

Impr. « Editions Polyglottes ». 232, rue de Charenton, Paris-12e

D'où vient l'argent ?

DECEMBRE 1950

Recettes		
Abonnements :		
Ordinaires	25.560	
Soutien	1.000	
		26.560
Souscription		6.231
Vente		1.275
Créditeurs divers		23.299
Remboursement de frais		20
Recettes totales		57.385
Caisse et C.C.P. 1er décembre		69.607
		126.992
Dépenses		
Timbrage, Routage, expédition		1.350
Téléphone		4.064
Frais généraux		6.004
Créditeurs divers		2.891
Dépenses totales		14.309
Soldes au 31 décembre :		
Caisse	4.132	
C.C.P.	108.551	
		112.683
Balance		126.992

DETTES AU 31 DECEMBRE 1950

Sur papier utilisé	9.811
Impression du numéro de décembre	58.279
Reçu pour l'ouvrage de J. Maitron	39.499
A divers	2.090
Total des sommes dues	109.679

MOUVEMENT DES ABONNES

Au 1er décembre	1538
Abonnements nouveaux	11
	1549
Désabonnements	7
Au 31 décembre	1542

DETAIL DES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris, 4 ; Seine, 3 ; Ain, 1 ; Eure, 1 ; U.S.A. 2. — Total : 11.

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Albert Camus, 1.000 francs.

LA SOUSCRIPTION

Excédent de librairie, 2.891 ; Guy Rosé (Paris) 200 ; S. Mizreh (Paris), 100 ; Marcadet (Seine-et-Oise) 1.000 ; Maurel (Basses-Alpes) 40 ; Lagneau (Oise) 50 ; Saiter (Oise) 100 ; Goldschild (Seine-et-Oise) 300 ; Mme Pujolle (Gironde) 100 ; A. Laillier (Seine) 300 ; F. Gauthier (Vienne) 100 ; Amiet (Paris) 100 ; Cortel (Côte d'Or) 100 ; Doudain (Oran) 100 ; Verdelhan (Bouches-du-Rhône) 150 ; Robert Gravel (Seine-et-Oise) 200 ; Georges Reber (Seine-et-Oise) 100 ; François Jouhet (Vaucluse) 100 ; R. Grimm (Moselle) 50 ; Cavalier (Alger) 100 ; Prudhomme (Loir-et-Cher) 50. — Total : 6.231 francs.

LA VENTE AU NUMERO

Bas-Rhin, 200 ; Au bureau et divers, 1.075. — Total : 1.275.

Merci à toutes et à tous.

MISE EN GARDE

Deux de nos camarades de l'Enseignement ont eu la visite d'un personnage se prétendant professeur à Zurich (Suisse) et semblant porter un très vif intérêt aux relations universitaires internationales. Sous d'habiles prétextes, se recommandant de l'un auprès de l'autre, il emprunta quelques billets de mille. Mais l'adresse donnée et agrémentée de deux numéros de téléphone ne correspond à rien. Il ne s'agit que d'un escroc ; le recevoir comme il convient.